

Les cantons lancent la campagne

Paquet fiscal ■ Les familles et la classe moyenne seront les premières victimes, avertit le comité référendaire



Le comité «Non au paquet fiscal», fondé par les cantons référendaires, a lancé, hier à Berne, la campagne pour les votations du 16 mai. Il a estimé que les familles et la classe moyenne seraient les premières victimes du projet gouvernemental. La classe moyenne risque en effet de ne

bénéficier que de faibles allègements fiscaux, à la différence des contribuables aisés. Ici, la conseillère d'Etat UDC grisonne Eveline Widmer-Schlumpf, lors de la conférence de presse donnée par le comité.

PHOTO KEYSTONE

■ page 20

MONIQUE LAEDERACH

Lettres en deuil

Avec Monique Laederach, qui s'est éteinte mercredi soir à Peseux, c'est une figure éminente des lettres suisses qui disparaît.

■ page 3



LA CHAUX-DE-FONDS

Médecins-chefs

Deux médecins-chefs ont été engagés à l'hôpital: Christian Monnerat (photo), oncologie, et Daniel Genné, département de médecine.

■ page 7

DIPLOMATIE

Pour l'adhésion

Le secrétaire d'Etat Franz von Däniken a livré hier soir à Genève un vibrant plaidoyer pour l'Europe. Morceaux choisis.

■ page 19



Le style nouveau est là

Tout a commencé par une belle intention: supprimer l'inégalité fiscale entre époux et concubins (coût: 500 millions). On se retrouve aujourd'hui avec un paquet à 4,8 milliards (avec la compensation de la progression à froid, votée vite fait cette semaine), dont 2,7 milliards de perte fiscale pour les cantons.

Dans l'intervalle, on a aussi voulu aider les familles: les enfants coûtent cher, même que certains renoncent à en faire. L'aide est devenue une «fleur à la classe moyenne». Mais les tableaux du Département des finances le montrent: c'est à partir d'un revenu de 150.000 francs qu'on en profite vraiment. Si les bas salaires y gagnent peu, une catégorie y perd: les célibataires. Du coup, l'organisation faïtière Economiesuisse, qui mène campagne au bulldozer, a poussé à ce qu'on calcule, dès aujourd'hui, les futurs effets de la compensation de la progression à froid. Et – miracle – les célibataires passent dans les gagnants.

Entre-temps, alors qu'on se querellait sur l'imposition des propriétaires (autre vo-

let ajouté), un coup de force bourgeois a imposé la solution la plus généreuse.

Mais, en ne plafonnant pas les déductions pour frais d'entretien, elle ouvre grand la porte à toutes les tricheries fiscales possibles et imaginables. Les cantons, eux, y perdent 2,7 milliards. Ils n'ont été consultés ni sur le volet immobilier (qui viole leur souveraineté fiscale, garantie par la Constitution), ni sur la progression à froid (qui les prive de plus de 200 millions). Et ceci très démocratiquement à deux mois du vote sur le paquet!

Les cantons devront couper dans le social, les transports, la santé, l'école. Ou augmenter leurs impôts (et on revient à la case départ). Mais c'est le style nouveau: quand les institutions (Constitution, droits populaires) font obstacle, on passe en force. Priorité aux coups politiques, avec le slogan «y a qu'à». Et la droite traditionnelle, chantre de la responsabilité individuelle, est entrée au pas cadencé dans cette marche, sous les nouveaux drapeaux. Avec le peuple? Réponse le 16 mai.

François Nussbaum

OPINION

À LA UNE

LA CHAUX-DE-FONDS

Sans permis, sans amende!

■ page 5

KOSOVO

De nouvelles violences

■ page 23

Joli coup du FCC

Football ■ En disposant de Winterthour, les hommes de Cano ont réalisé une bonne affaire



Olivier Boumelaha (au sol) ouvre le score pour le FCC. Les «jaune et bleu», en disposant de Winterthour 2-0, se sont offert une victoire importante tant pour le moral que sur le plan strictement comptable. Baden est désormais relégué à trois points.

PHOTO LEUENBERGER

■ page 27

BERTRAND CANTAT

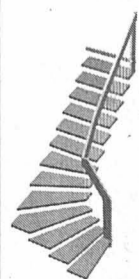
Neuf ans requis

Le procureur de Vilnius a requis hier une peine de neuf ans de prison à l'encontre de Bertrand Cantat, accusé du meurtre de l'actrice Marie Trintignant. Il a estimé que Bertrand Cantat, au moment des faits, était «pleinement conscient de ses actes et qu'il ne pouvait en ignorer la gravité».

■ page 25

PUBLICITÉ

Escaliers pour habiter



Keller Treppenbau AG
1202 Genève, Tél. 022 731 19 10
www.keller-treppen.ch

SOMMAIRE

Jeu Scratch	9
Télévision	15
Cinés-loisirs	17
Dessin d'Elzingre	25
Bourse	26
Sports	27-32
Feuilleton	28
Adresses pratiques	34
Carnet	35

2305 La Chaux-de-Fonds

Sdc :12/DBZ
Pd4 :268

Faire face à l'insuffisance rénale

Santé ■ Les personnes dont les reins ne travaillent plus ou mal sont organisées en association suisse depuis 1975. Pour la première fois, cette association se réunira à Neuchâtel

Par
Jean-Michel Pauchard

En Suisse, 2500 personnes devaient, l'an dernier, nettoyer leur sang par des dialyses. Parmi elles, 800 espéraient qu'on leur greffe le rein qui les libérerait de cette contrainte, et 299 seulement ont vu cet espoir se réaliser. C'est dire qu'après 29 ans d'existence, la Société suisse des malades et insuffisants rénaux (Ssmir) a gardé toute sa raison d'être. Demain, elle tiendra pour la première fois son assemblée générale à Neuchâtel. Organisatrice de l'événement, sa section cantonale, l'Association neuchâteloise des insuffisants rénaux (Anir), compte actuellement 87 membres, aujourd'hui présidés par le Covasson Marcel Sandoz. Son comité a appelé hier les progrès considérables réalisés dans le traitement de l'insuffisance rénale, mais aussi le chemin qui reste à parcourir.

Trois fois quatre heures

«Non traitée, l'insuffisance rénale terminale est une maladie mortelle», a rappelé le Dr Dominique Robert, responsable du service de dialyse du canton. D'où, sans doute, le fait que ceux qui en souffrent consen-

tent à des traitements plutôt lourds: durant les premières années d'existence de la Ssmir, les hémodialyses se faisaient deux fois par semaine et duraient douze heures chacune. Avec des effets secondaires qui représentaient «un véritable

handicap», comme l'a rappelé le Genevois Bernard Aubry, vice-président de la Ssmir.

Aujourd'hui, l'hémodialyse est devenue plus aisée, plus efficace et n'occupe «que» trois périodes de quatre heures par semaine. Et quelque 15% des

insuffisants rénaux peuvent recourir à la dialyse péritonéale, qui offre une plus grande autonomie.

Mais la réduction de l'écart entre le nombre de receveurs potentiels de rein – et d'autres organes, d'ailleurs – et l'effectif

des donneurs reste une des priorités de la Ssmir, qui collabore, sur ce front, avec la fondation Swisstransplant.

La Ssmir se bat par ailleurs, «avec de nombreux partenaires», pour «garantir la prise en charge des traitements par les assurances et

améliorer la qualité de vie» des insuffisants rénaux. Un enjeu que rendent d'autant plus aigu les nouvelles idées du conseiller fédéral Pascal Couchepin à propos de la participation des malades au coût de leur traitement. /JMP

Des enjeux qui dépassent la question médicale

Depuis cinq ans, le Genevois Jean-Claude Ruckterstuhl occupe une fonction unique en Suisse et dont il ne pense connaître, en Europe, qu'un équivalent (en Suède): il travaille comme conseiller psycho-social au service de transplantation des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG). Avec un bagage constitué à la fois de sa formation de travailleur social et de son expérience de transplanté rein-pancréas.

Qu'est-ce qui vous a donné l'idée de proposer la création de ce poste?

Jean-Claude Ruckterstuhl: A l'occasion de ma transplantation, il y a onze ans, je me suis aperçu que cette opération comportait des enjeux qui allaient au-delà du problème médical. Par exemple, on éprouve

évidemment un énorme soulagement quand on apprend qu'on pourra recevoir la greffe tant attendue. En même temps, on se trouve dans un état de fragilité extrême. Il faut donc un espace de parole pour le patient et sa famille.

Vous parlez de fragilité extrême. A quoi se rapporte-t-elle?

J.-C. R.: Pour le futur transplanté, l'angoisse de la perte d'un morceau de lui-même remplace celle de l'attente d'un nouvel organe. Après apparaît le sentiment de dette envers le donneur: maintenant qu'il m'a offert ça, qu'est-ce que je vais faire de ma vie? Et la société ne répond pas toujours à cette question comme on le souhaiterait. Le transplanté vit avec un corps blessé dans une société qui encense le corps

parfait. Ce qui a par exemple pour conséquence de remettre en question, pour lui, l'accès au marché du travail. Heureusement, l'AI essaie aujourd'hui de faciliter la réinsertion professionnelle, ne serait-ce que partielle, de ceux qu'elle a, à un moment de leur vie, déclarés invalides. Les aider dans cette démarche fait aussi partie de mon travail.

Expérience faite, ce que vous avez éprouvé correspond-il réellement au besoin d'autres patients?

J.-C. R.: Ce besoin semble aujourd'hui une évidence. En tout cas, les patients me donnent un retour très positif. Ils apprécient de pouvoir parler avec quelqu'un qui a passé par où ils passent, autrement dit d'avoir un lieu pour une expérience partagée. /jmp



Jean-Claude Ruckterstuhl (à droite) avec Marcel Sandoz, président de l'Anir. PHOTO MARCHON

SOCIÉTÉ
Laïcité gage de diversité

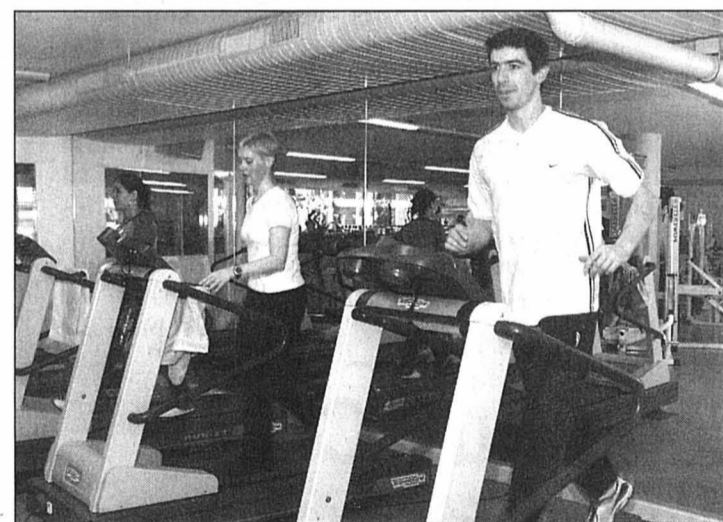
Les valeurs de la laïcité sont-elles les mieux à même de permettre le développement paisible d'une société multi-religieuse, garantissant la tolérance et le respect des diversités? C'est cette question qui formera le cœur du débat organisé demain samedi, à Neuchâtel, par l'Association pour la liberté et la solidarité (Aliso). Y prendront part François Dubois, directeur du Centre social protestant de Neuchâtel, Nicolas Betticher, chancelier et porte-parole de l'évêché de Lausanne, Genève et Fribourg, et Nadia Karmous, directrice de l'Institut culturel musulman de Suisse. Après une intervention de chacun de ces trois orateurs, une table ronde les réunira autour de l'animateur, Francis Berthoud, président de l'Aliso. /sdx

Laïcité et société multi-religieuse, samedi 20 mars, 9h30-12h30, hôtel Alpes et Lac, place de la Gare 2, Neuchâtel. Entrée libre

Grossir pour mieux soigner la forme

Centres fitness ■ L'association suisse s'ouvre à la Suisse romande. De quoi conférer de la crédibilité à une activité qui touche au bien-être plutôt qu'au look

Un des soucis des clients des centres fitness est de conserver leur poids de forme. La Fédération suisse des centres fitness (FSCF), elle, ne craint pas de grossir. Déjà forte de 135 membres en Suisse alémanique et 20 au Tessin, elle accueille aujourd'hui près de 70 centres supplémentaires, tous implantés en Suisse romande. Dont dix dans le canton de Neuchâtel, deux dans le Jura et quatre à Bienne et dans le Jura bernois. De quoi réjouir Yves Russbach. D'abord parce que, établi au Tessin depuis plus de 20 ans, il est natif de La Chaux-de-Fonds. Ensuite, cet engouement indique qu'il a bien fait son travail, lui qui, l'an dernier, a été mandaté par la FSCF – née en 1994 – pour la développer de ce côté-ci de la Sarine.



Les centres fitness combattent leur image de repaires de Schwarzenegger et compagnie. PHOTO MARCHON

Cet élargissement, à l'entendre, n'est pas anecdotique. «Les centres eux-mêmes ressentent le besoin d'être soutenus et épaulés par une association faïtière. Car leur activité va bien au-delà du simple

loisir. Ils jouent un rôle réel en matière de santé publique.»

L'image «aérobic» façon Jane Fonda? Dépassée. La période «body building» pour gonflés aux anabolisants? Révo-

lue. Même l'anglicisme «fitness», pour Yves Russbach, cède devant le «wellness». Ou bien-être psychophysique. La meilleure preuve du sérieux de la profession, selon lui, c'est sa reconnaissance via un titre fédéral d'instructeur fitness. Et l'élaboration, dans le cadre de la FSCF, d'un code de déontologie, que tous les membres s'engagent à respecter.

«Cela donne de la crédibilité à la profession, par rapport aux assurances, aux médecins, à la population en général», se réjouit Laurent Bourquin, actif dans la branche depuis 20 ans. Dans son centre de Neuchâtel, il dit accueillir en tout cas 70% de personnes sédentaires ayant leurs activités en ville. En qui, sans le fitness, ne pratiqueraient aucun exercice physique durant la semaine.

«Dans un tel centre, note Yves Russbach, on entraîne la force, la

résistance et l'agilité, soit le dénominateur commun de toute activité sportive. Surtout, ceux qui les fréquentent bénéficient de programmes personnalisés, ce qui fait que le fitness est vraiment une hygiène de vie. Qui, soit dit en passant, permet aux gens de prendre davantage de plaisir à leur sport préféré.»

Ce qui n'est pas forcément le cas lorsqu'on s'y lance sans conseils avisés. Douleurs articulaires pour avoir trop couru sur le bitume, maux de dos dus à une technique de nage un peu approximative: les petits pépins du «sportif du dimanche» sont multiples... Chez Laurent Bourquin, au contraire, on pédale et on court sur un tapis roulant au rythme fixé en fonction de son propre objectif. «C'est sans doute moins ludique qu'un champ de bosses à ski, mais cela dénote une vraie prise en charge de la part de nos clients», conclut-il. /SDX

PUBLICITÉ

enseignement et formation

SEJOURS LINGUISTIQUES

- Séjours linguistiques pour jeunes et adultes
- 20 destinations, 13 pays, 4 continents
- Année académique en Angleterre (dès 15 ans)
- Spécialiste cours de vacances depuis 20 ans

LE numéro des séjours linguistiques :

0844 200 400

Appel au tarif local

www.slc-schools.ch Swiss Language Club

017-669950/HOC

L'engagement Tunon

une formation

→ **un métier**

→ **un emploi**

Compagnies Aériennes
Événementiel, Sponsoring
Relations Publiques
Communication, Multimédia
Grands Hôtels, Tourisme

ÉCOLE INTERNATIONALE TUNON

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE PRIVÉ

2, rue Adrien Vallin - 1201 Genève • Tél : 022 732 83 20

JOURNÉES D'INFORMATION MÉTIERS : MERCREDIS 24, 31 MARS ET 7 AVRIL À 14H30

Nom _____ Prénom _____

Age _____ Niveau d'études _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____ Téléphone _____

Recevez gratuitement notre brochure en retournant ce coupon à l'adresse ci-dessus.

Votre agent pour les Montagnes neuchâteloises

Uisinaud

GARAGE-CARROSSERIE DE L'EST

Rue de l'Est 29-31
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 968 51 88

EXPOSITION 19-20 MARS

Monique Laederach, auteure totale

Littérature ■ Ecrivaine et poétesse, figure reconnue des lettres romandes, elle s'est éteinte dans la nuit de mercredi. Elle aura marqué plusieurs générations d'auteurs

L'écrivaine Monique Laederach est décédée mercredi soir à son domicile de Peseux, des suites d'une maladie. Elle s'est éteinte entourée des siens. Elle avait 66 ans. Née le 16 mai 1938 aux Brenets, fille d'un pasteur et d'une professeure d'origine allemande, Monique Laederach a partagé sa vie entre l'enseignement, la traduction et sa propre œuvre, riche de 27 ouvrages, romans, poèmes, pièces de théâtre, et couronnée de trois prix Schiller, en 1977, 1983 et 2000.

«Et moi, quand j'écrivais mes poèmes, rarement, j'évitais jusqu'au dernier instant de les transcrire à la machine, ou alors, j'évitais les virgules parce que les virgules pour moi sont des silences et que sur la machine, ils font un bruit, et je ne supportais pas.»

Monique Laederach
Par
Alexandre Caldara

Je t'ai connue avec ces mots-là, Monique, je suis entré dans ton œuvre romanesque avec «Je n'ai pas dansé dans l'île», roman où tu dévoilais ta maladie, ta solitude, tes souvenirs. Je te l'ai dit, c'est un des livres de ma vie, il ne me quittera pas, mes amis l'ont lu et parfois jeté de rage parce qu'ils le trouvaient

trop fort, trop intime, trop puissant. Ce livre s'est très peu vendu...

Quand l'éditeur Jérôme Lindon est décédé en mai 2001, Jean Echenoz n'avait rien à dire. Il a attendu puis a accouché d'un livre formidable quelques mois après. Moi, je dois réagir, très vite, aujourd'hui, dans l'empressement du sanglot, dans la douleur. Si tu me voyais triste, Monique, tu m'enjoulerais, sans doute.

Sur les bistrots

J'ai voulu te rencontrer, tu m'as dédié un livre en disant: «Je pensais qu'il allait effrayer les hommes, il était destiné aux fringines.» Les femmes, tu as toujours pensé à elles, tu savais exprimer leurs blessures, mieux que personne comme ici dans «Stéphanie» en 1978: «(...) j'existe par ce que je te donne, et si urgent si grand ce besoin de donner, qu'on donne en anarchie, pour n'importe quel prix, putassière et comique, s'injurait-elle, à genoux, encore à genoux, tout y compris le rejet ravalant la blessure, aimant même au-delà, malgré tout, stupidité incalculable de servante...»

Puis je t'ai écrit une lettre dans ces mêmes colonnes, par besoin. Nous avons reçu un courrier anonyme abominable, des mots durs. On ne t'a jamais épargnée. Un autre soir, tu m'as parlé du sort que t'ont réservé les gens de Cressier, à la suite de l'enquête, que tu avais faite dans «L'Hebdo» sur la raffinerie.

Toi non plus, tu n'épargnais personne, dans tes récits et dans ta vie, tu nous renvoyais toujours à nos faiblesses, à notre incapacité à vivre avec notre corps. Tu n'as jamais négligé mes histoires, tu les a prises avec sérieux, tu m'a poussé à écrire, à suivre ce désordre dans mon corps, à sortir les mots avec «cette rage d'écrire». Ensemble, on aimait les bistrots, on les retrouve dans tes récits, souvent: «Au café du Théâtre, très peu de gens, des étrangers surtout, Anne y est entrée assez résolument, et maintenant le journal, cet alibi, mais ses mains tremblent un peu. Entrer dans un bistrot: encore une audace, tant pis. A la galerie, personne non plus; je reste une demi-heure, puis j'ai vu ailleurs.» Ici dans «La femme séparée» en 1982.

Les jeunes écrivains

Les hommes, tu les as regardés, aimés, ils t'ont effrayée et parfois tu t'es offert le luxe de les suivre, de les épier et même

de devenir eux: «J'ai écrit quatre livres pendant ces dix ans de traversissement. Sous pseudonyme masculin Emmanuel Ardant. Toujours de biais, toujours dans le désespoir et le cynisme; utilisant les formes, exactement, que je déteste, la fable, le polar, le méta-polar, l'aphorisme à la fin», tu le décris dans «Je n'ai pas dansé dans l'île».

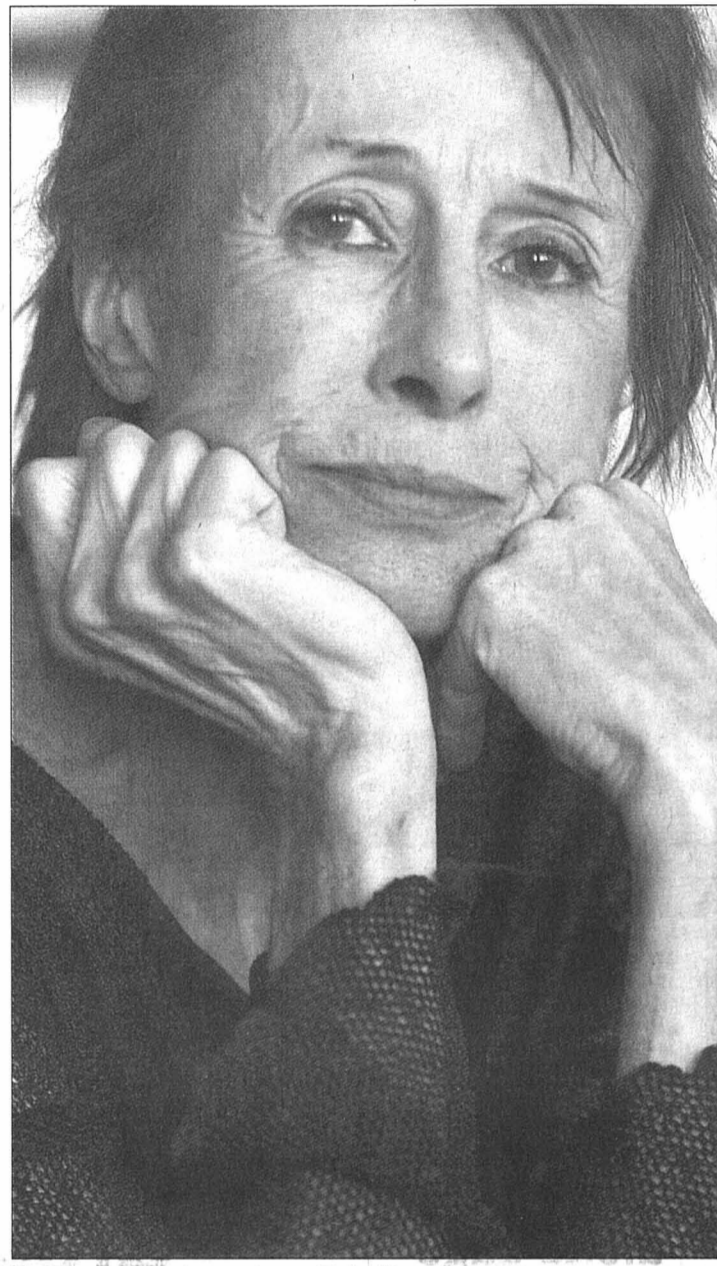
J'écris à côté d'une image de toi, de ses mains si longues, de ce corps si fragile, si maigre et si beau. Tu te moquais de lui dans un très beau chandail noir comme tu les affectionnais. On parlait de ma vision de l'amour, tu disais: «Le couple c'est aussi les chaussettes à laver pas que des sentiments absolus.» Tu t'inquiétais du sort que l'on réservait aux jeunes écrivains et de leur manière d'aborder la vie, tu ne voulais pas qu'ils brûlent toutes leurs cartouches. Tu nous regardais avec une amertume teintée d'espoir, nous, ces jeunes fois qui osions affronter l'écriture.

Je t'aime. /ACA

Une œuvre foisonnante

«L'étain, la source», 1970; «Pénélope», 1971; «La Ballade des faméliques baladins de la grande tannière», 1974; «J'habiterai mon nom», 1977 (prix Schiller); «Stéphanie», 1978; «Jusqu'à ce que l'été devienne une chambre», 1978; «La femme séparée», 1982 (prix Schiller); «La partition», 1982; «Trop petits pour

Dieu», roman, 1986; «J'ai rêvé Lara debout», 1990; «Les noces de Cana», 1996; «Si vivre est tel», 1998; «La trahison», 1999; «Je n'ai pas dansé dans l'île», 2000; «L'ombre où m'attire ta main», 2001; «Ce chant mon amour», 2001; «Poésie complète», 2003; «La flèche dérobée au vent», 2003. /aca



Un visage lumineux jusqu'à la fin.

PHOTO KEYSTONE

L'image d'une femme forte et courageuse, qui n'a jamais failli



Monique Laederach en 1987, peu après la parution de «Trop petits pour Dieu», qu'elle situe aux Brenets. PHOTO ARCH

Tous ceux qui ont côtoyé Monique Laederach évoquent aujourd'hui sa force, sa volonté et son engagement. Jusque dans les derniers instants de lutte contre la maladie. «J'ai été impressionnée de voir à quel point elle a tenu et tenu. A quel point, alors qu'elle n'en pouvait plus, elle avait encore tout dans la tête et dans les yeux», témoigne Anne-Lise Grobéty. «C'était un exemple d'activité et d'engagement, qui n'a pas failli une seule seconde», confie, ému, le comédien et metteur en scène Patrice de Montmollin, qui avait à plusieurs reprises travaillé avec l'auteure de Peseux. Quant à Bernard Liengme, il se souvient avec émotion de leur

dernière rencontre: à l'issue d'une réunion, elle lui avait demandé de la ramener chez elle. Dans la voiture, elle lui avait confié ne pas craindre la mort, qu'elle attendait. «Pour tant, jusqu'au bout, elle a continué d'écrire, de développer des projets.»

Amie d'enfance, Maryse Fuhrmann garde aussi de Monique Laederach l'image d'une femme forte, curieuse, au caractère marqué. «Enfant, je l'admirais. Elles étaient issues d'un milieu plus cultivé que le mien. Elle était brillante à l'école, déjà avec une forte personnalité. Et bonne pianiste par ailleurs.»

C'est «l'objectif d'une parole et d'une langue féminines» qui

l'a rapprochée d'Anne-Lise Grobéty au moment où les deux femmes sont entrées en écriture. «Elle m'impressionnait par son sérieux. Par la suite, j'ai aussi été marquée par la constance de tonalité dans son œuvre. Elle avait et voulait avoir une ligne.» Elle retient aussi d'elle une acuité, voire une certaine sévérité dans le regard qu'elle portait sur le travail des autres. Une activité de critique littéraire qu'elle a menée parallèlement à la construction de sa propre œuvre. Et à ses travaux de traductrice. «Cette culture germanophone héritée de sa mère a donné une résonance particulière à son œuvre et lui a permis de tenir un rôle précieux de passerelle

entre la Suisse romande et la Suisse alémanique», note encore Anne-Lise Grobéty. «C'était une très bonne traductrice littéraire, qui recréait véritablement les textes», témoigne Michel Schlup, directeur de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel.

Patrice de Montmollin, pour sa part, évoque la «rigueur et la sollicitude extrême pour les comédiens» qu'il percevait chez elle. «Elle m'a beaucoup apporté en tant que dramaturge et metteur en scène. Par sa force, sa lucidité. Et aussi par une forme de remise en cause sur ce qu'elle pouvait penser du monde actuel. C'est une grande personne de la littérature – et au-delà – qui nous quitte.» /SDX

Ça poutze et ça meule sur le net

Langue ■ Les «Trésors des vocabulaires français» offrent 2500 mots romands, voisinant avec des termes d'Acadie et du Burundi

Depuis hier, la base de données internationale des vocabulaires français, sur l'internet, comporte 2500 mots romands, des «à-fonds» aux «zwieback» en passant par «clédar», «meuler» et «poutzer». Cela grâce au Centre de dialectologie et d'étude du français régional de l'Université de Neuchâtel, qui a participé à ce projet initié au Québec. Comme l'ont fait également des chercheurs d'Acadie, de Belgique, du Burundi, de la Louisiane, du Maroc et de la Réunion. Questions à Dorothee Aquino-Weber, collabo-

ratrice du Centre de dialectologie.

A quoi sert cette base de données?

Dorothee Aquino-Weber: D'abord à réunir, pour la première fois, les vocabulaires régionaux de différents pays francophones, ce qui aurait été inimaginable de faire aujourd'hui avec un dictionnaire. Ensuite, son élaboration a permis à des pays comme la Belgique qui, au contraire de la Suisse, n'avaient pas encore de dictionnaire, d'en élaborer un en même temps.

Quelles facilités de recherche offre ce site?

D. A.-W.: A la fois des recherches simples, comme dans un dictionnaire classique, mais aussi d'autres possibilités: on peut trouver par exemple tous les mots qui figureraient dans les journaux en 1920 ou tous ceux du canton de Neuchâtel.

Comment ont été retenus et définis les mots romands?

D. A.-W.: Nous nous sommes appuyés sur le «Dictionnaire suisse romand» élaboré par André Thibault.

D'autres mots romands seront-ils ajoutés?

D. A.-W.: On l'espère. Nous voulons compléter la base avec d'autres mots généraux, puis avec des termes plus spécifiques. Mais cela dépendra des crédits: le financement de l'Agence universitaire de la francophonie ne concernait que les pays du Sud. L'Office fédéral de l'éducation et de la science nous a octroyé un crédit pour trois ans. On verra pour la suite! /FDM

Trésors des vocabulaires français, à consulter sur www.tffq.ulaval.ca/bdlp

EN BREF

MIGRATION ■ Formazione se présente. La fondation Ecap présentera ce soir, à 19h, à Neuchâtel (Cité universitaire), son programme Formazione. Initié il y a deux ans avec un cours en création d'entreprises réservé aux Italiennes, Formazione propose une formation continue aux migrants. D'autres cours devraient être lancés bientôt dans le canton. /réd

SOUTIEN ANTITERRORISTE ■ De la place des Halles. Le stand de la Journée mondiale contre le racisme occupant déjà la place autour de la fontaine de Justice, à Neuchâtel, c'est de la place des Halles que s'ébranlera le cortège de soutien aux victimes des attentats de Madrid, demain, à 15 heu-

res. Il fera néanmoins halte vers la fontaine en question, pour la pose de bougies commémoratives. Organisé par les associations espagnoles actives dans la région, ce rassemblement doit se poursuivre jusque vers 16h30. /sdx

PUBLICITÉ

Cliquez sur :
jeux
Chaque semaine des prix à gagner.
L'Impartial
www.limpartial.ch

INVITATION à l'exposition des FordChampions

du 19 au 21 mars 2004

Nouveau: Focus C-Max Le monospace sportif et élégant

Livable en motorisation 1.8 et 2.0 essence, 1.6 et 2.0 T diesel

Fr. 2'000.- de prime de reprise

Offre leasing
Champions
5.9%

CONCOURS
pour petits et grands
Rafraîchissements
offerts

Contrôle de la vue offert
par Stehlin opticiens

Heures d'ouverture:

Vendredi et samedi de 9h00 à 19h00
Dimanche de 10h00 à 17h00



Les stars de l'exposition:
Offres Champions

Ka • Fiesta
Focus • Fusion
Mondeo • Galaxy
Maverick

Vous économisez
de Fr. 1'900.-
à Fr. 7'400.-

Offres spéciales
sur véhicules
de stock

La technologie en mouvement



GARAGE
DES 3 ROIS SA

LA CHAUX-DE-FONDS
Bd des Eplatures 8
Tél. 032 926 81 81

LE LOCLE
Rue de France 51
Tél. 032 931 24 31

www.3rois.ch

manifestations

Soirée d'information 22 mars 2004



Invitation

Nous vous informons de la nouvelle filière de formation, de l'orientation, des projets, des dates, de la solution pour le conflit avec les cours militaires, des taxes (fr. 1000.- par l'année) et des conditions d'admission.

Systèmes industriels

Avec une orientation vers la Technique des microsystèmes
Tous les modules sont donnés dès la première année en anglais.

Lausanne: Lundi, 22 mars 19h00-21h00 Buffet de la Gare

Orienté vers la pratique | International | Interdisciplinaire
Téléphone 0848 821 011, Télécopie 062 286 00 90
E-Mail ccc@fhso.ch

029-379240/ROC

Haute école spécialisée Olten | www.fhso.ch

avis divers

IL NOUS RESTE

10 magnifiques cuisines
en chêne massif à Fr. 8950.-
avec appareils Bauknecht (aussi sur mesure)
SANIT-CUISINE - VILLERET
Rue J.-R.-Fiechter 2
Ouvert que le samedi dès 9 h 30
Tél. 032 940 70 30

Remettez-nous vos
DETTES
nous vous fixons
1
MENSUALITÉ
soulagement assuré
021 903 02 04
www.gestifin.ch

Une piqûre
aux
grands
effets:
Donnez de
votre sang

L'Impartial

Editeur:
Fabien Wolfrath

Directeur des rédactions
et rédacteur en chef:
Mario Sessa

Tirage contrôlé: 20.940 exemplaires
(REMP, avril 2003)
Lecteurs 46.000 (Mach Basic 2003)

RÉCEPTION

14, rue Neuve,
2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 20 00
Ouverture: du lundi au vendredi 7 h 45 - 12 h
et 13 h 45 à 18 h.

ABONNEMENTS

Tél. 032 910 20 40
Fax 032 910 20 49
Adresse E-mail: clientele@l'impartial.ch
Tarifs pour la Suisse
3 mois Fr. 88.- 6 mois Fr. 166.- 12 mois Fr. 312.-
Y compris TVA 2,4%.

PUBLICITÉ

Régie des annonces:
Publicitas SA - 14, rue Neuve,
2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 20 50
Fax 032 910 20 59
Ouverture: du lundi au jeudi 7 h 45 -
12 h et 13 h 45 - 17 h 45, vendredi
jusqu'à 17 h 15.
Délais: 2 jours avant la parution à 12 h.
Edition du lundi: jeudi à 12 h.
Avis mortuaires, naissances et tardifs:
Du lundi au vendredi, les avis susmention-
nés sont à remettre à la réception de
Publicitas. En dehors des heures d'ouver-
ture (jusqu'à 21 h) ainsi que les
dimanches et jours fériés, (de 16 h 30 à
21 h), ils doivent être communiqués par
téléphone au 032 723 53 00, par fax
au 032 723 53 09 ou par e-mail à
l'adresse redaction@l'impartial.ch.

Les HITS DE LA SEMAINE du N° 1 des ordinateurs et notebooks sur mesure

The
Portable
Shop

dans toutes les grandes
FUST
Et votre ordinateur fonctionne.

Maintenant: seulement chez Portable-Shop

2499.-

Location: 279.-
par mois

NOUVEAUTÉ!

Graphique
superbe, il sait tout
faire avec Style



Vaio PCG-K115S

• Intel Pentium 4 2.8 GHz • TFT 15" • Résolution 1024x768 XGA
• ATI Radeon 9200 64 MB • RAM 512 MB • 60 GB HD
• Graveur DVD • W-LAN (g) • 3 x USB 2.0 • 56kb Modem
• Memory Stick Slot • i.Link • Win XP Home

No art. 6918306

Portable mobile pour professionnel

NOUVEAUTÉ!

3399.-
Location: 389.-
par mois

Seul. 2.0 kg,
Incl. IBM Rapid
Restore



IBM Thinkpad T41

• Intel Centrino 1.5 GHz • TFT 14.1" • 1024x768
XGA • RAM 512 MB • 40 GB HD • DVD-/CD-
RW-Combo • W-LAN • Bluetooth • 2 x USB 2.0
• 56kb Modem • Cardreader • Autonomie en veille
4.7 h • 2.7x31.6x25.5cm • Windows XP Pro.
No art. 6918501/02

Un notebook optimal pour la maison

1590.-
Location: 179.-
par mois

Notebooks de
marque à prix
sympa



Satellite A40-121

• Intel Mobile Celeron 2.6 GHz • TFT 15" • Résolu-
tion 1024x768 XGA • RAM 256 MB • 40 GB HD
• DVD/CD-RW Combo • 4 x USB 2.0 • 56kb
Modem • i-Link • S-Video out • W-LAN ready
• Autonomie en veille 4.2 h • Windows XP Home
No art. 6918403

HP Laserjet 1010



249.-
au lieu de 299.-

• Imprimante laser • Résolution 600x600 dpi
• Jusqu'à 12 pages/min. • Première page après
10 secondes • 150 feuilles en réserve
• Interface USB
No art. 6917204

super! Fust Fairtec



3
3 Jours Garantie
3 ans de garantie

dès 599.-
sur mesure!

• PC sur mesure - vous ne payez que ce dont vous avez
vraiment besoin • Livraison à domicile dans les trois
jours, prêt à l'usage.
AMD Athlon 2400x
• 256 MB RAM • Disque dur 40 GB
• Carte Sound, FireWire, LAN, Lecteur disquettes,
clavier, souris, sans écran
• 3 ans de garantie Fr. 599.-

De bons conseils et la garantie de prix bas - www.fust.ch - Infoline 0848 559 111

The Portable Shop - Filiales proches de chez vous:

au Fust, 2300 La Chaux-de-Fonds • Possibilités de commande par Fax 071/955 55 05 • Emplacement de nos 45 succursales: 0848 559 111 ou www.fust.ch.

143-777441/ROC

PLUS DE
200
voitures d'occasion

Polyexpo La Chaux-de-Fonds

SALON DE L'AUTO D'OCCASION

+ accessoires

Jeu 18 mars de 14 h à 22 h
Vendredi 19 mars de 14 h à 22 h
Samedi 20 mars de 10 h à 20 h
Dimanche 21 mars de 10 h à 18 h

EN PROMO!!! Pose de vitres
teintées sur place. Prix spécial!

ENTRÉE
GRATUITE
ENTRÉE
GRATUITE
ENTRÉE
GRATUITE

PRÉSENTÉES
PAR LES GARAGES:

Asticher SA
de l'Esplanade
P. Ruckstuhl SA
des Forges, Antifora SA
des Montagnes, Grandjean Michel SA
Pansport Autos SA
Proietti SA

de toutes marques

12 mois*
eurotax GARANTIE
uniquement pour les voitures identifiées eurotax

GE
GE Capital Bank

KAUFMANN
La griffe de qualité
Quincaillerie, acier, outillage,
art de la table
La Chaux-de-Fonds - www.kaufmann-fs.ch

winterthur
Winterthur-Assurances
Agence générale
Pierre-André Theubet
La Chaux-de-Fonds

Jec Import sa
Accessoires Autos
032/426 50 55
BASSECOURT
Jura

grb
Métal
XFORCE
www.grb.ch

132-146621/010

Pas d'obstacle pour l'éleveur Tribunal ■ La commune a négligé son administré

Pour avoir construit un marcheur pour chevaux sans autorisation entre août et novembre 2002 (voir notre édition du 13 mars), J.-P.L., éleveur chaux-de-fonnier, risquait dix jours d'arrêt, ainsi que 6000 fr. d'amende. Mardi dernier, il a été acquitté par le Tribunal de police de La Chaux-de-Fonds. Les frais de la cause sont mis à la charge de l'Etat. Quant au marcheur, le Département de la gestion du territoire a renoncé à demander son démantement, «liant cette construction personnellement à J.-P.L.». Bien que cet ouvrage soit contraire à la loi sur les zones agricoles, le département avait donné un préavis positif par téléphone et «l'avis de l'Etat

est prépondérant, la commune doit s'y conformer», a indiqué le tribunal. Au vu de la longueur de la procédure, il a été reproché à la commune de s'être rendue coupable «d'un déni de justice», en ne statuant pas à temps. Son administré a été «négligé». Si le tribunal a reconnu que J.-P.L. «aurait dû suivre la procédure légale et a commis une erreur sur les faits», il a été déterminé qu'il «n'avait pas l'intention de commettre une infraction». «L'attitude de la commune était propre à troubler les esprits les plus avertis», a estimé le tribunal, présidé par Claire-Lise Mayor Aubert.

Contactée, la commune a souhaité prendre connaissance du jugement écrit avant de réagir à cette décision. /syb

Arnaque surréaliste

Dans le genre arnaque, on ne sait plus quoi inventer. A croire que plus c'est gros, plus cela devrait marcher. C'est ce qu'a dû penser un trio de jeunes gens qui n'ont pas cherché midi à quatorze heures pour tenter des escroqueries.

Un téléphonait à des garagistes et carrossiers de la région, se faisant passer pour un collègue, disant à peu près ceci: «J'ai un client chez moi qui a besoin d'argent. Je n'en ai pas. Peux-tu lui en avancer? Je passerai te payer ce soir». Le tout emballé dans un accent pas d'ici. Un garagiste est tout de même tombé dans le panneau...

Curieusement, le dossier de deux des comparses, qui ont nié les faits, a été classé par le ministère public, dans le cas de l'un parce qu'il était hospitalisé. Le troisième, qui avait avoué, a, lui, été condamné à 20 jours avec sursis. Mais pas seulement.

Il comparait mardi pour... avoir dénoncé calomnieusement ses acolytes!

Un peu impressionné par le tribunal – «C'est la première fois que je suis sur une chaise de jugement» –, le garçon a néanmoins martelé que les deux autres étaient bel et bien dans le coup et qu'il ne voulait pas porter seul le chapeau.

Trop tard, lui a répondu en substance la juge Claire-Lise Mayor Aubert, vu le classement de l'affaire pour les deux autres. Elle a cependant été sensible à ses arguments et l'a acquitté, dans le doute, de l'accusation de calomnie, frais mis à charge de l'Etat.

Comme le jeune homme n'était pas satisfait, la présidente lui a enjoint de tourner la page. Audience levée. «Qu'est-ce que je fais maintenant?» a encore demandé le gars. Réponse: «Ben vous pouvez partir»... /ron

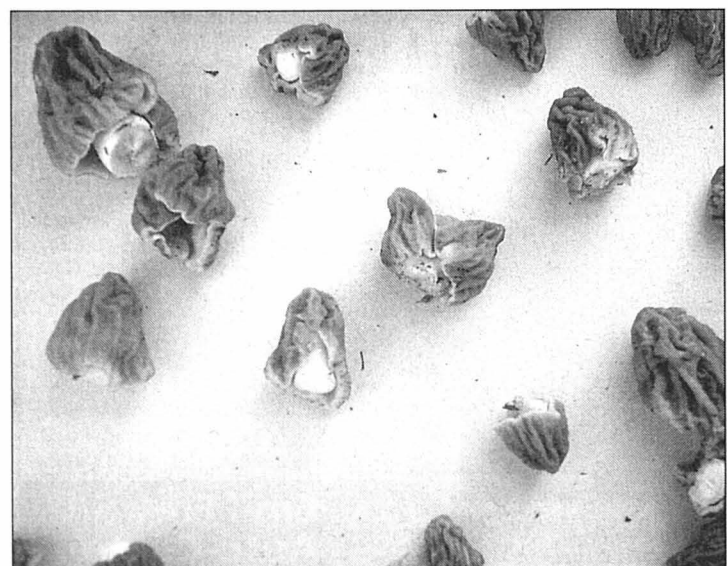
Premières morilles La Chaux-de-Fonds ■ Un champignonneur heureux

Le Chaux-de-Fonnier Christian Cassard n'y tenait plus. Après la pluie du week-end et le soleil du début de semaine, il a pris un après-midi de congé, mercredi, pour filer aux morilles. Il sentait les bonnes conditions, malgré le gel qui a précédé les hausses de température.

C'est dans l'un de ses nombreux terrains, aux quatre coins de la République et au-

delà, en l'occurrence quelque part entre Bevaix et Saint-Aubin, qu'il a déniché 22 morilles. «Des morilles verpe de Bohème qu'on ne trouve pas dans le Haut», précise-t-il. Pour ce champignonneur averti, c'est la première découverte de la saison. «J'espère que c'est parti sérieusement», commente-t-il.

Ce qu'il fera de sa cueillette? Il ne la poêlera pas. «Je vais suspendre les morilles à un fil pour les sécher». /ron



C'est dans une boîte en carton que Christian Cassard a posé sa précieuse récolte. PHOTO NUSSBAUM

Une échine de moins au pied Les Brenets ■ Oui enthousiaste au crédit de 1,8 million pour la rénovation de la salle de spectacles

Par
 Jean-Claude Perrin
 et Irène Brossard

Malgré un ordre du jour plutôt copieux, avec notamment plusieurs demandes de crédit pesant au total plus de 2,1 millions de francs, le Conseil général des Brenets, mercredi dernier, a systématiquement réservé un accueil quasi unanime à tous ces rapports (lire ci-dessous).

Il a notamment accepté, par 14 voix contre une (celle du libéral Pierre Fahrni), le «gros morceau» de la soirée. Soit une dépense de 1,85 million en faveur de la rénovation de la salle de spectacles (lire notre édition du 9 mars). Une bâtisse construite en 1928 qui, depuis, n'a plus subi de transformations majeures. Ce problème, avec celui du collège – lui aussi en voie d'être résolu –, empoisonne la vie de la localité depuis des années. La décision du législatif devrait permettre d'envisager plus sereinement l'avenir, d'autant plus qu'on voit mal référendum s'y opposer.

Accueil enthousiaste

Tous les groupes ont accepté ce crédit, à part un bémol émis par les libéraux-PPN. Le conseiller communal José Decrauzat a rappelé «les objectifs de la jeune équipe mise en place dès août



Mercredi dernier, à une voix près lors du vote du crédit sur la restauration et la transformation de la salle de spectacles, tous les rapports ont été adoptés à l'unanimité ou sans opposition par le législatif brenessier. PHOTO LEUENBERGER

2002» – suite à la crise politique consécutive au refus du complexe communal, entraînant des élections anticipées –, signalant que le programme est tenu, avec deux points importants encore en vue. La viabilisation du Grand-Cernil (800.000 francs) et la construction d'un nouveau collège sur l'ancien tennis de l'hôtel Bel-

Air, avec une dépense à moyen terme de cinq à six millions. Il a signalé que tous ces investissements auront des incidences sur le taux fiscal des Brenets, actuellement de 75 pour cent. Toutefois, la concrétisation de ces projets ne pourra que «dynamiser davantage la vie locale». L'accueil réservé au rapport de la halle de spectacles n'a

fait que confirmer ces propos, quand bien même certains élus ont demandé à la commission de «servir au maximum les honoraires des architectes, ingénieurs et autres maîtres d'œuvre», alors que Jean-Claude Lambert (UDG) a plaidé en faveur d'un accès pour handicapés par la porte principale de la salle. /JCP

Une passerelle franco-suisse au Saut-du-Doubs

Passerelle piétonne au Saut-du-Doubs. Le crédit de 150.000 fr. pour ce projet, financé par les communes de Villers-le-Lac et des Brenets, ainsi que par un don de 100.000 fr. de Gilbert Petit-Jean (notre édition du 12 mars), a été accepté à l'unanimité, avec remerciements au Conseil communal pour sa diligence dans ce dossier. La collaboration franco-suisse a été saluée. L'UDG (Union démocratique de

gauche) se réjouit de ce «tourisme doux dans le Doubs».

Route de Champ-Nauger. Le dépassement de crédit de 61.909 fr. pour la réfection de la route et d'autres travaux non prévus (notre édition du 17 mars) a passé la rampe à l'unanimité, non sans quelques remarques demandant que les projets soient mieux préparés à l'avenir. Michel Guinand (lib-PPN) a néanmoins relevé l'accès à une nouvelle

usine (Isatech) et un nouveau contribuable.

Halle de sport. Un crédit de 55.000 fr. pour la remise en état des parapets extérieurs de la halle de sport a aussi passé la rampe à l'unanimité. Par résignation peut-être, car ces travaux sur un bâtiment de 12 ans d'âge sont nécessaires.

Merci à Pierrette Vuille. Le don d'un tableau de cette artiste brenessière a été accepté de grand cœur et avec remer-

ciements. «Nous ne savons pas encore où nous l'accrocherons», a répondu le président de commune Gilbert Déhon à Sylvie Python (UDG), qui proposait de le prêter au home du Châtelard ou aux habitants du village par tournon... Le sujet du tableau, la Tour Jurgensen, a suscité quelques questions quant à son entretien et son éventuel rachat par la commune pour un franc symbolique. L'association concernée sera contactée. /ibr

EN BREF

LA CHAUX-DE-FONDS ■ Conférence d'Estelle Fallet au Musée d'histoire. Lundi prochain, au Musée d'histoire, à 20h, l'historienne de l'horlogerie Estelle Fallet évoquera dans un exposé le rôle de l'historien dans l'entreprise. Elle l'analysera en particulier sous l'angle de la position qu'il occupe, à la fois objet et sujet de communication, mais aussi et avant tout sujet d'intervention et acteur de la sauvegarde patrimoniale. L'expérience du 150e anniversaire de la fabrique Tissot, dont la conférencière est une des chevilles ouvrières, fera office d'exemple concret. La conférence, organisée par la Société des amis du Musée d'histoire, est ouverte à tous. /lby

■ Danse du sud de l'Inde. A l'enseigne de Barata Natyam, le théâtre ABC accueille demain un spectacle de danse du sud de l'Inde, avec six enfants tamouls. Le spectacle, qui dure une quarantaine de minutes, est présenté deux fois, à 16h et 17h30. Gratuit pour les enfants jusqu'à 14 ans. /réd

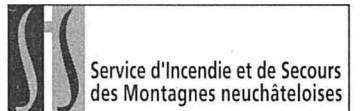
Premiers frissons avec Free'son à fin mars Le Locle ■ Déjà un concert bis pour ce jeune ensemble

Créé il n'y a pas une année, l'ensemble vocal Free'son, qui regroupe une quarantaine de chanteurs provenant aussi bien des deux villes du haut que du bas du canton, avec une palette d'âge allant de 18 à 60 ans, donnera ses premières prestations publiques dimanche 28 mars. En début d'après-midi pour un café-concert et à 17h lors d'un apéro-concert. Le répertoire, «encore modeste, compte tenu de la jeunesse de notre ensemble» sera le même. Il s'inspire uniquement de la chanson française contemporaine, avec des clin d'œil à la variété actuelle ou récente. Le directeur, Cédric Jeanmaire, a en effet, par exemple, choisi des airs interprétés par Julien Clerc, Yannick Noah ou Jean-Jacques Goldman. Pour cette première présentation, l'en-

trée est libre, mais les réservations sont plus que conseillées, dès lors que rapidement, parmi les connaissances et amis de ces chanteurs, 200 personnes se sont déjà annoncées pour le concert de 17h, alors qu'il reste des places pour celui du début de l'après-midi.

Dès le mois d'avril, cet ensemble accueillera avec plaisir de nouveaux membres pour préparer un futur concert. «Nous accueillons toutes celles et tous ceux qui aiment chanter dans leur appartement ou au boulot et qui ne se sont jamais exprimés en groupe». Numéro de téléphone contact de Free'son: 032 941 76 67. /jcp

Free'son, dimanche 28 mars, 14h (café-concert) et 17h (apéro-concert), Maison de paroisse, Envers 34, Le Locle. Réservations: tél. 032 922 61 06



Depuis mercredi à 18h jusqu'à hier à la même heure, l'équipe de piquet au poste permanent du SIS est intervenue à neuf reprises.

Interventions ambulance. Au Locle, hier à 7h10, pour un accident de la circulation à la route du Crêt-du-Locele, avec transport à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds; à La Chaux-de-Fonds, à 8h57, pour un malaise, à 10h02, pour un malaise avec le Smur, les deux avec transport à l'hôpital; au Locle, à 10h11, pour un transport de malade; à La Chaux-de-Fonds, pour un transport de malade à l'hôpital.

Autres interventions. Aux Brenets, mercredi à 20h19, pour une alarme; au Locle, hier à 7h10, avec le véhicule de désincarcération (accident de la circulation, route du Crêt-du-Locele); à La Chaux-de-Fonds, à 10h59, pour une panne d'ascenseur; à 16h21, pour une inondation rue de la Serre 68. /comm-réd

**Ferblantiers
Etancheurs
Couvreur**

**Des hommes
à la hauteur**

Minerba SA

Couverture • Ferblanterie •
Ventilation • Etanchéité • Isolation •
Echafaudage • Paratonnerre

132-132987

Ch. de la Fusion 1
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 914 45 68
www.minerba-sa.ch

Pharmacie Pillonel, 3 générations au service de la santé depuis plus de 60 ans

Ouverte en 1936, la droguerie de la rue du Balancier à La Chaux-de-Fonds se transforme en pharmacie en 1951. Par un travail soigné, une écoute attentive, un service agréable et l'exécution scrupuleuse des ordonnances, cette officine se développe en ayant déjà un axe basé sur les produits naturels et une vaste gamme d'herboristerie. Vers 1985, l'homéopathie, l'oligothérapie, puis l'aromathérapie font réellement leur apparition. Dotés de compétences solides et grâce à une équipe motivée et très bien informée en thérapies naturelles, elle assure actuellement de nombreux conseils personnalisés et est à même de fabriquer une très large palette de préparations diverses. La récente création d'un espace conseils (notre photo) permet aux patients d'exposer leurs problèmes en toute intimité, confidentialité et

discretion. En plus des compétences en médecines conventionnelles et non-conventionnelles, et par le biais de formations spéciales, pharmaciens et assistants sont à même d'y proposer des informations spécifiques en: puériculture (alimentation bébés et soins aux nourrissons); incontinences fécale et urinaire (un problème dû à des «faiblesses anatomiques» ou à des interventions chirurgicales); bas médicaux de contention (grand éventail en stock à la suite de déficiences circulatoires, jambes lourdes ou thromboses). «Le conseil, notre priorité», un slogan parfaitement adapté à la Pharmacie Pillonel.



Pharmacie Pillonel
Rues du Balancier 7 et
de la Serre 61
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 82 10

**Echos
du commerce**

avis divers

**SCHAUBLIN
MACHINES SA**

Depuis sa «renaissance» le 1^{er} avril 2000, SCHAUBLIN MACHINES SA possède désormais, à nouveau, un programme digne de ce nom.

Rien qu'en 2003, trois machines totalement nouvelles ont été lancées !

LA REVOLUTION

**LE TOUR SCHAUBLIN TYPE 102Mi-CF
avec ses tout nouveaux accessoires**

- Plus de courroies !!!
- Poupée avec moteur intégré
Variation des vitesses de 1 à 6'000 tours/minute par convertisseur de fréquence avec freinage intégré
- Appareil à fraiser avec moteur intégré
Variation des vitesses de 400 à 1'000 tours/minute
- Appareil à meuler avec moteur intégré
Variation des vitesses de 600 à 24'000 tours/minute

Ce nouveau tour et ses accessoires sont en démonstration chez

LUTHY MACHINES SA

2304 La Chaux-de-Fonds

132-146788



**Aménagement
du centre-ville**

Le comité de la section Jura neuchâtelois du Touring Club Suisse, après étude du centre-ville, présenté par les autorités communales de La Chaux-de-Fonds, se prononce **contre** celui-ci.

Les raisons de cette décision négative sont:

- 1) Que la circulation utilisant aujourd'hui l'avenue Léopold-Robert serait transférée sur des rues aux gabarits et équipements inadéquats.
- 2) Que les trajets projetés sont compliqués et sinueux, qu'ils passent par des secteurs réservés à l'habitat et centres scolaires.
- 3) Que le projet multiplie les carrefours et endroits à risques et étale les nuisances et dangers à des zones encore calmes et sûres.
- 4) Que le fait de supprimer le «carrousel» de la Grande-Fontaine coupe un grand secteur de notre ville (quartiers nord-est) d'un accès au sud-est et oblige l'emprunt d'itinéraires lents et complexes.
- 5) Qu'aucune estimation des coûts quant à l'équipement nécessaire à ces itinéraires n'est avancée par les autorités communales; coûts très importants.

Pour toutes ces raisons, nous vous conseillons de rejeter ledit projet en votant

NON

Pour le comité de la section
Jura neuchâtelois du TCS
Le président: Delson Diacon

132-146852

**Une piqûre aux grands effets:
Donnez de votre sang**

Centre de transfusion: LA CHAUX-DE-FONDS - Rue Sophie-Mairet 29 - Tél. 032 967 20 37

Le frisson de la passion. La nouvelle BMW Z4,
également en version 2,2 litres.



BMW Z4 2.2i

BMW Service Plus
Service gratuit
jusqu'à 100 000 km
ou 10 ans*
Garantie
jusqu'à 100 000 km
ou 3 ans*



Le plaisir de conduire

A partir de Fr. 49 900.- ou Fr. 555.-/mois.

*BMW Z4 2.2i: 125 kW/170 ch, 2.2 l. Prix catalogue Fr. 49 900.-. Durée du leasing 48 mois, taux d'intérêt annuel effectif 4,9%, max. 10 000 km/an, acompte initial de leasing Fr. 7485.-. Casco complète obligatoire non comprise. Coût total du leasing: Fr. 34 115,40, TVA comprise. Sous réserve de modification des prix. Une offre de BMW Group Financial Services. L'octroi du crédit est interdit s'il entraîne un surendettement. L'illustration présente des équipements spéciaux supplémentaires. Action de leasing valable jusqu'au 15 avril 2004.

Les effluves de la nature, la proximité de la route et le vent dans les cheveux – aucun autre véhicule ne procure des sensations aussi troublantes que la BMW Z4. Profitez des conditions de leasing préférentielles proposées jusqu'au 15 avril 2004 sur la nouvelle BMW Z4 2.2i (125 kW/170 ch). Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire BMW. Informations complémentaires sous www.bmw.ch.

Autoprestige Boudry SA, Boudry
route Cantonale, téléphone 032 843 03 30

Automobiles Transjurane SA, Courgenay
rue Sédrac, téléphone 032 471 01 01

*Aujourd'hui,
ce jeune
homme
a 40 ans!*

Toute sa famille
lui souhaite beaucoup
de bonheur
pour son avenir!

MARC + MARIANNE
BEUCHAT
HÔTEL-RESTAURANT
**CROIX
BLANCHE**
COURFAIVRE 032 426 72 77

DIMANCHE 21 MARS 2004

JASS AU COCHON

aux points et par équipes.
Souper à tous les joueurs.
Inscriptions sur place dès 14 h.

FREYOCCASIONS
www.emil-frey.ch

Profitez de la semaine
de l'occasion.

Marque / Modél	An	Prix
Alfa Romeo		
156 2.5 V6 man	01	Fr. 29'500.-
Audi		
A4 avant man	00	Fr. 27'800.-
Chrysler		
300 M	00	Fr. 26'700.-
Voyager 2.0 SE man	99	Fr. 16'700.-
Voyager 3.3 LE aut	99	Fr. 23'500.-
Ford		
Galaxy 2.3	99	Fr. 23'800.-
Iveco		
29L11V Daily man	02	Fr. 32'800.-
Jeep		
Gr. Cherokee 4.7 Ltd	99	Fr. 36'500.-
Kia		
Carens 1.8	02	Fr. 17'600.-
Clarus 2.0 GLX man	99	Fr. 11'700.-
Elan 1.8 cabriolet	01	Fr. 29'500.-
Pregio man, 6 places	00	Fr. 17'800.-
Shuma 1.8 GS man	99	Fr. 9'800.-
Sportage 2.0 man	00	Fr. 18'400.-
Sportage 2.0 aut	01	Fr. 22'800.-
Mazda		
323 F 1.5 5 p.	98	Fr. 10'800.-
Demio man	00	Fr. 10'800.-
Opel		
Corsa 1.4 Swing man	97	Fr. 8'400.-
Peugeot		
306 break 1.8	01	Fr. 15'700.-
Renault		
Clio 1.4	01	Fr. 16'500.-
Clio 1.6 Rex man	01	Fr. 15'600.-
Rover		
214 SI man 5 portes	99	Fr. 11'600.-
420 SI man 5 portes	99	Fr. 13'800.-
45 1.6 Classic man	00	Fr. 14'700.-
Seat		
Seat Cordoba Break	01	Fr. 14'900.-
Subaru		
Forester 2.0 man	02	Fr. 27'500.-
Forester 2.0 GL man	02	Fr. 27'200.-
Impreza 1.6 5 p.	00	Fr. 14'700.-
Impreza 1.6 5 p.	00	Fr. 16'500.-
Impreza Turbo 5 p.	99	Fr. 22'500.-
Justy 1.3	98	Fr. 11'400.-
Justy 1.3	00	Fr. 13'900.-
Justy 1.3	00	Fr. 14'500.-
Legacy "Swiss" 2.0	00	Fr. 20'500.-
Legacy Br. 2.5 Ltd.aut	99	Fr. 18'700.-
Legacy 2.5 Ltd aut	01	Fr. 27'900.-
Vivio	95	Fr. 5'900.-
Toyota		
Corolla 1.6 Linea Br.	03	Fr. 25'800.-
Corolla 1600 HB 3 p.	01	Fr. 18'700.-
Hi-Ace 2.7L 4WD man	04	Fr. 37'900.-
VW		
Golf GTI III Edition	96	Fr. 13'900.-

**Emil Frey SA
Auto-Centre**

Rue Fritz-Courvoisier 66,
2300 La Chaux-de-Fonds
032 967 97 77, www.emil-frey.ch

04-114-CF

Les noces d'or du couple Payot

La Chaux-de-Fonds ■ Une fête pour 50 ans de mariage



Rita et Ferdinand Payot-Facchinetti se sont mariés le 19 mars 1954.

PHOTO LEUENBERGER

C'est le 19 mars 1954 que Fernand Payot et Rita Facchinetti convolèrent en justes noces: Fernand Payot vient du Val-de-Travers, de la Presta où il a travaillé quelques années dans les fameuses mines d'asphalte. Il a ensuite oeuvré pendant 40 ans pour les CFF en gare de La Chaux-de-Fonds.

Rita Facchinetti est elle issue

de la grande vague d'immigration italienne des années 1950. Elle est originaire d'un petit village de la vallée d'Imagna nommé Capizzonne, dans la région de Bergame.

Fernand et Rita sont nés la même année, en 1928. Ils ont eu deux fils, Daniel et Gilles. Les Payot marqueront ces noces d'or par un bon repas en famille. /comm-réd

«La Vigie» en première audition

La Chaux-de-Fonds ■ Assurément un rôle pour Philippe Huttenlocher. En première partie, le NEC a brillé

Par Denise de Ceuninck

«La Vigie», pièce lauréate du concours de la Fondation culturelle de la BCN, qui a financé, mardi et mercredi, sa création au théâtre de L'Heure bleue, est dédiée à ceux qui vivent éclairés par l'idée du progrès social et humain. Sur le livret de Pierre-André Gamba, le compositeur Nicolas Bolens organise la rencontre de l'image, de la parole et de la musique.

La vidéo - violente, style Mai 68 -, la scénographie, le traitement de la voix comptent pour la plus grande part dans l'équilibre de l'ensemble.

L'interprétation est dominée par la composition du baryton Philippe Huttenlocher. Comédien, il s'est créé une technique lui permettant de passer de la voix parlée à la voix chantée. Ce jeu, qui ajoute à la force dramatique du texte, s'emboîte dans les divers plans. Telle une voix errante, Huttenlocher va et vient sur la scène.

La partie instrumentale, par contre, est impuissante à don-



Jean-François Lehmann à la clarinette: un grand moment.

PHOTO GALLEY

ner à l'œuvre une cohérence interne. La partition de violon, quasiment aléatoire, la percussion, au premier degré, corroborent l'action. Seules les interventions du piano et quelques archets de contrebasse soutiennent l'édifice.

Dirigé par Pierre-Alain Monnot, le Nouvel Ensemble con-

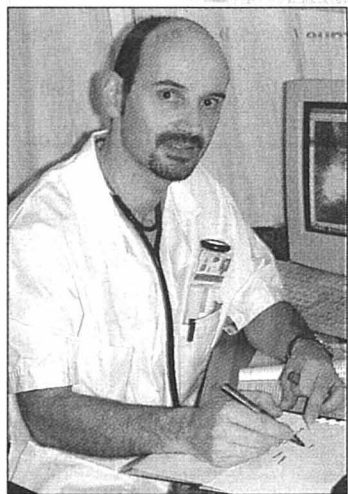
temporain (NEC) a ouvert la soirée par «Le Miracle de la rose», une pièce maîtresse de Hans Werner Henze.

Ici, la musique est théâtrale sans jamais se servir des mots. L'œuvre, modèle d'écriture «schönbergienne», entièrement repensée, vous prend aux entrailles par la variété des cou-

leurs orchestrales. Inspirés, les musiciens (flûte, hautbois, basson, cor, trompette, trombone, cordes, piano et percussion) ont soutenu le soliste Jean-François Lehmann, clarinetiste. Confondant d'expression et de technique, il a offert un des grands moments de la soirée. /DDC

Deux nouveaux médecins-chefs à l'hôpital

La Chaux-de-Fonds ■ Le Dr Christian Monnerat dirigera le service cantonal d'oncologie et le Dr Daniel Genné succédera au Dr Antoine de Torrenté à la tête du département de médecine



Le Dr Christian Monnerat dirigera le service cantonal multisite d'oncologie.

Deux nouveaux médecins-chefs prendront leurs fonctions le 1er avril à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds.

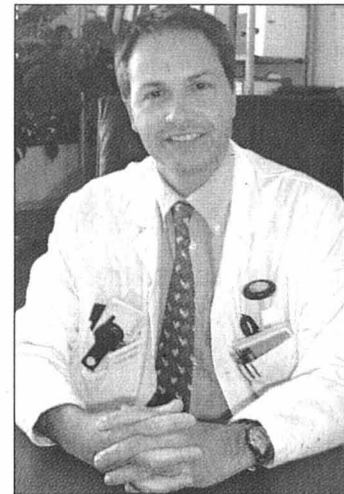
Le Dr Christian Monnerat est engagé en tant que nouveau médecin-chef de l'oncologie cantonale. Cette nomination fait suite à la décision de créer un service cantonal multisite d'oncologie, dans le cadre des réflexions en matière de rapprochement des hôpitaux. Ainsi, les hôpitaux de La Chaux-de-Fonds et Cadolles-Pourtalès ont conduit conjointement la procédure de sélection et l'engagement du médecin-chef de ce service. Celui-ci

assumera la responsabilité de la prise en charge médicale et de l'organisation du réseau cantonal d'oncologie. Né en 1966, ayant suivi sa scolarité dans le Jura, Christian Monnerat a obtenu son diplôme de médecine en 1991 à Bâle. Après avoir obtenu son titre FMH d'oncologue médical au Chuv en 1999, il a passé trois ans à l'institut Gustave-Roussy à Villejuif (France), de réputation mondiale. Travaillant plus spécialement dans les domaines des cancers du poumon et du sein, il a obtenu un diplôme européen de recherche clinique en cancérologie à l'Université Paris XI et une maîtrise en gé-

néral de l'Université Paris V et de l'hôpital Necker enfants-malades de Paris. Depuis deux ans, il est chef de clinique responsable de la consultation du cancer du sein au Chuv. Il est également consultant et médecin responsable de la consultation d'oncogénétique, spécialité relative au dépistage des cancers du sein et du colon héréditaires.

Le Dr Daniel Genné, né en 1964 à Neuchâtel, a obtenu son diplôme de médecin en 1988 à la suite d'études à Neuchâtel et Lausanne. Titulaire d'un titre FMH en médecine interne et infectiologie, il a exercé en tant que chef de clinique, puis de

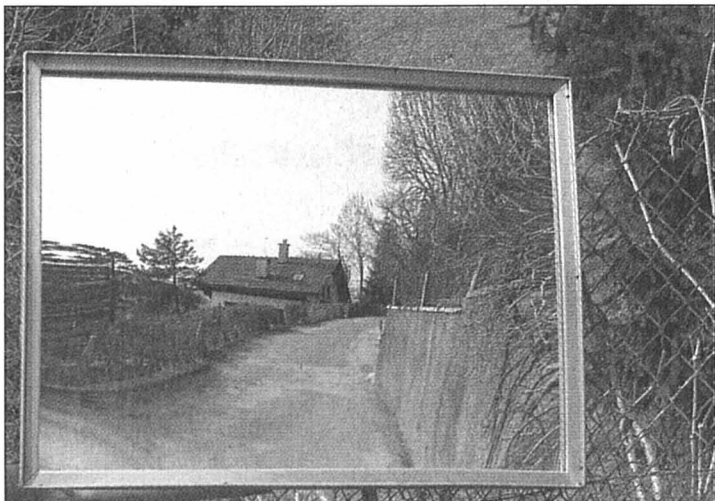
médecin adjoint, au sein du département de médecine de l'hôpital de La Chaux-de-Fonds. Il enseigne l'infectiologie à Genève et poursuit ses travaux de recherche clinique sur la bonne utilisation des antibiotiques dans le traitement des pneumonies, en vue d'obtenir un titre de privat docent. Il succède au professeur Antoine de Torrenté, qui prendra sa retraite après 25 ans passés dans l'établissement, en tant que médecin-chef adjoint, puis médecin-chef du département de médecine, service qu'il a géré avec une qualité largement reconnue au niveau suisse. /comm-cld



Le Dr Daniel Genné sera à la tête du département de médecine. PHOTOS SP

Les conduites en fonte sont en fin de vie

Le Locle ■ Tenant compte de la procédure des marchés publics, le Conseil communal soumet en une fois les crédits (539.000 francs) pour trois chantiers de rénovation du réseau d'eau potable



Rue de la Mi-Côte, de 9 à 19, le remplacement de la conduite des années 1940 améliorera la pression dans le secteur, alimenté dès lors depuis le réseau supérieur des Monts (crédit demandé: 107.000 fr.). Parallèlement, la canalisation d'eaux mélangées sera changée (crédit: 50.000 fr.). Le chantier portera sur un tronçon de 70 mètres. Ce sera le premier chantier ouvert. Les travaux devraient démarrer à fin avril. /lbr



Rue des Billodes, la conduite datant de 1902 sera remplacée depuis le carrefour des Prés-d'Amens, y compris la descente vers la rue de France, jusqu'au sous-voie CFF, soit sur 385 mètres. La pose d'un câble de commande électrique permettra de surveiller et télécommander les puits de France depuis le centre de contrôle Numa-Droz de La Chaux-de-Fonds. Un crédit de 188.000 fr. est demandé pour ce tronçon.



A la rue de la Jaluse, ces dernières années, plusieurs fuites ont révélé une corrosion importante de la conduite en fonte grise datant de 1906. Elle sera remplacée sur un tronçon de 270 m, de Jaluse 13 à 33, jusqu'au carrefour avec la rue des Cardamines. Le crédit demandé est de 194.000 francs. Le Conseil général est appelé à voter les crédits nécessaires lors de sa séance de mercredi prochain. PHOTOS PERRIN

La carte parle le menu

Brasserie de la Boule d'Or

**Actuellement
Quinzaine
de cuisine
turque**

* * *

Tous les jours à midi,
3 menus à choix dès Fr. 13.-
Merci de réserver votre table

Turquie

Avenue Léopold-Robert 90
032 913 33 80 ♦ Lundi fermé

028-435274/000

1914 2004

HÔTEL RESTAURANT
LE VAISSEAU

Petit-Cortailod - Tél. 032 843 44 77

Offre 90^e anniversaire

Tous les vendredis nous proposons:

Salade mêlée
Filets de perche
Dessert
Fr. 25.-

Exceptés lors des repas dansants
les 26 mars et 30 avril
avec Rogerio et David

E-mail: admin@hotel-le-vaissseau.ch
Site web: http://www.hotel-le-vaissseau.ch

**L'AUBERGE DU
PETIT SAVAGNIER**

Chez Shirley et Jean
Rue du Recey 2 - 2065 Savagnier

19 et 20 mars 2004
dès 18h30

SOIRÉES D'ANTAN

Salade
Cassoulet à l'ancienne
Tartes de nos Grands-Mères
Fr. 29.50

Réservez souhaitée

AMBIANCE MUSICALE
(repas facultatif)

Tél. + Fax 032 931 53 83 Mobile 078 761 50 61
E-mail: tartinette@bluewin.ch

014-102255

*Le
Restaurant
du Sapin*

2345 Le Cerneux-Veusil
Tél. 032 954 17 72
Tél. 079 637 26 20

A 16 km de La Chaux-de-Fonds,
direction Les Breuleux

Samedi 20 mars 2004
(De 17 heures à 19 heures
et de 20 h 30 à 1 heure)

Jacky à l'accordéon

Notre carte
ou simplement prendre un verre

Paraît **chaque vendredi**. Pour y figurer en bonne place,
appelez Publicitas au **032 910 20 50** ou faxez votre texte au **032 910 20 59**

Portes Ouvertes

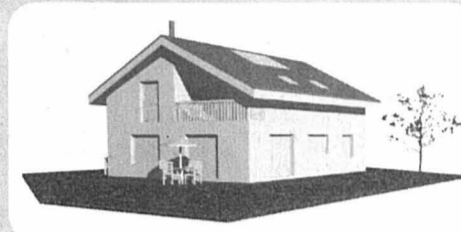
Villa MINERGIE Ossature bois
La Chaux-de-Fonds - Quartier La Sombaille

Vendredi 19 mars de 13 h à 19 h
Samedi 20 mars de 9 h à 17 h

Présents à cette occasion:



- ♦ Plans personnalisés
- ♦ Economie d'énergie
- ♦ Construction rapide & écologique
- ♦ Réalisation clés en mains
- ♦ Fabrication Suisse
- ♦ Terrains



Nos sous-traitants pour cette construction

Terrassement, maçonnerie, béton armé

► **Zuttion Construction SA** Neuchâtel 032 731 31 33

Chauffage

► **Simonin, Porret SA** St-Aubin 032 835 13 29

Electricité, téléphone

► **Siegenthaler Choffet SA** Le Locle 032 931 45 28

Sanitaire/Ferblanterie

► **Jaquet SA** La Sagne 032 931 52 63

Carrelage

► **Vona Sàrl** La Chaux-de-Fonds 032 913 17 45

Cuisine

► **Monnin Agencement** La Chaux-de-Fonds 032 926 63 53

Façades et crépi intérieur

► **De Oliveira-Sousa** Neuchâtel 032 730 64 75

Cheminée/poêle

► **Sambigiò Style SA** Lignières 032 751 28 56

028-435030/000

avis divers

Les remises exceptionnelles 2004

offres valables à partir du 1.3.2004

LIQUIDATION PARTIELLE

pour cause de transformation

10% - 100%

Rabais

Profitez maintenant
de ces économies!



Voici quelques exemples de multiples articles:

30% de Rabais sur tous les Tapis d'orient

50% de Rabais sur plus de 1000 salons, tissus ou cuir

70% de Rabais sur le bureau en chêne rustique véritable 148 x 60 cm maint. 149.- au lieu de 498.-

100% de Rabais sur les bâtons de rouge à lèvres et les vernis à ongles de notre boutique-cadeaux, seul. 1pce par femme

www.lipo-moebel.com

LIPPO Votre discount pour
meubles et tapis

REINACH/BL, Autoroute Bâle-Délemont sortie Reinachsud, chez Migrol
deux fois à gauche, Tram 10, 11, BLT bus 64, Am Bruggrain 1, Tél. 061 717 66 80
lu - ve: 9.00 - 20.00, sa: 9.00 - 17.00

RÉGION PRATIQUE

URGENCES

- Police: 117.
- Feu: 118.
- Urgence-santé et ambulance: 144.

LA CHAUX-DE-FONDS

- Permanence médicale: 144.
- Dentiste de garde: 144.
- Pharmacie d'office: des Forges, Charles-Naines 2a, jusqu'à 19h30, ensuite Police locale tél. 032 913 10 17.
- Heures de turbinage, Usine du Châtelot: 0-24h, 4 turbines (sous réserve de modification). Répondeur: 032 732 49 88.

BIBLIOTHÈQUES

- Bibliothèque de la Ville: lu 14-20h, ma-je 10-20h, ve 10-19h, sa 10-16h. Bibliothèque des Jeunes I (Ronde 9): lu-ve 13h45-18h, sa 10-12h. Bibliothèque des Jeunes II (Président Wilson): lu-ve 13h45-18h, sa 10-12h. Ludothèque: lu/je 15h30-18h; ma 15h30-19h. Bibliothèque chrétienne «Le Papyrus» Parc 84, lu-ve 16-19h, sa 9-12h.

PISCINES

- Piscine des Arêtes: lu/je/di 9-18h; ma 9-19h; me/ve 10-21h; sa 10-12h/14-20h.

PATINOIRES DES MÉLÈZES

- Piste couverte: lu/ma 9-11h30/14-15h45, me 9-11h45/14h45-15h45, je 9-10h30/14-15h45, ve 9-12h/14-15h45, sa 14-15h45/20h30-22h (sauf en cas de match); di 9-11h45/15-16h45.
- Piste ouverte: tous les jours 9-11h45/14-16h45/20-22h. Pour le hockey public, prière de consulter le programme hebdomadaire affiché à l'entrée.

AGENDA

AUJOURD'HUI

- Zone de rencontre Exposition du projet, locaux de l'ancien ABM, Av. L.-Robert 12, 14h-19h.
- Conservatoire Salle Fallier, audition de percussion, classe de Alexandre Nussbaum, 19h30.
- L'Heure bleue, théâtre «Thérèse Raquin», d'Emile Zola, par le théâtre des Osses de Givisiez, mise en scène: Gisèle Sallin, 20h30.
- Zap-Théâtre Numa-Droz 137, «Le Tombeur», de Robert Lamoureux, 20h30.
- Le P'tit Paris Concert de Benjamin Jendly, 21h.
- Bikini Test Seethings + In Vitro, 21h30.
- Cave du Dany's Bar Soirée latino avec DJ Luis, dès 22h.

DEMAIN

- Conservatoire Salle Fallier, concert final de l'atelier de musique contemporaine de Mireille Bellenot (piano), 11h.
- Villa Turque rue du Doubs 167, portes ouvertes, 11h-16h.

- Zone de rencontre Exposition du projet, locaux de l'ancien ABM, Av. L.-Robert 12, 14h-19h.
- ABC Spectacle de danse du sud de l'Inde, Théâtre ABC, rue du Coq, à 16h et 17h30 (durée 30 mn).
- Conservatoire Salle de rythmique, audition de flûte à bec, classe de Pascal Dober, 17h.
- Zap-Théâtre Numa-Droz 137, «Le Tombeur», de Robert Lamoureux, 20h30.
- Bikini Test Live reggae dancehall concert avec Trifinga Joha Charly B backed by Herbalist band, Jah Roots Hi-Fi, 21h30.

LE LOCLE

- Pharmacie de service: du Casino, Daniel-JeanRichard 39, jusqu'à 20h (en dehors de ces heures, 032 931 10 17).
- Permanence médicale: 144. Lu-ve de 8h à 18h, permanence médico-chirurgicale (hôpital) 032 933 61 11.
- Centre de puériculture: consultations ma 14-17h30, rue des Envers 1. Permanence tél. le matin de 8h à 9h, 032 913 34 23.
- Dentiste de garde: 144.
- Vétérinaire de garde: le tél. de votre vétérinaire renseigne.

BIBLIOTHÈQUES

- Bibliothèque de la ville: lu-ve 14h30-18h30, sa 10-12h.
- Bibliothèque des jeunes: lu-ve 13h30-18h, sa 10-12h. Ludothèque: lu/ma/je/ve 15h30-17h30, sa 9h-11h.

AGENDA

AUJOURD'HUI

- Hôtel de Ville rez-de-chaussée, exposition de Renata Savini (peintures) et Georges Savini (photographies), heures d'ouverture des bureaux.
- Temple Concert de l'Harmonie de la Musique scolaire et de la Fanfare La Sociale, 20h.
- Comœdia Théâtre de la Combe-Girard, «Le saut du lit», comédie vaudeville en 2 actes de R. Cooney et J. Chapman, 20h30.

DEMAIN

- Comœdia Théâtre de la Combe-Girard, «Le saut du lit», comédie vaudeville en 2 actes de R. Cooney et J. Chapman, 20h30.
- La boîte à swing Maison de Paroisse, rue des Envers, «Turquoise bluegrass» country music, bluegrass, 20h30.
- Ancienne Poste M.-A. Callame 5, Electro expérimental, Cycle opérant, portes à 21h.
- La Brévine Grande salle de l'Hôtel-de-Ville, soirée de club d'accordéonistes L'Echo des Sapins, suivi d'un bal avec Guido et son accordéon, 20h15.

En chœurs et en fanfare

Spectacles ■ Du temple du Locle à celui de Saint-Jean, le week-end musical s'annonce sous les meilleurs auspices

La Musique scolaire et La Sociale. Aujourd'hui, à 20h, le temple du Locle résonnera de talents juvéniles avec le concert de l'harmonie de la Musique scolaire, avec la fanfare La Sociale, dirigée par Michel Robert, en deuxième partie. Les élèves secondaires forment un ensemble de 70 instrumentistes (saxos, clarinettes, flûtes, trompettes, trombones, batterie) qui ont déjà quatre ans de musique à leur actif, dont deux à l'instrument. Sous la baguette de leur nouveau directeur, Samuel Gaille, ils interpréteront Schubert, des airs de gospel et d'autres variations, dont un morceau d'ensemble, «Happy Marching Band», avec La Sociale.

Conservatoire. Le concert final de l'atelier de musique contemporaine lancé par la pianiste Mireille Bellenot aura lieu demain à 11h, à la salle Fallier du Conservatoire de La Chaux-de-Fonds. Occasion d'entendre huit talentueux pianistes de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel, dans des œuvres illustrant des tendances et techniques très variées, allant des sonorités balinaises du piano préparé de John Cage à l'alchimie onirique de George Crumb, en passant par les illusions sonores de Ligeti. A souligner, en primeur, une création du jeune compositeur Victor Cordero, élève d'Eric Gaudibert. Ce concert se terminera par un apéritif servi au public.

Boîte à swing. Avec son deuxième concert de l'année, l'équipe de la Boîte à swing se lance dans un style qui ne lui est pas habituel, le bluegrass country music. Demain à



L'ensemble vocal féminin Calliope - ici au temple Farel en 2002 - se produira dimanche dans le cadre des Heures musicales de Saint-Jean.

PHOTO ARCH-GALLEY

20h30, à la Maison de paroisse de la rue des Envers, au Locle, elle accueillera l'orchestre Turquoise, qui représente à lui seul près de 75 ans d'expérience professionnelle cumulée, une dizaine de tournées aux Etats-Unis et des participations à plus de 120 albums. Cinq musiciens de renom, parmi les plus célèbres de la scène européenne, forment ce groupe, qui s'apprête à faire vivre aux spectateurs un voyage dans cette Amérique qui colle à la mémoire et qui, même en ces temps troublés, fait encore rêver. Réservations: 032 931 30 05 ou www.boiteaswing.ch.

Saint-Jean. La 3e Heure musicale de Saint-Jean, «Mu-

sique pour le temps de Pâques», sera empreinte de couleurs sombres, notamment le «Stabat Mater», d'E. Moor, et de couleurs éclatantes, à travers la cantate «Weichet nur, betrübte Schatten», de Jean-Sébastien Bach. Dimanche à 17h, l'ensemble vocal féminin Calliope, sous la direction de Liliane Gerber, interprétera aussi B. Martinu. Avec Marie-Jo Boinay, alto, Maryse Innis, soprano, Claire-Pascale Musard, hautbois, Paule Zumbrunnen, violon, et Simone Monot-Genoux, orgue.

Chorale Fallier. Dimanche à 17h, la chorale Fallier se produira au temple du Locle, sous

la direction de François Cattin. Au programme de ce concert, Mendelssohn, avec Mirriam Aellig, soprano, Laure-Anne Payot, mezzo-soprano, et Catherine Perregaux, piano.

Chœur mixte Caecilia. Au temple des Brenets, dimanche à 17h, le chœur mixte Caecilia proposera un concert menant de la Renaissance (madrigaux du XVIe siècle) à la chanson contemporaine, avec des variétés françaises, sous la direction de Cécile Moser. Un interlude de flûte et piano, par Cécile Moser et Christelle Moser, complétera le programme. Entrée libre et collecte recommandée. /réd

Cycle Opérant squatte l'Ancienne Poste

La quatrième édition de Process, copieux festin électro-techno-drum'n'bass placé sous le signe de la convivialité passionnée, se déroulera samedi soir à l'Ancienne Poste du Locle.

Le fait ne surprendra guère, les hôtes partageant avec les acteurs de Cycle Opérant un même intérêt extrêmement mesuré pour les retombées purement financières. Plus festif et sensiblement moins radical que le festival Euterpe, autre projet majeur proposé par les mêmes initiateurs, l'événement

a le mérite de faire coexister, sur deux espaces distincts, musiques «pour bouger» (mais pas forcément «bourrin») et approches plus expérimentales. Choisis ton camp, camarade.

Apprécier l'état des lieux

Ce sera bien sûr l'occasion d'apprécier - pour la dernière fois peut-être, calendrier de la vie active oblige - l'état des lieux de chacun des jeunes fondateurs du collectif, désormais difficiles à réunir sur une même date, après plusieurs années d'évolution personnelle.

Sur ce chapitre, l'avenir semble riche de collaborations à l'interne et à l'externe, notamment avec la nébuleuse gothique et des groupes de rock (association a priori inimaginable voici pas si longtemps).

Cette tendance ne fait qu'entériner un refus de l'uniformisation et du marketing dur incarnés par le rouleau compresseur MTV. Les acteurs de l'underground «pluriel» se reconnaissent et se retrouvent. Du coup, un singulier paradoxe surgit: comment faire découvrir cette culture

électronique aux dégoûtés du rouleau compresseur précité, pourtant public potentiel? Et comment gérer l'éventuel succès de cette démarche? Telle est la question. En attendant, c'est à l'Ancienne que ça se passe. /mam

Process 4 à l'Ancienne Poste du Locle, samedi 20 mars, 21h30-4h, Electro live-acts et DJ's. Avec Reverse Engineering, DJ Teo Ceetron, Carsika, Gamma10, Elterotoi, DJ Milenko, Ian, Radon

PUBLICITÉ

Jeu No 1 du 13 au 19 mars 2004
Vos numéros gagnants du vendredi 19 mars

1 12 7 18 35 44

Ci-dessus, les derniers numéros à gratter sur votre carte de jeu no 1. Si vous avez découvert trois symboles identiques sur une même ligne, vous avez gagné le lot mentionné à gauche de la ligne. Appelez alors le 032 910 20 35, entre 9h00 et 12h00, jusqu'à lundi midi au plus tard. Le même numéro est à votre disposition pour toute question au sujet du jeu Scratch.

Vous n'avez rien gagné cette semaine? Votre carte vous offre une deuxième chance de gain en vous permettant de participer au grand tirage au sort final (instructions mentionnées au dos de votre carte).

Demain, les cartes de jeu No 2 (valables du 20 au 26 mars), seront distribuées avec L'Express et L'Impartial. Une carte de jeu sera également remise lors de chaque achat aux centres Manora de Marin et La Chaux-de-Fonds.

Grand jeu SMS

A gagner aujourd'hui:
1 baladeur MP3
3 billets de cinéma

Le code du jour: **DUO SCRATCH KU**

Comment participer:

1. Sur votre mobile, rubrique message, choisissez rédiger message.
2. Tapez **DUO SCRATCH KU**
3. Envoyez le message au numéro **141** (Fr. 0,80/SMS)
4. Une fois votre message envoyé, vous recevrez une confirmation de participation. Les gagnants seront tirés au sort et avisés personnellement par SMS.

Vous pouvez également participer par carte postale. Inscrivez votre réponse sur carte postale avec vos prénoms, noms, adresses et No de téléphone. Déposez la carte à la réception de L'Express (rue St-Maurice 4, Neuchâtel) ou de L'Impartial (rue Neuve 14, La Chaux-de-Fonds).

La lettre de Pascal à Michel

Neuchâtel ■ Quelque 2500 fans ont pris d'assaut les patinoires du Littoral pour assister au percutant concert de Pascal Obispo. Un show décliné entre émotion, admiration et générosité festive

Par
Caroline Plachta

Les regards plongent en suivant le trajet d'une étoile bleutée. Viennent brièvement se blottir au creux du tapis de peluche rose qui recouvre le piano et rebondissent sur l'éclat de rire d'une guitare hurlante. Pas de temps mort. Durant plus de deux heures, aux patinoires du Littoral, mercredi soir, à Neuchâtel, les yeux des 2500 spectateurs n'ont pas quitté une scène éclaboussée de jets de lumière, saisis dans le tourbillon foisonnant du show de Pascal Obispo.

Entre émotion, admiration et générosité festive, le chanteur décline savamment au fil du concert les différentes facettes du monde de la musique, avec son extravagance, ses paillettes et ses émotions vraies. Le tout emballé avec finesse et humour dans une logique télévisuelle sur grand écran à travers «Fan TV», qui diffuse une joyeuse mixtures d'images hétéroclites multifonctions qui amusent, font patienter, expliquent et ravissent le spectateur. Coup de chapeau également au groupe The Rabats, première partie sympathique qui nous ramène au temps des sixties, avec des



Crête rose factice et manteau blanc angora: sous tous les déguisements, Pascal Obispo n'oublie pas de rester lui-même.

PHOTO MARCHON

reprises un peu trop conformes des Beatles.

Dans le manteau de Polnareff

Hommage au génie de Michel Polnareff, la première partie du concert redessine d'un pinceau à la fois respectueux et décalé les chansons

impérissables écrites par le maître, de «Lettre à France» à «Goodbye Marylou». Une démarche touchante, élégante, qui rend grâce aux bijoux mélodiques du grand compositeur. «Merci», dit simplement le «fan» chaleureusement applaudi, en désignant les fa-

meuses lunettes carrées de son idole.

Caméléon en apparence, mais toujours lui-même jusqu'au bout du micro, Pascal Obispo n'oublie pas qu'il a lui-même des fans et reprend le devant de la scène pour un bel éventail de ses chansons

d'hier et d'aujourd'hui. Au pays de la douce «Lucie» et du tapageur «Merci l'artiste», le contraste règne: des chansons intimistes murmurées à l'oreille du piano alternent avec des guitares punks déchainées. Sous les halos étincelants d'un light-show d'une

qualité époustouflante. Au détour d'une chanson, l'artiste n'hésite pas à jouer sur des similitudes d'accompagnement pour offrir en clin d'œil un petit extrait de Boney M, d'Oasis ou de Frankie goes to Hollywood.

Deux petits regrets musicaux, cependant, à formuler au studio de «Fan-TV»: des guitares certes énergiques, mais parfois si tonitruantes que, non contentes d'effacer la section rythmique, elle vont jusqu'à couvrir la voix du chanteur. Quant aux cordes, dont on prend péniblement acte du caractère virtuel, on se demande s'il n'y aurait pas eu le moyen de s'en passer.

Un showman hors pair

Le chanteur quitte la scène neuchâteloise au rythme du tube «Fan», dans un clin d'œil bordé de faux cils, sous les traits comiques de Freddie Mercury déguisé en femme à moustache. A la fois complaisant et provocateur, le chanteur se révèle un showman très convaincant. «Fans» ou pas, les absents ont eu tort; par sa présence sur scène, son efficacité et ses effets de mimétisme tout en nuances, c'est un «Millésime» que Pascal Obispo offre à son public. /CPA

Les seigneurs sont en pension Valangin ■ Les gisants de la collégiale sont partis chez un restaurateur d'art à fins d'expertise

Surprise de taille, en fin de semaine dernière, pour un membre de l'Association de la collégiale de Valangin (Ascoval). Une petite visite à l'édifice lui a permis de constater que les gisants des derniers seigneurs du lieu avaient quitté leur niche. Les statues funéraires de Claude d'Aarberg et Guillemette de Vergy ont en fait intégré l'atelier de Marc Stähli, restaurateur d'art à Auvornier, pour une expertise et aussi pour être protégées pendant la réfection intérieure de l'édifice. Une pension ordonnée par le Conseil communal et l'archi-

blir son devis de restauration au plus vite.»

Un tel déménagement est cependant toujours problématique. «Heureusement, les statues n'étaient pas rivées au sol de la niche», a poursuivi Marc Stähli. «Nous bénéficions dans le canton d'une certaine expérience dans ce domaine, depuis nos travaux de restauration du cénotaphe des comtes de Neuchâtel», a surenchéri Jacques Bujard. De plus, la restauration du monument funéraire valanginois veut respecter les matériaux utilisés par celle opérée vers 1840, au cours de laquelle il avait été possible de prélever une mèche de cheveux du comte Claude d'Aarberg, sur sa dépouille, pour ensuite exposer cette relique il y a peu au château de Valangin!

Spécialiste reconnu

Marc Stähli est un restaurateur d'art spécialisé et reconnu, ayant notamment travaillé à Romainmôtier et sur le cénotaphe de la collégiale de Neuchâtel. Il a été mandaté tout récemment pour faire une revue de l'état de ces gisants et pour les dalles funéraires présentes dans la collégiale de Valangin. «Le monument de Claude d'Aarberg et de Guillemette de Vergy est intéressant à plus d'un titre, a-t-il expliqué. Le fait de l'avoir en pension dans mon atelier le préservera des dangers provenant de l'intervention des différents maîtres d'œuvres de la future restauration. De même, l'enduit de la niche est très atteint par l'humidité. D'ailleurs, j'appelle les visiteurs de la collégiale à ne pas toucher le crépi à cet endroit.»

Le Conseil général de Valangin sera appelé en mai prochain à se pencher sur une demande de crédit pour un rafraîchissement de l'intérieur de la collégiale.

Attrait historique à promouvoir

Des subventions sont promises pour des travaux qui lutteront principalement contre l'humidité de la nef. L'architecte mandaté pour cela est en train d'établir les devis pour cette opération décidée pour le demi-millénaire du lieu, en 2005. L'Ascoval, forte de 60 membres, est chargée d'apporter du financement privé au projet, par le biais de diverses activités. André Monnier et son équipe veulent aussi être à même de promouvoir l'attrait historique de cet édifice consacré en 1505. /PHC



La niche funéraire de la collégiale de Valangin est temporairement orpheline de ses deux gisants. PHOTO CHOPARD

L'avenir régional laisse sans voix Val-de-Travers ■ Intérêt poli pour les rapports du secrétaire régional et du président de Région

L'association Région Val-de-Travers (ARVT) a tenu mercredi soir son assemblée générale de printemps. Une assemblée liquidée en deux coups de cuillères à pot. Les rapports présentés par le secrétaire régional et le président du comité n'ont pas provoqué le débat. La prochaine disparition de l'aide LIM, le nouveau découpage territorial des régions et l'avenir du Vallon à l'aune du Réseau urbain neuchâtelois n'ont interpellé personne!

Entrée en matière sans écho

«Nous vivons une époque fascinante et difficile de grands changements fondamentaux. Le Val-de-Travers doit faire face à son avenir plus que jamais. Il y aura la révision de la politique régionale, avec la probable disparition de l'aide LIM connue aujourd'hui, et la création des contrats-régions. Le Val-de-Travers doit se positionner. Cela nécessite la collaboration de tous et d'avoir une vision d'avenir.» L'entrée en matière du secrétaire régional Julien Spacio est restée sans échos.

Et de poursuivre. «Des grands axes se dessinent, il pourrait même avoir un nouveau découpage territorial. Le Val-de-Travers peut sortir son épingle du jeu, mais il faut se positionner face à ces changements. Il y a encore la fusion communale. Elle s'intègre bien dans les changements de politique cantonale et fédérale.» Silence radio. Seul l'examen des comptes a suscité une question de détail. Une seule!

Sylvain Piaget, président du comité de l'association Région Val-de-Travers ne sollicitera pas un renouvellement de son



L'avenir du Vallon n'a guère interpellé les participants à l'assemblée de la Région. PHOTO DE CRISTOFANO

mandat. «La décision n'a pas été facile à prendre car je suis passionné par ce travail. Mais il me manque du temps et de l'énergie pour continuer. Le 6 juin 2004, date des votations communales, cela fera trois ans pour jour que j'aurai repris au vol la présidence. J'ai besoin de repos, même si je ne suis pas au bout du rouleau. Il y a la famille, le travail à 100 pour cent. Ma décision étant prise, je tenais à l'annoncer.» Ajoutons encore que Sylvain Piaget est conseiller communal à Môtiers.

Le président s'en va

En poste depuis la démission d'Eric-André Klausner, Sylvain Piaget laisse le temps aux papables de se tâter. «Il faut aussi laisser le processus démocratique s'accomplir. Il y aura les votations communales et ensuite des représentants au comité de l'ARVT, lequel désignera son bureau, soit le président, le vice-président et le secrétaire.» La nomination du président du comité de l'ARVT n'est du ressort de l'assemblée

générale seulement lorsque le candidat n'est pas un élu en exercice.

Sylvain Piaget présidant mercredi soir sa dernière assemblée plénière, Christian Mermet a tenu à lui rendre hommage au nom de tous, saluant la rigueur avec laquelle il avait mené la Région. «Nous avons eu un président extraordinaire», s'est exclamé Julien Spacio. Et de rappeler que la fonction n'était pas une sinécure.

Successes avertis

Dans son rapport le futur président ne manquait pas de souligner l'ampleur de la tâche. Entre les contacts réguliers avec le secrétariat régional, le suivi du fonctionnement de l'ARVT, la préparation des séances, les séances, l'examen des dossiers, la rédaction de textes ou les représentations, le président a été appelé à s'investir dans le cadre de son mandat à... 110 reprises en 2003. Voilà les successeurs potentiels avertis! /MDC

PUBLICITÉ

MOINS D'IMPÔTS!
Votations du 28 mars



Bernard Zumsteg
Député radical
au Grand Conseil

Il faut maintenir les allocations familiales et augmenter les déductions fiscales pour enfants à charge.

Je voterai non à l'initiative socialiste Contribution éducative et oui au contre-projet du Grand Conseil.

Les Radicaux
neuchâtelois

Une classe supplémentaire en 2005

Saint-Imier ■ Hier soir, le Conseil de ville a accepté à l'unanimité l'ensemble des objets qui lui étaient proposés

Par
Véronique Kähler

En ouverture de la séance du Conseil de ville de Saint-Imier, hier soir, le maire Stéphane Boillat a présenté un aperçu des comptes communaux 2003. Le budget prévoyait un déficit de 652.440 francs. Les comptes bouclent sur un déficit réel de 379.700 francs, soit une amélioration de 272.740 francs.

Règlement accepté. Après avoir renvoyé son règlement en deuxième lecture, lors de sa séance de décembre 2003, le législatif a finalement accepté cette nouvelle mouture revue et corrigée.

Naturalisations et écotourisme. Les élus ont aussi procédé à la nomination de deux commissions d'étude, de sept membres chacune. La première devra déterminer la procédure de naturalisation pour la commune imérienne. La seconde aura pour tâche la création d'un réseau «doux» de transport sur route dans la région. Christelle Indermaur a également été nommée, à l'unanimité, comme nouvelle membre de la commission «Écotourisme». Elle remplacera Martial Leuba, démissionnaire.

Halles de gymnastique. Le rapport sur la transformation et l'assainissement des halles de gymnastique a, quant à lui, reçu l'aval du Conseil de ville. Rappelons que la commission



En août 2005, 77 nouveaux élèves devraient entrer à l'école secondaire, soit vingt de plus qu'à la rentrée 2004.

PHOTO KÄHLER

d'entretien et d'exploitation des bâtiments municipaux propose de conserver au maximum la structure de l'édifice existant et de procéder à l'assainissement de la façade. Elle prévoit aussi la construction d'un nouveau bloc de vestiaires avec WC, de gradins ainsi qu'un entrepôt pour engins. Quant aux cantonnements militaires, elle suggère de les transformer en hébergement touristique pour écoles et clubs sportifs. Le projet, estimé à 2,1 millions de francs, passera en votation populaire en décembre.

Plus d'écoliers. Les jeunes Imériens, qui entreront à l'école secondaire à la rentrée 2005, trouveront des structures adaptées à leurs besoins. Le Conseil de ville s'est prononcé favorablement sur l'ouverture d'une quatrième classe de 7e année, afin de faire face à l'augmentation importante des effectifs.

Nouveau camion-poubelle. Deux objets financiers étaient aussi à l'ordre du jour. Le législatif a octroyé un crédit de 350.000 francs, figurant au budget des investissements, pour le remplacement du ca-

mion pour le ramassage des ordures ménagères. Cet investissement n'entraînera aucune hausse des taxes des déchets. Il a aussi libéré, au maximum, 184.900 francs, pour l'assainissement de la Montagne du Droit, afin de protéger la route de Mont-Soleil des chutes de pierres. Ce crédit devrait s'abaisser à 56.600 francs, si la vente de bois se passe comme prévu. Enfin, le Conseil de ville a adopté une résolution dans laquelle il s'oppose aux projets de réforme de l'administration cantonale décentralisée et de la justice. /VKA

«Rire en cœur» remet le couvert

Saint-Imier ■ L'humour au service des Cartons du cœur

Le 24 avril, la salle de spectacles de Saint-Imier accueillera la deuxième édition de «Rire en cœur», organisée par l'association Mont-Soleil arts et spectacles. La totalité des bénéfices de la soirée sera reversée aux Cartons du cœur. «Il s'agit non seulement de récolter un maximum d'argent, mais aussi d'attirer des humoristes dans la région», souligne Fabrice Bessire, l'initiateur du projet, qui réalise là un rêve d'enfant. «J'ai toujours souhaité allier l'humour à la problématique des personnes dans le besoin.»

Belle brochette d'invités

Pour donner un côté plus léger et interactif à la manifestation, les artistes seront moins nombreux qu'en 2003. C'est toutefois une belle brochette de comiques, emmenée par Marie-Thérèse Porchet, qui foulera le sol imérien le mois prochain. Le Jurassien Pierre Miserez, Les Douaniers, de Genève, et le trio neuchâtelois des Peutch seront tous de la partie.

La première édition de «Rire en cœur» avait remporté un vif succès, avec plus de 600 entrées payantes. Le bénéfice net, de 8000 francs, avait été partagé entre les Cartons du cœur de Neuchâtel et du Jura bernois. Pour l'édition 2004, la manifestation dispose d'un budget de 25.000 francs. «Nous

avons misé sur la sobriété, tant au niveau des affiches que de la salle, afin de limiter les frais et de dégager un bénéfice maximum pour les Cartons du cœur», précise Fabrice Bessire.

En cas de coup dur

Les Cartons du cœur, association de bénévoles née en 1993, agit par le biais d'actions de proximité. Ils amènent une aide gratuite et anonyme, sous forme de colis, qui contiennent plusieurs dizaines de kilos de nourriture et de produits d'hygiène et de première nécessité. Trois cent cartons ont été distribués dans le Jura bernois en 2003. Mais cette aide n'est pas destinée à se prolonger sur le long terme, comme l'explique Benjamin Kessi, responsable de l'antenne du Jura bernois: «Nous offrons une aide momentanée, en cas de coup dur et non un complément aux prestations des services sociaux.» Pour des questions logistiques, l'antenne du Jura bernois, qui compte vingt bénévoles, accepte uniquement les dons en espèces. /vka

Les billets pour «Rire en cœur» sont disponibles sur www.montsoleil.ch ou, dès avril, dans toutes les succursales de la Banque cantonale bernoise de la région; pour soutenir les Cartons du cœur: antenne du Jura bernois: CCP 17-351544-0; antenne de Neuchâtel: CCP 20-807-1

Nouvelle structure pour épauler les parents Courtelary ■ Association créée par des femmes de la région

Une structure d'accueil pour enfants vient d'être créée par une vingtaine de femmes de la région. L'Association des parents d'accueil à la journée du district de Courtelary (APAJDC) entend organiser et gérer un service de placement d'enfants à la journée, offrir conseils et soutien en matière d'éducation, tant aux parents d'accueil qu'aux parents plaçants et permettre formation et perfectionnement.

La nouvelle association percevra ses moyens financiers par

une contribution des parents plaçants, les cotisations de ses membres ainsi que les subventions que lui accorderont les communes membres. Le montant des cotisations est fixé à 50 francs pour les membres individuels et à 100 francs pour les personnes morales.

Liste à disposition

Une liste des parents d'accueil sera disposée dans divers endroits publics, dans les secrétariats municipaux et les services sociaux en particulier. /mbo-réd

L'Europe avec le label novicar Tramelan ■ Une nouvelle marque pour le service d'excursions en autocar des CJ

À la suite de la rupture du partenariat avec les agences Croisitour, les Chemins de fer du Jura (CJ) ont décidé de lancer leur propre marque: novicar. «Cette décision émane d'une volonté d'affirmer notre indépendance, d'éviter tout malentendu pour la clientèle et de démontrer notre envie de dynamiser encore davantage nos prestations et services liés à ce secteur des CJ», ont laissé entendre hier après-midi les patrons de l'entreprise: Pierre Paupe, président du conseil d'administration, Georges Bregnard, directeur des CJ, et Frank Maillard, responsable du marketing. Et d'ajouter que «la marque change, mais pas le service ni les prestations». La clientèle est instamment priée de s'adresser dès maintenant, directement auprès des agences novicar de Tramelan (tél. 032 486 93 00) ou de Saignelégier (tél. 032 952 42 92), afin de bénéficier de la même qualité du service connue sous l'appellation périmée croisitar.

C'est en 1952 qu'a été créé, au sein de la Compagnie des chemins de fer du Jura, le service d'excursions Autocars CJ. A ses débuts, l'affaire était peu appréciée de certains services CFF, spécialistes de voyages organisés par train. Les temps ont changé... Le 1er juin 1997, un partenariat était instauré avec Croisitour, qui possède des agences à Saint-Imier, La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel. Avec le lancement de novicar,



Georges Bregnard, Pierre Paupe et Frank Maillard posent devant le mastodonte de novicar.

PHOTO EGGLEER

hier, cette collaboration est totalement rompue. Novicar offre désormais en toute indépendance ses services à une clientèle dont la fidélisation et l'élargissement sont plus que jamais souhaités et le personnel est bien décidé à y travailler. Relevons que le fichier clients individuels comprend plus de 7500 noms, auxquels il faut ajouter 600 sociétés et entreprises.

Parc important

Sept autocars sont à disposition, soit une capacité globale de 350 places. Le nombre de kilomètres parcourus à travers l'Europe, en 2003, est de 350.000. Durant l'année record de 2001, on avait même atteint 456.000 km pour 40.225 passagers. Le catalogue 2004, disponible sous peu, propose près de

50 destinations européennes. Le nombre d'employés liés au service d'excursion est de neuf. Pour l'avenir, le centre administratif se trouvera dans les gares de Tramelan et Saignelégier.

Chez novicar, on estime que les conséquences de cette «libéralisation» ne portent nullement à conséquence pour l'ensemble de la clientèle. Par le passé, les voyages vendus sous l'ancienne appellation étaient déjà imaginés, créés et vendus par les propres collaborateurs CJ. Les responsables de novicar tiennent à souligner que le financement des activités ne bénéficie d'aucune contribution des pouvoirs publics. Et, pour la clientèle de Bienne romande, novicar ose affirmer être le seul autocariste cantonal de langue française d'origine. /reg-jdj

EN BREF

STATUT PARTICULIER ■ Le Conseil exécutif approuve. Le Conseil exécutif bernois a approuvé mercredi le projet de loi sur le statut particulier du Jura bernois et sur la minorité francophone du district bilingue de Bienne. Ce texte dote la région de nouveaux droits et de compétences élargies, qui lui permettront de préserver son identité, de conserver sa particularité linguistique et culturelle et de participer activement à la vie politique du canton, comme le prévoit la Constitution cantonale de 1995. Le projet de loi définit également la situation de la population francophone du

district de Bienne en tant que minorité linguistique et culturelle. Le texte sera soumis au Grand Conseil lors de la session de juin. /comm-réd

TRI POSTAL ■ Projet de centre au pied du Jura. La Poste met actuellement à l'étude des sites potentiels afin de créer un nouveau centre de tri postal au pied du Jura. Le canton de Berne est prêt à contribuer à la mise en œuvre de ce projet. Le conseil d'administration de La Poste prendra une décision provisoire à fin avril. Le choix définitif du site devrait intervenir en mai 2005. /comm-réd

RÉGION PRATIQUE

URGENCES

- Police: 117.
- Ambulance et urgences sanitaires: 144.
- Feu: 118.
- Médecins de garde: de La Ferrière à Péry, tél. 032 941 37 37; Tramelan, tél. 032 493 55 55.
- Pharmacies de service: Saint-Imier, Pilloud, tél. 032 941 21 94. Tramelan, Schneeberger, tél. 032 487 42 48. Entre-deux-Lacs, Pharmacie de la Tour, La Neuveville, tél. 032 751 24 24.

BIBLIOTHÈQUES

- Saint-Imier: bibliothèque régionale, section jeunes: me/ve 15-18h; section adultes,

MÉDIATHÈQUE

- Tramelan: CIP, lu/me 14-20h, ma/je 14-18h, ve et veilles de jours fériés 14-17h.

LUDOTHÈQUES

- Saint-Imier: me/ve 15-18h. Tramelan: je 16-17h30. La Neuveville: ma/je 16-18h, sa 9h30-11h30.

AGENDA

AUJOURD'HUI

- Corgémont Salle de spectacles, «Touwongka», par Troup'Badour, 20h.
- Tavannes Le Royal, Corpus: «Voyage onirique à travers le corps humain», 20h30.

DEMAIN

- Saint-Imier Carnaval, Esplanade, dès 13h30; départ du cortège, 15h.
- Reconvilier Restaurant du Midi, Thé dansant de Pro Seneclute, 14h30-17h.
- Sonceboz Halle de gym, concert du Bel-Hubert, 20h30.
- Tavannes Centre culturel Le Royal, soirée Trip-Hop électro, 21h.

SUPER SHOW 2004

INVITATION



A NOTRE EXPOSITION DE PRINTEMPS

Vendredi 19 mars de 9 h à 20 h
 Samedi 20 mars de 9 h à 20 h
 Dimanche 21 mars de 10 h à 18 h



Gamme Corsa dès Fr. 15'450.- net



Gamme Vectra Break dès Fr. 33'750.-

RABAIS et REPRISES
à couper le souffle

Le team du Garage du Rallye se fera un plaisir de vous offrir le verre de l'amitié

GARAGE DU RALLYE SA



Offre d'avantage

France 80-82 - 2400 Le Locle
032 930 0 930 - info@rallyesa.ch

Financement exceptionnel pendant l'expo
GMAC FINANCIAL SERVICES



Gamme Zafira dès Fr. 27'450.-



Gamme Meriva dès Fr. 19'900.- net

132-146635

Grand concours: une Opel Astra, un voyage à Disneyland Paris et d'autres super prix!

Bientôt disponible...



Le mot mystère

Définition: petit cerf, un mot de 7 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.
Solution en page 16

E	T	O	Z	A	E	N	M	H	N	C	X	U	O	T
E	E	I	U	H	M	E	T	I	P	A	N	A	R	D
K	N	E	H	C	I	E	P	E	E	O	U	O	E	E
C	T	E	V	A	N	R	N	N	T	S	F	S	R	T
O	E	N	H	A	A	G	C	C	S	U	R	I	T	T
D	R	E	I	C	A	I	E	I	A	A	A	O	T	A
D	V	E	S	U	F	N	I	E	N	R	H	F	T	T
A	I	E	P	I	S	D	B	J	N	C	T	R	E	I
P	G	O	I	T	J	I	C	E	F	I	E	L	D	D
M	I	N	D	E	L	U	D	O	M	U	M	A	D	E
M	E	Z	E	E	R	M	D	A	H	O	M	A	R	D
U	A	D	L	C	E	G	N	O	R	O	A	E	A	U
R	I	G	U	O	R	I	K	I	K	I	R	R	T	I
O	C	M	M	S	U	I	L	P	U	A	N	T	K	R
F	A	I	M	A	E	R	A	B	L	E	E	S	E	E

A Acier Acuité Aminée Aneth Animé Aussi Azote B Beaufort C Chêne Chott Cohorte Curcuma D Darne Dédit Déduire Défaut	E Edam Encart Epeiche Escarpin F Faim Forum Fumet G Green H Hircin Hispidé Homard Huerta I Icefield Indium Infuse	J Judoka M Magma Marne Méduse Mindel Module N Narse Nauplius Navet Necton O Oronge P Paddock Panard R Râble Raire Rikiki	Rougir Ruolz S Ski Saint T Tente Torse Toux Tronc V Vigie Z Zinc
--	--	---	---

Minie

VOUS SOUTIÈT

... à la date de votre choix,
du lundi au samedi!

2 quotidiens

L'EXPRESS L'Impartial

+ 1 site Internet

www.limpartial.ch

= 3 chances de succès!

VOTRE PETITE ANNONCE paraît dans les deux quotidiens neuchâtelois, au prix d'un seul. De plus, elle est accessible, durant 2 semaines, sur un site Internet.



Bulletin de commande à découper

Privé Commercial

	Fr. 17.-	Fr. 36.-
	Fr. 23.50	Fr. 52.-
	Fr. 30.-	Fr. 68.-
	Fr. 36.50	Fr. 84.-
	Fr. 43.-	Fr. 100.-
	Fr. 49.50	Fr. 116.-
	Fr. 56.-	Fr. 132.-
	Fr. 62.50	Fr. 148.-
	Fr. 69.-	Fr. 164.-
	Fr. 75.50	Fr. 180.-
	Fr. 82.-	Fr. 196.-
	Fr. 88.50	Fr. 212.-

Lettres, ponctuations et espaces: chacun une case. Délai de parution: 2 jours avant 12 h. Les abréviations ne sont pas acceptées. (TVA en sus.)

Cochez la rubrique qui convient: Immobilier à vendre. Immobilier à louer. Demande de location. Demande d'achat. Véhicules d'occasion. Animaux. Recherche à acheter. Perdu/trouvé. Rencontre. Divers. A vendre. Vacances. Demande d'emploi. Offre d'emploi.

Cochez si nécessaire: Sous chiffres: 2 lignes + taxe de 35 francs.

Date(s) de parution:

Entreprise: _____ Nom: _____ Prénom: _____

Rue et No: _____ NPA/Localité: _____ Signature: _____

PUBLICITAS

Neuchâtel: rue Saint-Maurice 4, téléphone: 032 729 42 42

La Chaux-de-Fonds: rue Neuve 14, téléphone: 032 910 20 50

véhicules

Occasions

Leasing super-avantageux à 2.9%
jusqu'au 31 mars 2004

Notre sélection:	Année	Prix	Mensualités
- Ford Mondeo 2.5 S.Equipe 5p.	1999	14'900.-	394,70
- Ford Focus 1.8 Trend Titan 3p.	2000	15'800.-	385,30
- Ford Cougar 2.5 V6	2000	19'900.-	492,20
- Ford Fiesta 1.6 Sport	2001	15'800.-	385,30
- Ford Fiesta 1.2 Ambiente 5p.	2000	10'900.-	281,60
- Ford Mondeo 2.0 S.Equipe 5p.	1999	13'800.-	363,60
- VW Polo Confort 1.4 3p.	2001	16'800.-	411,40
- Ford Focus 1.8 Trend 5p.	2000	16'800.-	411,40
- Toyota Yaris 1.0 Luna 5p.	2000	11'800.-	307,50
- Volvo S60 T5 2.3i	2001	39'900.-	1101,50
- Ford Ka 1.3 Colour	2000	10'500.-	247,15

BREAKS ET UTILITAIRES

- Ford Mondeo 2.0 Style	1999	11'500.-	298,55
- Ford Mondeo 2.0 Ambiente	2000	13'500.-	355,10
- Ford Focus 1.8 Ghia	2000	19'900.-	492,20
- Ford Focus 2.0 Ghia	2000	17'900.-	440,10
- Ford Focus 1.6 Trend	2000	15'800.-	385,30
- Honda Shuttle 2.3 Swiss	2000	19'900.-	492,20

Conditions:

Acompte: 10 % du prix affiché

Caution: Fr. 1000.-

Durée: 36 mois

Casco intégrale obligatoire non-comprise

L'octroi d'un crédit est interdit s'il occasionne le surendettement du consommateur.

La technologie en mouvement



GARAGE DES 3 ROIS SA

AU PAVILLON
DU CRÊT-DU-LOCLE
Tél. 032 926 73 44

www.3rois.ch

12 ans eurotax GARANTIE



4 quotidiens leaders dans leur marché!

L'EXPRESS L'Impartial Le Quotidien Jurassien LE JOURNAL

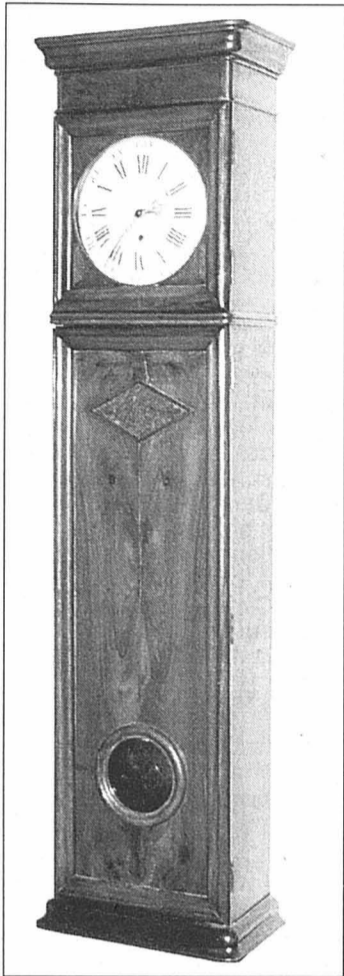
Passé et présent réunis

Horlogerie ■ Le Centre professionnel de Porrentruy défie le temps à travers une réalisation unique

Par Hélène Moll

Pouvoir réunir le passé et le présent au travers d'une réalisation à la fois traditionnelle et contemporaine est le pari que vient de se lancer le Centre professionnel de Porrentruy (CPP). Ce défi est en train de prendre sa forme définitive, soit une pendule en noyer, réplique exacte d'une pièce datant de 1754. Cette dernière sera présentée en vedette lors des festivités du 100e anniversaire du centre, qui débiteront le 1er octobre prochain.

gnants. Ainsi, des plans furent d'abord réalisés en DAO et CAO (dessin et conception assistés sur ordinateur), puis il a fallu fabriquer les pièces des tours et des fraiseuses capables



On pourra voir la réplique de l'horloge de Jean-Pierre Droz aux 100 ans du CPP. PHOTO SP

d'usiner les différents éléments des mouvements. Tout cela avec l'assistance de la technologie de pointe dont bénéficient les différents corps de métier sollicités. Le balancier en laiton et tôle, l'habillage en noyer, les aiguilles finement ouvragées: toutes ces pièces ont été réalisées dans les ateliers de l'école. Seuls le cadran émaillé et les verres ont été fabriqués à l'extérieur.

Apprentis enthousiastes

L'enthousiasme des apprentis à travailler sur cet objet exceptionnel a montré que l'idée de cette réalisation de longue haleine était profitable à la nouvelle génération de professionnels formés à Porrentruy. «Nous voulons que l'horloge ainsi développée reste un témoin de l'histoire pour les générations futures en alliant le

passé et la technologie de pointe d'aujourd'hui», souligne Jean Theurillat. Les apprentis qui se sont attelés avec bonheur à cette tâche ont aussi réalisé un film vidéo sur les étapes de fabrication de cet objet traditionnel.

Cette pendule a été réalisée en premier lieu à deux exemplaires, puisqu'elle est déjà très demandée. Le 1er octobre, elle sera au centre de l'inauguration du nouveau bâtiment du CCP, dont le vernissage aura lieu dans la salle du Conseil de ville de Porrentruy, alors que la deuxième partira à l'Expo de Fribourg, dont le Jura sera hôte d'honneur. Par ailleurs, une souscription sera lancée pour qui voudra acquérir une telle horloge. Mais il faudra être patient... /HEM

Fête originale et motivante

Lorsque Jean Theurillat et ses collaborateurs imaginèrent ce que devait être le 100e anniversaire du CPP, tous étaient d'accord pour ne pas faire une fête avec discours ennuyeux, à boire, à manger, etc. Ils ont donc mis sur pied un programme totalement original et motivant pour tous les acteurs. Signalons une porte ouverte ou la journée des anciens élèves, mais aussi une journée des apprenants, dont le programme a été concocté et choisi entièrement par

les apprentis. Outre la fameuse pendule, une vitrine des technologies sera présentée. Mais là aussi, ce sera différent: un objet qui indique le temps est en train de prendre vie dans les ateliers. Du jamais vu pourtant: chaque corps de métier du centre a apporté son élément, ce qui n'a pas été simple.

Carrossiers, menuisiers, laborants, horlogers, monteur en chauffage, électronicien, informaticien, etc., tous sont intervenus sur ce garde-temps exclusif! /hem

Un cadeau de 22 millions

FMB ■ Quand la bourse se joue des bijoux de famille de l'Etat



Les FMB ne brassent pas que du vent... PHOTO ARCH-LEUENBERGER

De quoi faire rager le citoyen-contribuable! Alors que le canton du Jura affiche un déficit de 17 millions de francs dans les comptes 2003, on découvre qu'il a fait un cadeau royal de 22 millions de francs aux Forces motrices bernoises (FMB). S'il ne saurait être soupçonné d'un accès de folle générosité à l'égard du groupe FMB, le ministre des Finances, Gérald Schaller, n'est pas étranger à la révélation de cette histoire à forte connotation boursière.

Interpellé à propos du découvert de 82 millions de francs inscrit au bilan 2003, il s'est empressé de relativiser la situation. Premier exemple avancé: le gros paquet d'actions des FMB. Très exactement, à ce jour, 158.400 actions, ou 3% du capital actions des FMB. «Des titres, précise le ministre, qui sont portés au bilan du canton à leur valeur nominale globale de 3,96 millions de francs (25 fr. l'action), alors qu'ils flirtent en bourse avec les 100 millions de francs». De quoi effacer aisément un découvert plus virtuel que réel!

Un vrai cadeau

La réponse ministérielle déclenche aussitôt un intéressant calcul: 100 millions de francs pour 154.800 actions, cela met le prix de l'action à 645 francs. Un prix bien supérieur à celui de 360 francs l'action, admis par le même ministre il y a à peine plus d'un an, lors de la vente au groupe FMB lui-même - pour 32,4 millions de francs -, de

90.000 des 248.400 actions FMB détenues par le Jura.

Une opération présentée comme excellente côté jurassien et intervenue en marge de la signature d'une convention de coopération entre l'entreprise bernoise et la société EDJ SA (Energie du Jura). A fin 2002, l'ex-ministre Pierre Kohler, en charge de l'Energie, et Gérald Schaller, aux Finances, s'étaient réjoui de pouvoir engranger ainsi un bénéfice net de plus de 30 millions de francs. Une vraie manne, dont une moitié a aussitôt servi à équilibrer les comptes 2002 et l'autre a été mise en réserve pour atténuer des déficits futurs. Le budget 2004 prévoit déjà une ponction de 3,25 millions.

Dindon de la farce

A considérer l'évolution très favorable de la valeur des actions FMB, le Jura fait aujourd'hui figure de dindon de la farce. Au train du déclin de ses finances, les 30 millions de francs recueillis auront tantôt fondu. En revanche, côté FMB, le résultat aboutit à un cadeau de près de 22 millions de francs. Acquis pour 32 millions de francs, les 90.000 actions «jurassiennes» valent en effet, à ce jour, près de 55 millions!

Consolation, le Jura dispose encore de 154.800 actions FMB. Le blocage conventionnel attaché à l'autorisation de vente dans le public sera levé le 30 juin prochain. Déjà, dans l'entourage de Gérald Schaller, on songe à une nouvelle cession partielle. /JST

Tout sur la Question jurassienne

Littérature ■ L'histoire de la naissance du canton racontée en 130 pages par Alain Pichard, journaliste mué en historien

«Un livre pour les 25 ans de notre canton!» Sous ce titre de détresse, le groupe parlementaire chrétien-social indépendant (PCSI) déposait dernièrement une motion réclamant l'édition d'un ouvrage anniversaire. Une façon de souligner une évidence: en dehors de la célébration et de l'illustration de l'indépendance, rien ou presque n'a été publié sur le Jura et plus encore sur le développement de la Question jurassienne. Et ce n'est pas un hasard si l'éditeur d'Alain Pichard apporte ce complément au titre retenu: «Avant et après la naissance du 23e canton suisse».

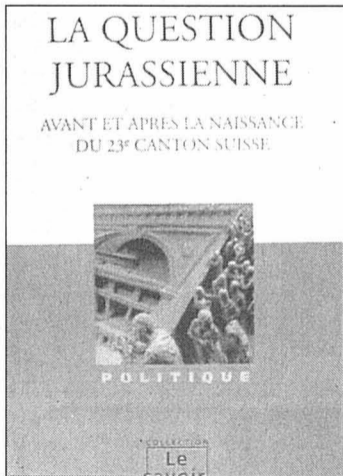
Les mois à venir verront peut-être éclore d'autres ouvrages. Reste que celui d'Alain Pichard comble une réelle lacune, identifiée d'ailleurs par l'intéressé. «Sollicité, explique-t-il, par Bertil Galland, président du comité d'édition de la collection «Le

savoir suisse» (réd: inspirée de celle des «Que sais-je»), pour une contribution à caractère politique non alors définie, j'ai été frappé par le cas de la Question jurassienne. A l'origine de nombreuses publications de la part des antagonistes, mais aussi de chercheurs, de politologues, historiens ou de polémistes à l'époque des «années de braise», la Question n'a jamais été vraiment racontée dans son ensemble. J'ai choisi de m'atteler à cette tâche».

Précieuse référence

L'auteur n'a pas dû se faire violence. Tant il connaît parfaitement le sujet. Attaché au quotidien «24 heures», Alain Pichard n'a cessé, depuis 40 ans, de couvrir, comme on dit, la Question jurassienne. En fait, «couvrir» est ici trop léger. En réalité, l'intéressé, jamais satisfait des discours, s'est constamment appliqué à en savoir plus. Une plume aiguisée au service d'un regard exigeant.

«Diabement dense». C'est le jugement qui surgit une fois le livre refermé. Pas besoin d'être volumineux pour être complet, au point de présenter et expliquer la Question jurassienne sous tous ses aspects. Contraint à la brièveté, Alain Pichard démêle tous les fils et pour ne sui-



Le livre d'Alain Pichard vient enrichir la collection «Le savoir suisse». PHOTO SP

vre que les plus conducteurs et les plus révélateurs.

Tout sur tout et sur tous

Ouvert par un bref survol des siècles passés destiné à planter la complexité du décor et du sujet, son histoire des faits et des idées ainsi que des pouvoirs et des hommes démarre en 1947 pour s'achever en 2003. Dépouillé de toute concession et marqué par une constante recherche de précision et d'objectivité le livre s'affiche, au terme de ses seize chapitres, comme un document de référence. S'il ne contient aucune révélation ni ne délivre aucun secret, il dit tout sur tout et sur tous. La Question jurassienne possède aujourd'hui son livre d'histoire. Une lecture roborative assurée. /JST

«La Question jurassienne», par Alain Pichard, Presses polytechniques et universitaires romandes, collection «Le savoir suisse»

EN BREF

JAZZ AU SOLEIL ■ Billiger Bauer de retour. Après la sortie de son CD en 2002, la formation de jazz Bauer Billiger est de retour au café du Soleil, à Saignelégier. L'ensemble de Zurich (neuf musiciens) poursuit son travail d'improvisation jazz-funk en s'alliant la complicité de deux nouveaux musiciens, au violoncelle et au saxo soprano. Billiger Bauer est actuellement en répétition aux Franches-Montagnes. Le fruit de ce

travail sera à découvrir demain soir, dès 21 heures. /mgo

LES POMMERATS ■ Crédit et comptes acceptés. Mercredi soir, 21 personnes ont porté présence à l'assemblée communale des Pommerats. Les ayants droit ont approuvé un crédit de 80.000 francs, destiné à la réfection de l'isolation du bâtiment scolaire. Les comptes 2003, qui bouclent avec un bénéfice de plus de 30.000 francs, ont eux

aussi passé la rampe sans difficulté. /hem

LAJOUX ■ Concert de la fanfare. La population et les mélomanes sont invités à venir écouter le concert annuel de la Fanfare de Lajoux, demain soir à 20h15, à la maison des œuvres. La Chorale de l'école primaire ouvrira les feux, suivie des Cadets-Luckie's. Ce concert sera suivi d'une soirée familiale. /comm-hem

VIDÉASTES ■ Médaille de bronze. Le Caméra club Jura s'est distingué en remportant une médaille de bronze lors du Festival ciné-vidéo romand non professionnel, qui s'est déroulé dernièrement à Domdidier. Le film primé est d'Armand Desboeufs, de Delémont, et du journaliste Pierre Boillat. Ce film est consacré à l'artiste Camillo et dure neuf minutes. /comm-hem

RÉGION PRATIQUE

URGENCES

- Ambulances de Saignelégier: 144 ou 032 952 12 12.
- Médecins: en cas d'absence du médecin habituel, téléphoner à l'hôpital Saint-Joseph à Saignelégier, 032 952 12 12.
- Pharmacies: des Franches-Montagnes, Saignelégier, tél. 032 951 12 03; St. Hubert, Le Noirmont, tél. 032 953 12 01.
- Dépannages: Centrale, 032 955 14 12.
- Taxis: piquet de nuit 032 951 21 18.
- Centre de loisirs:
 - Piscine: lu 13h30-21h, ma-ve 10h-21h, sa et jours fériés 10h-20h, di 10h-18h. Rens. au 032 951 24 74.
 - Patinoire: lu 13h30-16h15,

ma-ve 10h-11h45/13h30-16h15, sa/di 14h15-16h15.

BIBLIOTHÈQUE

■ Le Noirmont: lu 17-19h, ma 14-17h, ve 8h30-11h30.

AGENDA

AUJOURD'HUI

- Saignelégier Hôtel de ville, concert de La Chanson des Franches-Montagnes, 20h15.
- Les Bois Halle communale, «Quelle santé», par la Théâtrale des Bois, 20h15.
- Courtemaître Salle des fêtes, concert de l'Ensemble de cuivres jurassiens (piano et Brass Band), 20h30.

DEMAIN

- Saignelégier Café du Soleil, jazz avec Billiger Bauer, 21h.



CLUB DES
LECTEURS DE
L'IMPARTIAL

PROGRAMME

Retrouvez-nous sur Internet
www.limpartial.ch
Tél. 032 910 20 42 (le matin)

LA CHAUX-DE-FONDS

ZAP Théâtre, Numa-Droz 137
Les 19, 20, 26 et 27 mars 2004.
Ve et sa à 20 h 30. Di à 17 h.



LE TOMBEUR

De Robert Lamoureux
Mise en scène: Cathy Maillard et Vincent Orlandini



Une adaptation de «La Brune que voilà» de Robert Lamoureux. Libre, jeune et beau, Michel collectionne les maîtresses et vend des bagnoles. Son compère le bienveillant Louis, répare les bagnoles et collectionne les problèmes... La vie va bon train

dans cet appartement, entre les apparitions charmantes et les roucoulements, une journée qui s'annonce fort bien, lorsque survient d'on ne sait où, un mari jaloux. Oui, un mari, mais lequel?

Prix d'entrée: Fr. 22.-;
AVS, Al et Etudiants: Fr. 18.-; enfants: Fr. 15.-
Réservations: Coiffure Malice, Jeanneret 19.
Le Locle, tél. 032 931 32 04.
Les samedis après-midi, dimanches et lundis:
079 663 73 79



LA CHAUX-DE-FONDS

Temple Saint-Jean, Helvétie 1
Du 25 au 28 mars 2004.
Les je à 19 heures; Les ve et sa à 20h30;
les di à 17h30

Association



Entretiens avec le metteur en scène et les comédiens à l'issue des spectacles

LES FLEURS DE JEAN

D'après l'évangile de Jean
Adaptation et mise en scène: Robert Sandoz

Quoi de plus naturel de vouloir convier Jean au temple... Saint-Jean? Robert Sandoz, celui-là même qui avait su convaincre en montant «La Servante», propose une relecture contemporaine du plus intellectuel, mais aussi du plus dur des évangiles, un drame littéraire central dans notre culture judéo-chrétienne.



Prix d'entrée: Fr. 15.-
(Prix de soutien: Fr. 25.-)

Location et renseignements:
Tél. 032 968 42 91



LA CHAUX-DE-FONDS

Beau-Site
Vendredi 19 mars à 20 h 30



THÉRÈSE RAQUIN

Par le Théâtre des Osses de Givisiez

d'Emile Zola

Mise en scène: Gisèle Sallin

Madame Raquin, la mère, Camille, son fils et Thérèse Raquin, sa nièce adoptive, vivent dans une ruelle sombre de Paris. Camille a réalisé son ambition: devenir fonctionnaire. Thérèse, qui a consenti à épouser Camille, brode au-dessus de la mercerie de la mère...



Prix d'entrée: Fr. 40.-, Fr. 30.-, Fr. 10.-

Location: Billetterie de L'heure bleue,
tél. 032 967 60 50 ou billet@heurebleue.ch

Renseignements: www.heurebleue.ch -
www.tpr.ch ou tél. 032 967 60 50 - 032 913 15 10



LA CHAUX-DE-FONDS

Bikini Test
Vendredi 19 mars
de 21 h 30 à 2 heures



Post-rock

SEETHINGS (SWE) IN VITRO (CH)

Regardez bien l'eau avant de bouillir ou la mer avant la tempête. La musique de ce combo suédois, harmonieuse et sous pression constante, est exactement ce moment-là. Une lente progression vers le déchaînement ravageur d'un rock puissant!



Prix d'entrée: Fr. 12.-

Renseignements: www.bikinitest.ch



LE LOCLE

Temple
Dimanche 21 mars à 17 heures



MENDELSSOHN

Direction: François Cattin
avec: Miriam Aellig, soprano; Laure-Anne Payot, mezzo-soprano; Catherine Perregaux, piano



Une rencontre avec un compositeur surdoué au travers de sa musique pour chœur a capella et de ses lieder pour voix et piano. Un trajet envoûtant.

Prix d'entrée: Fr. 25.-; Fr. 20.-

Location: 032 913 53 23

Renseignements: 032 913 53 23



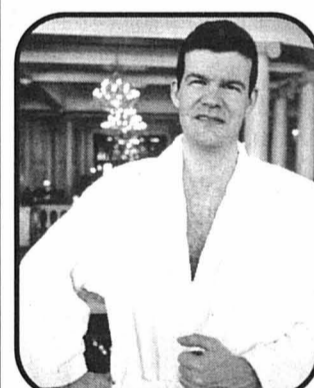
LE LOCLE Casino-Théâtre

Judi 25 mars à 20h30. COMPLET.
Supplémentaire vendredi 26 mars
à 20 h 30



MARC DONNET-MONAY

«Complètement épanoui»



L'humoriste dégaï de tout, mais revenu de rien, revisite un personnage du répertoire qu'il affectionne par dessus tout: lui-même! «Avec ce one-man-show qui aborde les thèmes les plus éternels (hôtesse de l'air, ping-pong, Bill Murray) et les plus anodins (sexe, religion, politique), j'ai décidé, pour la première fois sur scène, de me sentir bien dans ma vie, ou pour dire les choses plus simplement, d'être enfin complètement épanoui».

Prix d'entrée: Fr. 35.-

Location: Office du Tourisme,
tél. 032 931 43 30.

Renseignements: Casino-Théâtre,
tél. 032 931 56 73.



LA CHAUX-DE-FONDS

Cinéma Scala - Serre 52
Mardi 23 mars
à 20 h 30



CLUB DES
LECTEURS DE
L'IMPARTIAL

vous offre

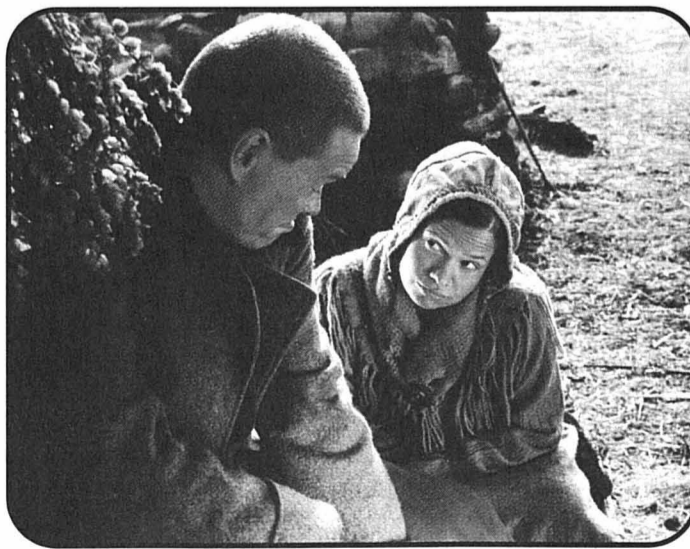
50 invitations

Une comédie en ouverture des Films du Sud

KUKUSHKA

Film d'Aleksandr Rogoshkin

Réalisé par le cinéaste russe Aleksandr Rogoshkin, «Kukushka» («Le coucou») est une comédie contre l'absurdité de la guerre inspiré d'un fait réel. Deux soldats censés se combattre prennent la fuite et trouvent refuge chez une paysanne qui n'y peut rien. Quand l'humour s'allie à l'humanisme.



SOIRÉE D'OUVERTURE

LES FILMS DU SUD

FESTIVAL DE CINÉMA

2 invitations par carte de membre,
à retirer à la réception de L'Impartial, rue Neuve 14 à La Chaux-de-Fonds.

Les réservations par téléphone ne sont pas acceptées.

Les Films du Sud à La Chaux-de-Fonds, du 24 au 30 mars au cinéma ABC

LA CHAUX-DE-FONDS

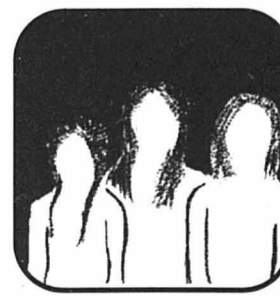
L'heure bleue - L. Robert 29
Me 31 mars, je 1^{er} et ve 2 avril à 20h30;
sa 3 avril à 17 heures

Théâtre du Lycée
Blaise Cendrars

L'ÉVEIL DU PRINTEMPS

de Frank Wedekind
Mise en scène: Pier-Angelo Vay

La pièce traite de l'éveil de la sexualité. L'action se déroule dans les années 1880 d'une Allemagne prude et répressive. Sur cette scène-là ne peut que se nouer une théâtralité perverse des corps. Ainsi, maladroitement et risiblement, les adolescents de Wedekind accèdent à une représentation désenchantée d'eux-mêmes.



Prix d'entrée: Fr. 17.-

Location: Billetterie de L'heure bleue,
tél. 032 967 60 50 ou billet@heurebleue.ch

Renseignements: L'heurebleue.ch,
tél. 032 967 60 50



immobilier à vendre

KS Immobilier

028-434609/2100

A vendre à Neuchâtel

APPARTEMENT RÉSIDENTIEL DE 5 1/2 PIÈCES

2 salles d'eau, de plain-pied, avec terrasse et vue sur le lac. Finitions au gré du preneur.

Katia Sandoz 079 718 21 20
www.ks-immobilier.ch

LOYE (VS)

A proximité des stations de ski
A vendre

Chalet 4 1/2

avec vue et cachet
Fr. 267 000.-

Tél. 079 216 85 29

Publicité intensive,
Publicité par annonces

immobilier à louer

THE SWATCH GROUP IMMEUBLES SA

132-145924

A LOUER

Appartement de 3 pièces

St-Imier, Châtillon 12 - Dans petit immeuble tranquille, cuisine agencée, balcon. Fr. 875.- charges et Diatel compris. Libre de suite ou à convenir. N° ISID 3266.02.003. S'adresser à Mme Scarpino.

GÉRANCE IMMOBILIÈRE LE LOCLE

Grand rue 5 - 2400 Le Locle - Tél. 032 931 62 40
Composez N° ISID sur www.immostreet.ch/swatchimmo-lelocle

CHAUX-DE-FONDS

Rue des Crêtets 143

3 pièces

- Fr. 873.- ch. incl.
- Date d'entrée à convenir
- Grand balcon
- Cuisine semi-agencée
- A proximité des transports publics
- Situation tranquille

wincasa

Services Immobiliers
Stéphane Quartier
Téléphone 032 723 09 17
stephane.quartier@wincasa.ch
www.wincasa.ch

USPI

041657046

Une piqûre
aux
grands
effets:
Donnez de
votre sang



www.regimmob.ch

suva

MEMBRE **UNPI**

028-435327

**A louer
Champ-Fleuri 20
à Tramelan**

Joli 3 pièces

- cuisine neuve et agencée
- grand balcon
- situé dans un quartier tranquille
- possibilité de louer un garage

Libre de suite ou à convenir

Liste des appartements vacants à disposition
Pour plus d'informations: www.geco.ch

Groupe GECO SA

22, av. de la Gare - 2800 Delémont | 032 423 28 58

014-101839

**A louer
La Chaux-de-Fonds
Rue de la Paix 19**

Studio

Fr. 490.- charges comprises.

Appartement 1 1/2 pièce

Fr. 580.- charges comprises.

Entièrement rénové,
cuisine agencée,
dans immeuble soigné
avec ascenseur, calme et central.

Tél. 032 751 51 52

121-761984

**A louer
Tramelan 1
à Saint-Imier
3 et 4 pièces**

Appartements rénovés

- cuisines agencées
- salles de bains/WC
- immeuble pourvu d'une buanderie
- possibilité de louer un garage

Libres de suite ou à convenir

Liste des appartements vacants à disposition
Pour plus d'informations: www.geco.ch

Groupe GECO SA

22, av. de la Gare - 2800 Delémont | 032 423 28 58

014-101840

FIDIMMOBIL
Agence Immobilière
et Commerciale SA

À LOUER tout de suite
à La Chaux-de-Fonds,
Fritz-Courvoisier 34C

**Joli appartement de
3 1/2 pièces au 2° étage**

Cuisine agencée, salle de
bains/WC, balcon, cave.
Fr. 1100.- + Fr. 170.-
de charges

+ possibilité de place de parc

Contact: Mlle Gonzalez
Ligne directe: 032 729 09 57

Av. Léopold-Robert 83 2300 La Chaux-de-Fonds
www.fidimmobilsa.ch

014-101847

028-434824

immobilier
à louer

CHAUX-DE-FONDS

Av. Charles-Naine 5

Magasin avec vitrine

- Libre de suite ou à convenir
- Surface de 55 m²
- Au rez-de-chaussée
- Idéal pour commerçant dynamique et innovateur
- Excellente situation dans un quartier à forte densité d'habitation

wincasa

Services Immobiliers
Anne-Hélène Gex
Téléphone 032 723 09 15
anne-helene.gex@wincasa.ch
www.wincasa.ch

USPI

041-661433

À LOUER

www.gerancia-bolliger.ch

**AU LOCLE
Appartements de
3 1/2 et 4 pièces**

Cuisine agencée, hall avec
armoires, salle de bains-WC,
réduit.

5 1/2 pièces rafraîchi

Cuisine agencée ouverte (frigo,
hotte, vitrocéram, four, lave-
vaisselle), salle à manger,
3 chambres, 1 grande mezza-
nine avec cheminée de salon,
WC séparés, salle de bains avec
baignoire, douche, lavabo et
bidet, hall, appartement man-
sardé, poutres apparentes et
plafonds boisés

L'immeuble possède des
dépendances.

Libres tout de suite.
Situation: France 21.

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Gérancia & Bolliger S.A.
Av. Léopold-Robert 12
Tél. 032 911 90 90
2300 La Chaux-de-Fonds
info@gerancia-bolliger.ch

MEMBRE UNPI

132-146605

Solution du mot mystère: MUNTJAC

C'est décidé...

Je m'abonne!

Je choisis le mode de paiement :

annuel Fr. 312.-
1 mois gratuit offert
à tout nouvel abonné.

semestriel Fr. 166.-

trimestriel Fr. 88.-

Je désire recevoir la carte LABEL BLEU réservée aux abonnés réguliers
et profiter de réductions pour divers spectacles et manifestations.
Merci d'écrire en majuscules!

Nom et prénom:

Rue et no:

NP/Localité:

Numéro de téléphone:

Date:

Signature:

Je réglerai ce montant au moyen du bulletin de ver-
sement qui me parviendra ultérieurement. (Pour la
première période ce montant sera déterminé au
prorata.)

Coupon à retourner à L'IMPARTIAL, service clientèle,
rue Neuve 14, case postale, 2302 La Chaux-de-
Fonds. Formulaire également disponible sur internet
à l'adresse www.limpartial.ch rubrique abonnés ou
clientele@limpartial.ch.

L'Impartial
Regards sur les générations futures

Une peur bleue du bonheur

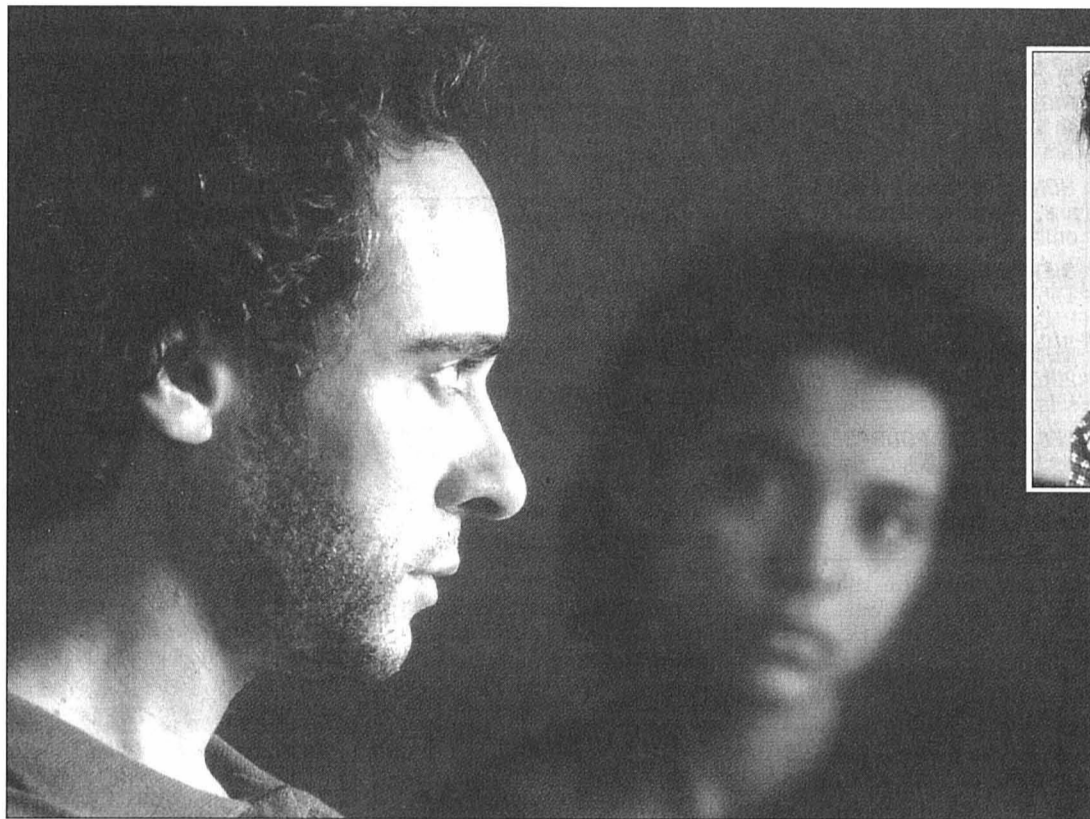
«D'ici à la joie» ■ *Installée au Portugal, la Neuchâteloise Jeanne Waltz revient au pays pour présenter son premier long métrage. Rencontre avec une cinéaste qui avance à son rythme*

Née en 1962, Jeanne Waltz a grandi dans le canton de Neuchâtel. En 1981, cette passionnée de cinéma s'en va gérer une petite salle à Berlin. Dans la ville d'avant la chute du Mur, la Neuchâteloise finit par se sentir étouffée. En 1989, «les hasards de la vie» la conduisent au Portugal, où elle se forme, sur le tas, aux métiers du cinéma. Elle y travaille en tant que cheffe décoratrice, scénariste et réalisatrice. Ces dernières années, les Neuchâtelois ont pu découvrir trois de ses cinq courts métrages à l'ABC, à La Chaux-de-Fonds: «La couveuse», «Ce que je te veux» et «La reine du coq-à-l'âne». L'ABC accueille aujourd'hui le premier long métrage de Jeanne Waltz, «D'ici à la joie». Interview.

Propos recueillis par
Dominique Bosshard

Comment est né ce premier long métrage?

Jeanne Waltz: Mon dernier court métrage de fiction («The fat dancer's tuesdays», ndr) contenait un petit bout de documentaire. J'y posais cette question: «Comment savez-vous si vous êtes amoureux?». «Quand je commence à avoir peur de perdre la personne aimée», a répondu quelqu'un. «D'ici à la joie» développe cette idée-là. Mon personnage masculin quitte ceux qu'il aime, il préfère anticiper cette perte qui le terrorise tant. Evidemment, c'est une lâcheté par rapport à lui-même, et il vit comme



Francisco (Dinarte Branco) s'est muré dans la solitude... La cinéaste neuchâteloise Jeanne Waltz (médaillon) lui offre une seconde chance.



téressent pas tellement. J'ai sacrifié à cette vision-là dans mon premier court métrage, car à cette époque je découvrais la ville, bouche ouverte, estourbie.

Vous avez écrit le scénario, assumé le montage: par volonté de tout maîtriser?

J. W.: Non. Travailler avec des gens avec qui on s'entend vraiment bien, c'est toujours mieux que travailler seul. Mais, pour la phase du montage, je ne vois pas qui, sur place, j'aurais pu choisir. Trouver quelqu'un ailleurs aurait coûté trop cher. Cela dit, on trouve de très bons techniciens au Portugal: ils ont acquis beaucoup de savoir-faire, car on y tourne quantité de téléfilms français! On ne peut pas parler d'industrie du cinéma, mais ce pays est en mesure de proposer des services, une structure. /DBO

La Chaux-de-Fonds, ABC. Projection en présence de la réalisatrice vendredi, à 20h45

quelqu'un qui est déjà mort. Ensuite, j'ai voulu mettre cet homme en contact avec son contraire, avec une pulsion de vie. Je me suis souvenue d'un jour où, dans ma rue, je marchais derrière cinq gamines qui se moquaient de tout le monde. Elle étaient souriantes, sexy, sans agressivité. C'est à partir de ces détails qu'est née toute l'affaire.

Peut-on parler de thématiques récurrentes dans vos films?

J. W.: Je pense qu'on y trouve toujours quelqu'un qui perd quelque chose. Com-

ment arrive-t-on, ou n'arrive-t-on pas, à vivre avec cette perte?

«D'ici à la joie» évoque l'espoir, la foi, la charité. Comment vous situez-vous par rapport à ces valeurs?

J. W.: Ce sont les vertus chrétiennes de base, mais je ne suis pas du tout religieuse. Dans mes propres valeurs, je placerais la foi si on l'élargit à la foi en l'humain. J'ai mentionné ces vertus pour souligner le côté ascétique du personnage. Francisco vit comme un saint, mais avec cette grosse tare initiale: il ne peut donner ni recevoir.

Le film se déroule dans une Lisbonne très éloignée de la carte postale...

J. W.: Je voulais une opposition entre la campagne d'où le personnage vient, ce paysage brûlé et très dépouillé, et la tour où la jeune fille vit. J'aime beaucoup les contrastes entre le neuf et l'ancien, les plans qui mettent en présence les buildings et les champs. Des champs qui, d'ailleurs, se font bouffer à une vitesse terrifiante. J'ai du reste pu jeter à la poubelle les premiers repères que j'avais effectués, un an avant le tournage. Les clichés sur Lisbonne ne m'in-

Les dés sont pipés

«Le maître du jeu» ■ *Gary Fleder renoue avec le film de prétoire. Convaincant*



John Cusack a l'air de rien, mais...

PHOTO RIALTO

Par
Vincent Adatte

Cinquième long métrage de son auteur, «Le maître du jeu» («The Runaway Jury») est une bonne surprise dont la subtilité d'analyse mérite le détour. Réalisateur tout-terrain, l'Américain Gary Fleder (né en 1965) renoue avec un genre très spécifique à son pays, le film de prétoire. Très en vogue à la fin des années cinquante, ce sous-genre hollywoodien a surgi à point nommé pour rassurer une opinion ébranlée par les excès du macarthysme, en promouvant l'idée d'une justice impartiale et, surtout, intè-

gre - «Autopsie d'un meurtre» (1959) d'Otto Preminger constituant toujours le modèle du genre... Trois ans après le massacre de son mari et de onze de ses collègues par un déséquilibré indument armé, une veuve courageuse s'évertue à faire condamner le fabricant d'armes «impliqué» dans ce drame devenu hélas très ordinaire. Dans la salle du tribunal, Wendall Rohr (Dustin Hoffman), son avocat, entame en tout bien tout honneur une première passe d'armes avec le mandataire des armes à feu Vicksburg.

Au même moment, au sous-sol, Rankin Fitch (Gene Hackman) accomplit une sale beso-

gne où il excelle. Grâce à un système de surveillance vidéo aussi sophistiqué que clandestin, Fitch enregistre les moindres tics et gestes des jurés dont il décrypte les profils psychologiques et idéologiques. Ce faisant, il croit être en mesure de transmettre à l'avocat défendant les intérêts de Vicksburg de précieuses informations qui pourraient permettre à ce dernier de contrôler le jury.

Le grain de sable

Un seul juré échappe à la sagacité de Fitch, le dénommé Nick Sears (John Cusack). Bien mal lui en prend, car l'homme est un jeune activiste «anti-armes» qui a réussi à infiltrer le jury. Jouant à l'idiot mais n'en pensant pas moins, Sears va parvenir à manipuler son monde pour faire gagner sa (bonne) cause. Par le biais d'un casting très judicieux, qui voit deux «vieilles» stars (Hoffman et Hackman) se faire berner par un représentant de la nouvelle génération dont le terme camouflage fait merveille, Fleder réussit à créer un trouble salutaire... L'idée de justice n'est plus ce qu'elle était, car son triomphe passe désormais par sa négation. /VAD

Neuchâtel, Rex; 2h07

A bouh! portant

«Gothika» ■ *Kassowitz se fait peur à Hollywood*

Remarqué en Europe par «La haine» (primé à Cannes, en 1995) puis aux Etats-Unis par le polar fantastique «Les rivières pourpres», Mathieu Kassowitz a eu l'heur de plaire au plus célèbre producteur de Hollywood, le nabab du film d'action Joel Silver. Qui, flanqué du réalisateur de «Retour vers le futur», Robert Zemeckis, a décidé de confier au jeune «Frenchie» (né en 1967) la réalisation d'un de leurs films de genre bien saignant: un polar d'horreur métaphysique.

L'histoire? Psychologue réputée, Miranda Grey se réveille emprisonnée dans l'institution pour laquelle elle travaille, accusée d'avoir sauvagement assassiné son mari. Elle n'arrive pas à croire qu'elle est une criminelle et se rend compte qu'elle est en fait le jouet d'une force surnaturelle qui la manipule.

Résultat? Le petit Français se retrouve donc à Hollywood pour tourner avec des stars (Halle Berry, Jennifer Lopez, Robert Downey Jr) et de très gros moyens. Il faut dire que «Kasso» se s'en prive pas. Revisitant un peu tous les classiques du genre («Carrie», «Christine», «Le silence des agneaux» ou «Le sixième

sens») avec une esthétique aquatique à la «Matrix», il additionne les frayeurs dans un malin glissement vers le fantastique le plus glauque.

A la longue, on sent que le cinéaste se sent gêné aux entournures. Comme si le fait de faire du fantastique pour le plaisir ne lui suffisait pas, il s'ingénie à réfléchir (un peu trop fort) sur les tenants et aboutissants des implications sociopsychanalytiques de la question. C'est alors que l'on se prend à regretter qu'à la barre de «Gothika» il n'y ait pas eu qu'un bête et efficace metteur en scène de série B. /FMA

Neuchâtel, Palace; La Chaux-de-Fonds, Plaza. Film précédé par «Le vent de Beyrouth», un court métrage où le Neuchâtelois Aubry Houtt tient le premier rôle



Halle Berry: criminelle? PHOTO SP

PORTRAIT DE FEMME

Un mystère non élucidé

Dans ce premier long métrage un peu languissant, le cinéaste britannique Peter Webber a tenté d'expliciter sur le mode de la fiction le mystère de la conception de l'un des portraits les plus célèbres de l'histoire de la peinture. Il s'agit de «La jeune fille à la perle», peinte par l'artiste flamand Jan Vermeer sans doute au début des années 1660 dans son atelier de Delft - Marcel Proust en a décrit la «prodigieuse et secrète unité atmosphérique et émotionnelle» dans un chapitre d'«A la recherche du temps perdu».

Joliment troussé

Libre adaptation du best-seller de Tracy Chevalier, «La jeune fille à la perle» s'attache aux pas de Griet (Scarlett Johansson), une jeune fille pauvre qui est engagée comme bonne à tout faire au service de la famille Vermeer. Remarquée par le peintre (Colin Firth), Griet devient son modèle, avant d'être ignominieusement chassée de la maison, une fois le portrait terminé. S'il trousse assez joliment son film à costumes, Webber échoue à nous faire ressentir le lien mystérieux (entre le peintre et son modèle) à l'origine du chef-d'œuvre. /VAD

Neuchâtel, Bio; 1h40

Plaidoyer en faveur de l'Europe

LE DOSSIER

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, Franz von Däniken, estime qu'une conception idéologique de la neutralité nuit aux intérêts de la Suisse

Par Erik Reumann

Dans un discours prononcé hier soir devant la Nouvelle Société Helvétique à Genève, le premier diplomate du pays, Franz von Däniken, analyse les possibilités et les limites de la politique étrangère suisse. Nous publions des extraits choisis et adaptés de ses propos.

«**L**a diplomatie suisse dispose de toutes les touches d'un clavier traditionnel. Mais rendons nous compte que notre instrument est petit. Il manque la caisse de résonance qu'offre un grand piano à queue. L'Union européenne est, même sur un plan global, omniprésente et il n'y a pas de doute que la Suisse ne pourrait que profiter d'une adhésion à l'Union européenne. L'action de

la diplomatie suisse gagnerait en impact si nous pouvions compter sur le soutien des quinze États membres, par exemple à l'ONU, dans des questions de développement, ou encore dans le cadre de la promotion civile de la paix. Sans l'effet multiplicateur d'une adhésion à notre action diplomatique, elle perd de son influence. Ceci est vrai surtout au niveau multilatéral. (...) C'est visible dans l'affaiblissement de notre

position au sein de l'OMC. Pensez aussi aux difficultés que la Suisse doit affronter dans le cadre de candidatures pour le siège d'organisations internationales à Genève, ou encore pour les candidatures qu'elle soumet pour des positions importantes dans le monde onusien. Croire que la Suisse puisse profiter spécifiquement de sa non-adhésion à l'Union européenne s'avère en fin de compte être une illusion.

J'en conviens, il y a des cas où les États étrangers nous approchent pour nous demander un service, de bons offices, justement parce que la Suisse n'est pas membre de l'Union européenne. Mais généralement il s'agit d'initiatives plutôt marginales, car les affaires importantes nécessitent tôt ou tard le soutien de l'Union européenne, dont nous partageons largement les convictions en matière de relations internationales.

Même si l'on admet que notre position en tant qu'État non membre de l'Union européenne puisse nous donner un profil particulier et utile, cela ne met pas en question le fait que l'action d'une Suisse membre de l'Union européenne gagnerait en efficacité et visibilité, du moins au niveau européen.

Dans un monde globalisé, on ne peut plus avoir des visions tout seul. Je me corrige: on peut avoir des visions individuelles, mais pour les réaliser il faut des partenaires, de véritables partenaires avec qui on partage tout un héritage de convictions et de valeurs, telles celles que nous partageons avec nos voisins européens.

Aujourd'hui, au seuil du XXI^e siècle, la souveraineté d'un État est une souveraineté partagée. Les problèmes et les défis du monde moderne, pour autant qu'ils soient d'une dimension internationale, voire globale, dépassent la souveraineté d'un État. A vous de deviner avec qui la Suisse devrait partager sa souveraineté pour accroître son rayonnement et son efficacité. » /ERE-La Liberté

Le culte de la neutralité

Le Secrétaire d'Etat a en particulier abordé les problèmes que suscite une neutralité qui a quitté le terrain du droit international pour s'ériger, dans notre pays, en concept idéologique.

«L'immobilisme de la guerre froide a permis à la Suisse d'accomplir un remarquable exploit quand les fronts à l'Est et à l'Ouest ont commencé à s'effriter, c'est-à-dire quand il s'agissait de chercher des ouvertures permettant à l'Est et à l'Ouest de sortir de la confrontation. C'était le temps des difficiles et fragiles débuts de la «détente». L'instrument à la disposition de la Suisse était la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe - la CSCE. La neutralité a été le moyen qui a permis à la Suisse d'agir avec une certaine indépendance et de disposer d'une certaine marge de manœuvre sur le grand échiquier européen. (...)

On est en face d'un paradoxe. A la fin des années 80, la neutralité n'était pas seulement bétonnée par cinquante ans de guerre froide, mais elle en est même sortie renforcée, notamment par l'expérience de la Suisse dans la CSCE. La période de détente donc, qui aurait nécessité une conception plus flexible et différenciée de la neutralité, a paradoxalement mené à sa pétrification grâce au rôle que la Suisse, État neutre par excellence, jouait sur l'échiquier dont les grandes figures commençaient à bouger.

Des aberrations

Certes, des progrès ont été accomplis depuis lors. Il y a notamment eu la décision du Conseil fédéral de participer à des sanctions des Nations Unies, introduites à la suite de la guerre de l'Irak contre le Koweït. (...) Mais ces changements sont intervenus trop tard pour faire évoluer la perception de la neutralité sur le plan interne. En réalité, elle est devenue une idéologie qui, dans l'opinion publique suisse, s'est éloignée du droit international public, perdant ainsi sa vraie nature. La neutralité est devenue une formule pour une politique du non-engagement, de l'abstention, un symbole pour la fuite devant les responsabilités internationales. (...)

Lorsqu'elle devient idéologie, la neutralité ne produit pas seulement des aberrations dans les esprits, mais se prête aussi à une véritable terreur d'opinion. (...) » /ERE



Hier soir à Genève, le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, Franz von Däniken, a analysé les possibilités et les limites de la politique étrangère suisse. Extraits choisis et adaptés de ses propos. PHOTO KEYSTONE

Le scepticisme de la Suisse

Pour Franz von Däniken, la Suisse a longtemps sous-estimé l'importance du phénomène de l'intégration européenne.

«Même là où l'on prenait note du processus d'intégration européenne, les doutes, le scepticisme, voire la pusillanimité primaient sur une analyse objective et stratégique des enjeux qui en découlent.

Je sais qu'au sein de l'Administration fédérale, on s'est occupé tôt du phénomène. Mais l'administration seule ne suffit jamais pour sensibiliser l'opinion publique pour un mouvement européen important, voire de provoquer un débat politique dans le pays. Il faut un élan plus général, porté par les classes politiques et d'autres milieux ayant une influence mobilisatrice.

Pas d'intérêt particulier

Et puis, il faut admettre que l'Administration fédérale n'était pas non plus prête à porter un intérêt particulier à ce qui se passait autour de la Suisse, voire à saisir l'impor-

tance du mouvement d'unification européenne. Par contre, elle s'empessait systématiquement d'exprimer ses doutes et son scepticisme quant à des projets visionnaires concernant l'intégration européenne. Par exemple, je n'oublierai pas la rapidité avec laquelle, en 1979, le premier Rapport Tindemans sur la création d'une Union européenne a été disqualifié par le Secrétaire d'Etat de l'époque comme étant irréaliste et sans espoir.

Ou un autre exemple: quand j'ai repris, en 1981, mon travail à Bruxelles en tant que jeune secrétaire d'ambassade, mon chef de mission, parlant des négociations difficiles entre l'Union et l'Espagne et le Portugal en vue de l'adhésion de ces deux pays aux Communautés européennes, me disait: «L'Espagne et le Portugal au sein du Marché commun? Jamais!»

En revanche, autant la dimension politique du mouvement européen a été sous-estimée à l'époque, autant le défi économique de l'intégration a été saisi de façon rapide et efficace. » /ERE

La politique étrangère existe hors de l'UE

Tout en plaidant pour l'adhésion de la Suisse à l'Union européenne, Franz von Däniken a expliqué que la diplomatie helvétique dispose encore d'une certaine marge de manœuvre, en dépit de son isolement. Il mentionne trois domaines.

Premièrement

«Premièrement, l'adhésion à l'ONU a normalisé notre position dans le système international. Elle facilite notre travail et la promotion de nos valeurs sans que cela n'ait en soi entraîné un changement fondamental de notre politique. Je suis ravi de voir avec quelle rapidité l'opinion publique s'est rangée derrière cette adhésion, notamment - ou est-ce un paradoxe? - à la suite de la guerre contre l'Irak. Du point de vue de la politique étrangère, la vraie valeur ajoutée se trouve ailleurs: la Suisse a adhéré aux Nations unies au moment où le Conseil de sécurité onusien a commencé à écouter les pays membres de l'ONU qui n'y

siègent pas. Il s'agit là d'une timide tentative de démocratiser le Conseil de sécurité. La Suisse a ainsi pu s'exprimer à plusieurs reprises sur des questions de politique étrangère importantes. (...) Elle a ainsi pris position, entre autres, sur la crise irakienne et a plaidé en faveur de la Cour pénale internationale. Enfin, elle a présenté ses mesures en matière de lutte contre le terrorisme.

Deuxièmement

Deuxièmement, la Suisse jouit d'une grande liberté d'action, également en matière de politique de développement. La qualité de son aide est régulièrement reconnue, à la fois par le Comité d'aide au développement et par l'Organisation pour la coopération et le développement (OCDE). (...)

Troisièmement

Troisièmement, la liberté d'action de la politique étrangère suisse se trouve également élargie du fait que la promotion civile de la paix dispose

dorénavant d'une base légale et financière plus sûre et plus large: l'an dernier, les Chambres fédérales ont approuvé un crédit cadre sur quatre ans qui permettra de professionnaliser nos activités. (...) Bien conçue et bien gérée, la promotion civile de la paix permettra des contributions originales de la Suisse en matière de prévention de conflits, règlements de conflits et également de tâches post-conflituelles. (...)

Enfin, il reste toute une série de domaines classiques de la diplomatie, dans lesquels la Suisse dispose d'une large indépendance. Il s'agit naturellement de la défense de nos intérêts économiques, culturels, scientifiques et autres. C'est là un rôle traditionnel de la diplomatie, que nous ne négligeons pas, même s'il reste souvent dans l'ombre d'activités plus spectaculaires. ranz von Däniken a toutefois aussi montré que la diplomatie suisse dispose encore d'une certaine marge de manœuvre hors de l'Union européenne. » /ERE

TERRORISME

La Suisse ne serait pas une cible prioritaire

Le coordinateur des services de renseignement suisses, Jacques Pitteloud, et l'intellectuel musulman Hani Ramadan n'excluent pas la possibilité d'attentats en Suisse. Mais la Confédération n'est pas «une cible prioritaire» des islamistes.

«Une menace existe et était déjà prise en compte juste après le 11 septembre», souligne Pitteloud dans «L'Hebdo». Selon lui, la Suisse «n'est pas dans la ligne de mire prioritaire du terrorisme islamiste radical». Ses services n'ont du reste «jamais eu» d'indices concrets de menaces islamistes. Le coordinateur des services de renseignement estime toutefois qu'«il y a sans aucun doute un risque» d'attaques contre les intérêts de certains pays en Suisse.

Hani Ramadan rassurant

Hani Ramadan, directeur du centre islamique de Genève se veut lui aussi rassurant. Même s'il estime qu'une attaque terroriste en Suisse n'est pas exclue, la prise de position de Berne contre la guerre en Irak assure toutefois une «certaine protection», a-t-il souligné hier dans l'hebdomadaire «Facts».

Pour faire face à la menace islamiste, Jacques Pitteloud exige des moyens d'action légaux accrus, dénonçant l'«angélisme» qui a prévalu après l'affaire des fiches. Selon lui, il faut toutefois «se départir de l'illusion que l'on pourra supprimer définitivement le terrorisme (...) Il va falloir apprendre à vivre avec cette réalité: le terrorisme est avec nous pour très longtemps». /ats

«Véritable bombe à retardement»

Paquet fiscal ■ Les cantons référendaires lancent la campagne en vue de la votation du 16 mai. Les familles risquent d'être les premières victimes du projet

Le comité «Non au paquet fiscal», fondé par les cantons référendaires, a lancé, hier à Berne, la campagne pour les votations fédérales du 16 mai. Les familles et la classe moyenne seront les premières victimes du paquet fiscal, selon le comité.

«Si onze cantons ont pour la première fois utilisé le référendum contre une décision du gouvernement fédéral, c'est que le paquet fiscal est une véritable bombe à retardement», a déclaré Luigi Pedrazzini, président de la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) et conseiller d'Etat tessinois (PDC). «Le revers de la médaille reste caché», a-t-il poursuivi.

Aux abois

La majorité des cantons sont aux abois. Alors que les trois partis bourgeois appellent à voter oui au niveau national, leurs représentants engagés dans les gouvernements cantonaux défendent la position inverse. Au niveau cantonal, «il ne s'agit pas d'un combat gauche-droite», ont déclaré de concert Simonetta Sommaruga, conseillère aux Etats (PS/BE) et Eveline Widmer-Schlumpf, conseillère d'Etat grisonne (UDC).

Outre vingt gouvernements cantonaux, l'Union des villes suisses, de nombreuses communes et plusieurs parlementaires fédéraux soutiennent le référendum. Les pertes fiscales entraînées par le paquet fiscal sont évaluées à 4 mil-



Simonetta Sommaruga, conseillère aux Etats socialiste bernoise, et Luigi Pedrazzini, président de la Conférence des gouvernements cantonaux, hier à Berne lors du lancement de la campagne des cantons contre le paquet fiscal.

PHOTO KEYSTONE

liards de francs au total, dont 2,5 milliards pour les cantons et les communes. Avec ces baisses de recettes, les cantons et les communes se trouveront devant trois options: augmenter les taxes et les impôts, supprimer des prestations ou augmenter la dette, a souligné Kurt Fluri, président de la ville de Soleure et conseiller national PRD.

«Tueur» de croissance

Selon Simonetta Sommaruga, le paquet fiscal est un «tueur» de croissance. D'un

côté, les collectivités publiques vont encore diminuer leurs investissements, de l'autre, les citoyens vont consommer moins. Sans compter que d'autres baisses de recettes sont d'ores et déjà prévues: environ 800 millions pour la compensation de la progression à froid et 700 millions avec le 2e volet de la réforme des entreprises.

Si le peuple dit oui au paquet fiscal, la classe moyenne et les familles seraient particulièrement grugés, selon les opposants. La classe moyenne -

60% des contribuables - ne bénéficiera que de faibles allègements fiscaux, au contraire des contribuables aisés: avec un revenu brut supérieur à 230.000 francs, la baisse sera de 7500 francs. La classe moyenne, qui gagne entre 70.000 et 120.000 francs, paiera, elle, en moyenne 200 francs de moins.

Les plus aisés sortent également vainqueurs de l'autre pan du paquet fiscal, consacré à l'imposition des propriétaires immobiliers. Les propriétaires d'un appartement ou

d'une maison jusqu'à une valeur de 900.000 francs paieront davantage d'impôts. En revanche, plus la valeur de la propriété est élevée, plus la baisse d'impôt sera importante: moins 16.000 francs pour une propriété de 5 millions. Le paquet viole également la Constitution sur deux points: l'autonomie des cantons - en dictant les montants de certaines déductions - et le principe d'égalité entre les citoyens, a souligné Pierre Chiffelle, conseiller d'Etat vaudois et conseiller national (PS), en invoquant l'expertise juridique «Cagianut» et «Clavetti».

Le principe d'égalité entre les citoyens est violé à plusieurs reprises, en particulier dans l'imposition de la propriété. Pour ne citer qu'un exemple, la déduction pour l'épargne-logement permet à certaines catégories de contribuables de soustraire légalement une partie de leur revenu à l'impôt.

Antidémocratique

Enfin, le paquet fiscal est antidémocratique. «Celui qui voudrait dire oui à la nouvelle imposition de la famille et non à celle des propriétaires immobiliers ne pourra qu'accepter ou rejeter en bloc le paquet», ont souligné plusieurs intervenants.

Les cantons ont investi 2,1 millions de francs dans la campagne. «C'est probablement moins de 20% de la somme engagée par les partisans du paquet fiscal», a indiqué Luigi Pedrazzini. /ats

Blé transgénique: expérimentation lancée

Zurich ■ L'essai devrait durer près de quatre mois



Deux chercheurs de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich procèdent à l'ensemencement sur un terrain de huit mètres carrés à Lindau, dans la région de Zurich. PHOTO KEYSTONE

L'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) a lancé, hier, son essai de blé transgénique en plein air à Lindau, dans la région de Zurich. Il sera surveillé par l'Office fédéral de l'environnement (Ofefp). Greenpeace parle d'un «immense scandale», mais ne fera plus recours.

Le printemps ayant fait son apparition, les conditions sont idéales pour l'ensemencement. L'EPFZ avait indiqué, début mars, vouloir attendre un éventuel recours des organisations écologistes et des riverains. Elle souhaitait que ces

dernières le déposent le plus rapidement possible, afin d'éclaircir la situation juridique à temps pour pouvoir commencer l'essai. L'EPFZ a rappelé que l'expérience sert uniquement à des fins scientifiques. L'utilisation commerciale d'organismes génétiquement modifiés (OGM) n'est pas autorisée en Suisse. La loi prévoit des conditions strictes pour la recherche. L'EPFZ veut étudier deux blés génétiquement modifiés en les disséminant sur une parcelle de huit mètres carrés. L'essai, controversé depuis plusieurs années, durera quatre mois. /ats

Motion en faveur du bois indigène

Forêts ■ L'utilisation du bois suisse favoriserait l'environnement et l'emploi, selon Fernand Cuèche

De Berne
François Nussbaum

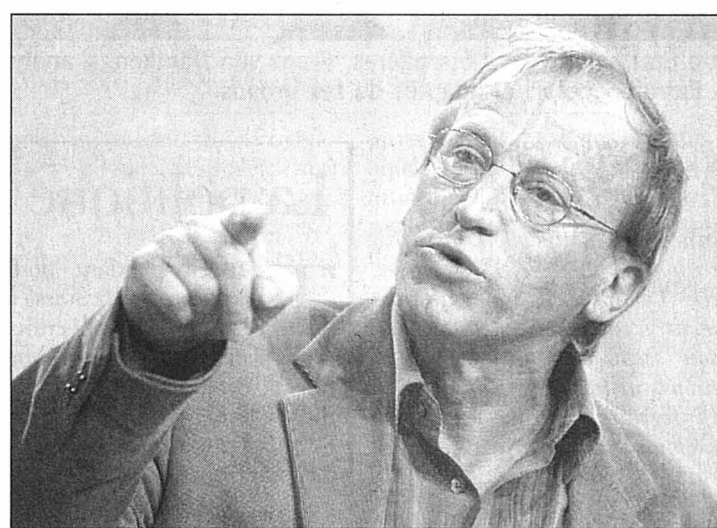
Dans une motion qu'il vient de déposer, l'écologiste neuchâtelois Fernand Cuèche demande que la Confédération ait recours, dans toute la mesure du possible, au bois indigène pour ses constructions. Son texte a été contresigné par 104 députés de tous bords, soit la majorité absolue du Conseil national.

Economie forestière en crise

Le bois, matériau de construction et matière énergétique renouvelables, est disponible en abondance en Suisse, rappelle le député. Dans le même temps, l'économie forestière helvétique traverse «la plus grave crise de son histoire». Or, si on ne renouvelle pas la forêt, sa capacité d'absorption de gaz carbonique (CO2) diminue.

L'utilisation du bois de proximité (récolté et transformé sur place) présenterait de nombreux avantages: pour les régions, l'environnement, l'emploi. En favorisant cette utilisation pour ses propres constructions, «la Confédération montrerait l'exemple aux investisseurs privés», estime Fernand Cuèche.

Il est conscient d'aller à l'encontre de la concurrence qu'on veut faire jouer sur les



Le conseiller national écologiste neuchâtelois Fernand Cuèche estime que l'économie forestière helvétique suisse traverse «la plus grave crise de son histoire». PHOTO KEYSTONE

prix et de la lutte contre le protectionnisme. Il précise donc, dans sa motion, qu'il faudra «exploiter de manière optimale la marge de manoeuvre offerte par les accords internationaux et par la loi sur les marchés publics».

S'entendre sur le plan international

De toute façon, expliquait-il hier, il faudra bien s'entendre au plan international pour réintroduire une forme de protectionnisme dans certains domaines. «Il est absurde d'abandonner la forêt en Suisse, de la surexploiter en Malaisie ou en Haïti et d'importer du bois de Scandinavie, à des milliers de kilomètres».

Il ne s'agirait d'ailleurs pas d'un protectionnisme national mais plutôt régional: si le bois de construction utilisé en Suisse vient d'Autriche ou de France voisine, il n'y aurait pas de problème. Mais il faut éviter les transports sur longues distances, qui augmentent aussi cette charge de CO2 qu'on veut pourtant réduire.

Parmi les 104 signatures figurent bon nombre de députés de gauche, mais aussi une quinzaine d'UDC, des radicaux, PDC et libéraux. S'ils maintiennent tous leur appui lorsque le National en débatera, la motion a toutes ses chances. /FNU

EN BREF

LIBRE CIRCULATION ■ Désaccord persistant entre Berne et Bruxelles. La Suisse et l'Union européenne (UE) n'arrivent toujours pas à s'entendre sur l'extension de l'accord sur la libre circulation des personnes aux dix nouveaux membres de l'UE. Une nouvelle session de négociations, hier à Bâle, n'a abouti à aucun progrès. Prochain rendez-vous: le 7 avril à Bruxelles. /ats

UDC ZURICHOISE ■ Good devrait succéder à Blocher. La commission de l'UDC zurichoise chargée de trouver un successeur au président démissionnaire Christoph Blocher a choisi l'entrepreneur de 50 ans Peter Good. La direction intérimaire doit se prononcer le 29 mars. Le vote des délégués aura lieu le 6 avril. Peter Good a été choisi parmi plus de dix candidats. /ats

FISCALITÉ ■ Vers une suppression des amendes héréditaires. La suppression des amendes dues par les héritiers d'un contribuable qui a grugé le fisc est en bonne voie. Par 33 voix contre 1, les Etats ont biffé, hier, deux articles de loi, adaptant du même coup le droit suisse au droit international. Cette modification concrétise une initiative jurassienne visant à exclure toute responsabilité des héritiers pour des amendes fiscales du défunt. Elle n'a pas donné lieu à des discussions, les Etats en ayant déjà accepté le principe en mars 2002. /ats

Loi sur la radio/TV adoptée au National

Médias ■ Régime plus libéral pour les diffuseurs privés

Les velléités libérales n'ont pas suffi pour remettre en cause le service public dans la révision de la loi sur la radio et la télévision. Le Conseil national a adopté, hier, le projet qui concrétise une asymétrie entre diffuseurs publics et privés.

Seuls quelques UDC et radicaux ont estimé que le texte n'était pas assez libéral et ont proposé de le rejeter lors du vote d'ensemble. Par 137 voix contre 26, la Chambre du peuple a préféré soutenir le projet, qui doit maintenant passer au Conseil des Etats.

Trois groupes

La gauche, le PDC et les députés des régions périphériques ont été suffisamment nombreux pour défendre l'idée d'un service public fort, incarné par la SSR. Les partisans du libre marché, provenant des rangs de droite et de la région zurichoise surtout, n'ont toutefois pas été en reste, obtenant de jolies victoires dans le domaine de la publicité et des concessions.

Les députés ont approuvé la séparation des diffuseurs en trois groupes: la SSR, les privés au bénéfice d'une concession remise par le Conseil fédéral et les privés sans concession. Désormais, seules les deux premières catégories toucheront une part de la redevance, estimée à 1,1 milliard par an, en échange du mandat de service public qu'ils remplissent.

La redevance devrait subir un «double splitting». Pour calculer la part revenant à la SSR et celle destinée aux privés (premier splitting), le National

a voulu que soient considérées séparément la redevance radio et la redevance TV (deuxième splitting).

Ainsi, les télévisions privées au bénéfice d'une concession toucheront au plus 4% du total de la redevance TV, le reste allant aux chaînes publiques. De même, les radios privées percevront au maximum 4% du total de la redevance radio, le reste allant aux programmes radio de la SSR.

Jusqu'à présent, les privés ne pouvaient prétendre qu'à 1% du montant des redevances. En outre, ils verront leurs finances s'améliorer grâce à un régime publicitaire plus libéral. Le National a en effet suivi le Conseil fédéral et autorisé les opérateurs commerciaux à diffuser de la publicité pour le vin, la bière et le cidre, ainsi que de la publicité de nature politique ou religieuse.

L'assouplissement doit permettre d'augmenter la manne publicitaire de 3 millions de francs, selon le conseiller fédéral Moritz Leuenberger. L'interdiction pour les alcools distillés, le tabac et les médicaments est en revanche maintenue.

Statu quo pour la SSR

Ces dispositions ne concernent pas la SSR, pour laquelle les députés ont voté le statu quo. Ainsi, on ne verra toujours pas de spots vantant une bière ou un parti politique à la télévision publique. Quant aux radios, elle n'ont toujours pas le droit de diffuser de la pub. En revanche, elles continuent de pouvoir recourir au parrainage. /ats

Monopole de Swisscom ébréché

Télécommunications ■ Le Conseil national refuse d'enterrer la révision de la loi. Le dernier kilomètre sera libéralisé

De Berne
Christiane Imsand

La révision de la loi sur les télécommunications aura été riche en coups de théâtre. Premier acte: à la surprise générale, une curieuse alliance socialiste/UDC l'emporte devant la commission des transports et des télécommunications.

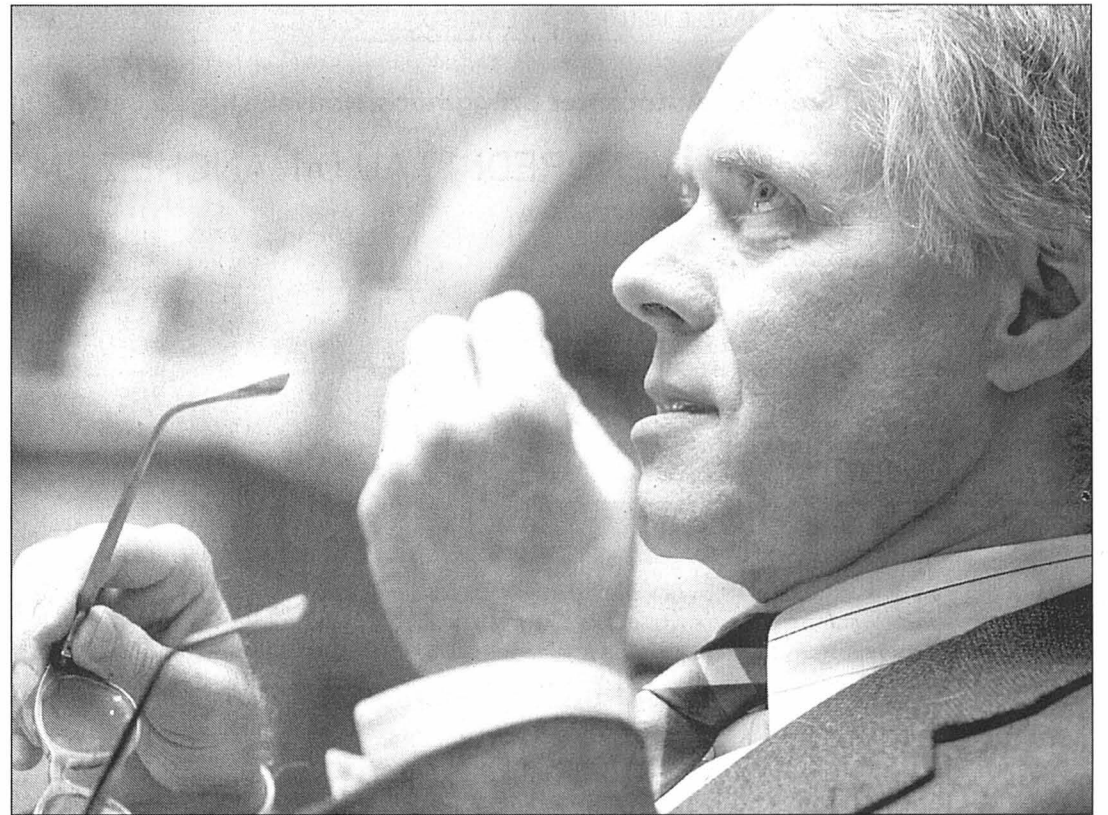
Le 10 février dernier, elle décide, par 15 voix contre 7, de ne pas entrer en matière sur ce projet qui a pour but essentiel de lever le monopole de Swisscom sur le dernier kilomètre de raccordement téléphonique. Deuxième acte: les députés agrariens se font remonter les bretelles et la majorité bourgeoise se reconstitue.

Déception à gauche

Résultat: le Conseil national a décidé hier par 98 voix contre 83 d'entrer en matière sur le projet. Dans la foulée, il a repoussé toutes les décisions de renvoi. Déception à gauche. La pièce s'achèvera probablement par le lancement d'un référendum.

Pour l'heure, on n'en est pas encore là. Il faut auparavant mener à terme l'examen parlementaire de la loi. Or la discussion de détail a dû être renvoyée à une session ultérieure puisque la commission, qui était opposée à l'entrée en matière, n'a pas encore déblayé le terrain.

Président du syndicat de la communication, le socialiste fribourgeois Christian Levrat était aussi le rapporteur de la commission. Selon lui, il n'y a aucune raison de modifier un système qui fonctionne bien



Le conseiller fédéral Moritz Leuenberger est d'accord sur le principe d'indemniser Swisscom pour «l'expropriation» du dernier kilomètre.

PHOTO KEYSTONE

cinq ans après l'entrée en vigueur de la loi. Mais surtout, la libéralisation aurait un impact très négatif sur les investissements dans les régions périphériques, donc sur les emplois, estime-t-il. C'est cependant le point de vue du radical lucernois Georges Theiler qui l'a emporté.

Base légale insuffisante

A ses yeux, le monopole de Swisscom sur la partie de la ligne qui va de l'appareil de l'abonné au central téléphonique ne se justifie plus. «C'est un peu comme si vous vous rendiez à la Migros en passant par le portail de Coop à laquelle vous seriez astreint de

payer 25 francs par mois», explique-t-il.

Moritz Leuenberger est d'accord. Il souligne que Swisscom sera indemnisée pour cette «expropriation».

Selon lui, le Conseil fédéral a démontré l'importance qu'il attribue à cette ouverture en la décrétant par voie d'ordonnance, le 1er avril 2003. L'ex-régie juge cependant que la base légale de cette décision est insuffisante. Elle a recouru au Tribunal fédéral après que la Commission de la communication a répondu favorablement à la demande de dégroupage déposée par Sunrise. Cette procédure juridique sera sans ef-

fet si le Parlement accepte formellement la libéralisation.

La gauche rose-verte est dépitée par l'évolution du dossier. Elle a tenté de sauver les meubles en proposant de scinder la révision en deux. Un premier arrêté aurait regroupé les dispositions relatives à la libéralisation, un second ceux concernant la protection des consommateurs.

Manœuvre repoussée

Cette manœuvre destinée à faciliter le lancement d'un référendum était trop évidente. Elle a été repoussée par 94 voix contre 85. /CIM-Le Nouvelliste

ÉLECTRICITÉ

Nouvelle réglementation demandée

Le marché suisse de l'électricité ne peut se satisfaire du statu quo juridique consécutif à l'échec de la loi sur le marché de l'électricité (LME) en 2002. Le National a décidé, hier, de mettre la pression pour accélérer l'élaboration d'une nouvelle réglementation.

Par 91 voix contre 66, la Chambre du peuple a donné suite à une initiative parlementaire de Christian Speck (UDC/AG) demandant que les dispositions de la LME non contestées soient reprises «sans retard» dans une nouvelle loi.

Bouchées doubles

Cette décision permet au Parlement de prendre en mains le dossier. Les députés ont en outre transmis une motion du conseiller aux Etats Rolf Schweizer (PRD/ZG). Le texte prie le Conseil fédéral de mettre les bouchées doubles pour présenter dans les meilleurs délais un projet de loi aux Chambres. «Le Tribunal fédéral, la Commission de la concurrence et les idéologues d'économie suisse mettent la pression pour libéraliser le secteur contre la volonté du peuple», a pour sa part dénoncé le député socialiste vaudois Pierre-Yves Maillard. /ats

L'accès aux tests doit être autorisé

Analyses génétiques ■ Le National accorde un droit de regard aux assureurs en cas de contrats d'un montant très élevé



«Lorsqu'une porte est ouverte, elle ne se referme en règle générale jamais», a averti l'écologiste Maya Graf en référence à de possibles abus de la loi sur l'analyse génétique.

PHOTO KEYSTONE

Les assureurs privés ont le droit de savoir si une personne souffre d'une grave maladie génétique avant de conclure une assurance vie ou accident d'un montant élevé.

Contre l'avis de sa commission, le National leur a octroyé, hier, un droit de regard sur les résultats d'analyses déjà effectuées dans le cadre de l'exa-

men de la loi sur l'analyse génétique humaine. Le projet de loi du Conseil fédéral – qui fixe des garde-fous dans les domaines de la médecine, du travail, de l'assurance et de la responsabilité civile, mais pas de la recherche – a été adopté par 137 voix contre deux. Le débat s'est cristallisé sur le droit de regard des assurances. Le projet interdit aux assureurs de

demande à leurs clients de se soumettre à un test génétique avant la conclusion d'un contrat. Il autorise en revanche les établissements privés à consulter les résultats d'analyses déjà effectuées avant la souscription d'une assurance vie supérieure à 400.000 francs et d'une assurance accident supérieure à 40.000 francs. La gauche, les Verts et la majorité de la com-

mission du National voulaient biffer cette exception. «Lorsqu'une porte est ouverte, elle ne se referme en règle générale jamais», a averti l'écologiste bâloise Maya Graf. L'UDC, en revanche, était contre une stricte interdiction, jugée incompatible avec la pratique. «Lorsqu'un assuré a connaissance d'un risque, il doit l'annoncer à son assureur», a souligné le conseiller fédéral Christoph Blocher. Sans «symétrie de l'information», les primes vont prendre l'ascenseur.

L'argument a fait mouche. Le National a refusé d'interdire totalement aux assureurs de consulter les résultats de tests génétiques. Il n'a pas non plus voulu se montrer trop généreux envers les assureurs privés en abaissant à respectivement 250.000 francs et 25.000 francs les sommes d'assurance à partir desquelles la loi leur offre un droit d'accès aux tests génétiques.

Selon le projet de loi adopté, les analyses génétiques ne pourront être pratiquées qu'à des fins médicales par des laboratoires autorisés, avec le consentement éclairé des personnes concernées. Le Conseil des Etats doit encore se prononcer. /ap

EN BREF

RÉCUPÉRATION DU PET

■ Mesures. Mis sous pression par l'Office fédéral de l'environnement (OFEFP), producteurs et distributeurs d'emballages en PET prennent des mesures pour encourager la récupération. L'association PET-Recycling Suisse va augmenter le nombre de box de recyclage, notamment dans les lieux de passage. L'Ofefp a fixé un objectif minimal de 75%. Si ce minima n'est pas atteint, il menace d'imposer un consigne sur toutes les bouteilles de PET, à laquelle producteurs et distributeurs sont opposés. /ats

MEURTRE ■ Réclusion à vie demandée contre un extrémiste de droite

Le procureur a requis hier une peine de réclusion à vie contre le principal accusé dans le procès du meurtre d'un jeune homme de 19 ans en 2001 à Unterseen (BE). Pour les deux coauteurs, il a demandé 18 ans de réclusion. Le procureur a demandé que les trois hommes soient reconnus coupables d'assassinat et de tentative et planification d'homicide. Auparavant, l'expertise psychiatrique avait conclu que le principal accusé avait «une forte personnalité de chef» et une intelligence supérieure à la moyenne. /ats

04-110-BB

NEW CATS IN TOWN

PREMIÈRE SUISSE: LA NOUVELLE JAGUAR X-TYPE ESTATE 4x4

LA GAMME JAGUAR DANS SON NOUVEAU DESIGN


Emil Frey AG, Autocenter Brüggmoos, Nouvelle Rte de Berne, 2501 Bienne-Brügg *Le choix en plus!*
VENDREDI 19 AU DIMANCHE 21 MARS

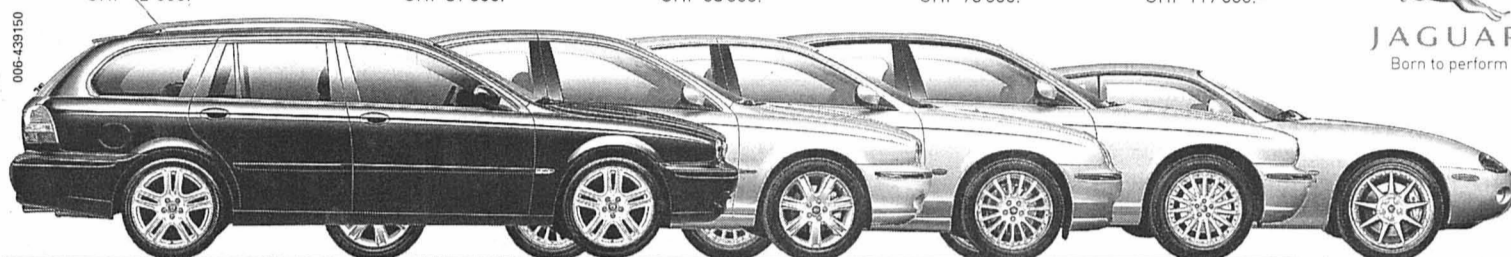
X-TYPE Estate à partir de CHF 42 500.-*

X-TYPE à partir de CHF 39 800.-*

S-TYPE à partir de CHF 58 500.-*

XJ à partir de CHF 98 000.-*

XK à partir de CHF 119 000.-*


JAGUAR
Born to perform
Prêt pour un essai routier? www.jaguar.ch

Grendene, Ogilvy & Mather


TECHNICOR S.A.
PLACAGE GALVANIQUE
DÉCORATION DE MOUVEMENTS

Atelier de placage or galvanique cherche:

Visiteuses

(à temps complet).

Décorateurs de mouvements

(à temps complet).

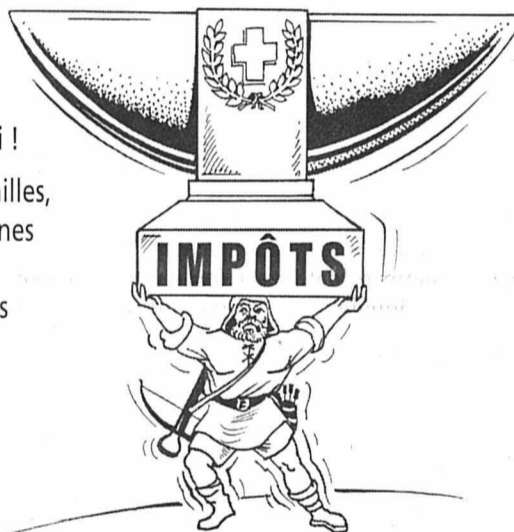
 S'adresser à: **Technicor SA**
 Chemin des Barres 11
 2345 Les Breuleux
 Tél. 032 954 16 57

014-101963

avis divers

**Notre héroïsme a des limites.
Pourquoi refuser de payer moins
d'impôts ?**

Oui au paquet fiscal le 16 mai !

 C'est le bon sens pour les familles,
 les couples mariés, les personnes
 avec enfants.
 Une baisse d'impôts pour tous
 contribuera à la relance
 économique.

 Vous êtes fatigué par tant de taxes et d'impôts
 qui sont dépensés à tort et à travers.

oui

**AU PAQUET FISCAL
 ET À UNE BAISSÉ D'IMPÔTS**

017-681445

Association des contribuables responsables ACR
case postale 37, CH 1000 Lausanne 8

028-432844/DUO

CUISINES

SCHMIDT

PRIX MAGIQUES
du 13 au 31 mars

GRANIT OFFERT
Apportez vos plans

ASR SA, Rue de la Dîme 4
2009 Neuchâtel
En face du funi de la Coudre
Tél. 032 721 47 60
Ouvert également le samedi

BOSCH SIEMENS

TENA La solution
contre les problèmes
d'INCONTINENCE

10% de rabais
sur tous les produits TENA
(Jusqu'à la fin du mois)

 pharmacie
pillonel

 Ouvert tous les jours - Livraisons à domicile
 Balancier 7 et Serre 61, 2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 032 910 82 10 - www.pillonel.info
 Demandez notre carte de fidélité gratuite

132-146752

enseignement et formation

 Un métier d'avenir...
 ...DEVENEZ ESTHÉTICIENNE

ADAGE-YLANG
 ECOLE INTERNATIONALE

 de soins esthétiques -
 cosmétologie - massage
 Rue de Neuchâtel 39 - 2034 Peseux
 Tél. 079 633 35 45
 Fax 032 730 10 69
 info@adage.ch
 www.adage.ch


Veuillez m'envoyer votre documentation (jour, 1/2 jour, soir) 028-429178/DUO

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

EHG

Ecole Hôtelière de Genève "ES"

 ECOLE SUPERIEURE «ES» DE MANAGEMENT
 RECONNUE PAR LE GOUVERNEMENT SUISSE

Une institution de GASTRO-SUISSE depuis 1914

**2 1/2 ans diplôme de
 RESTAURATEUR/TRICE
 HOTELIER/ERE « ES »**

 NOS DIPLOMES SONT UNANIMEMENT APPRECIÉS
 SUR LE PLAN NATIONAL ET INTERNATIONAL

Début des sessions fin mars et fin septembre

 Av. de la Paix 12
 1202 Genève • Suisse
 Tél. 022 919 24 24
 Fax 022 919 24 28
 info@ehg.ch • www.ehg.ch


022-037852/ROC

Publicité intensive, publicité par annonces

 Pizzeria à
 La Chaux-de-Fonds
 cherche

**Personne
 avec patente**

Tél. 079 240 22 19

**Répondez s.v.p.
 aux offres
 sous chiffres...**

 Nous prions les
 personnes et les
 entreprises qui
 publient des annonces
 sous chiffres de
 répondre promptement
 aux auteurs des offres
 qu'elles reçoivent. C'est
 un devoir de courtoisie
 et c'est l'intérêt de
 chacun que ce service
 fonctionne
 normalement. On
 répondra donc même si
 l'offre ne peut être prise
 en considération et on
 retournera le plus tôt
 possible les copies de
 certificats,
 photographies et autres
 documents joints à ces
 offres. Les intéressés
 leur en seront
 reconnaissants, car ces
 pièces leur seront
 absolument
 nécessaires pour
 répondre à d'autres
 demandes.

QUALITÉ DU BOUCHER
GRANDER S.A.
 boucherie-charcuterie

 Place du Marché - Tél. 032 968 35 40
 La Chaux-de-Fonds - Fax 032 968 33 57

 Cherche tout de suite
 ou date à convenir un

**Charcutier-
 vendeur**
expérimenté

Sans permis s'abstenir.

132-146862

DIXI
 cylindre

Nous sommes une entreprise du Groupe DIXI.

 Le décolletage de précision est notre spécialité.
 Nous cherchons deux

décolleteurs régleurs CNC
Objectifs

- Réglage dans le temps impartis.
- Respect des cadences et de la qualité exigée.
- Optimiser ses productions.

Tâches

- Réglage de pièces complexes.
- Respecter les prescriptions de sécurité.
- Entretenir des relations agréables avec ses collègues.
- Informer ses collaborateurs afin de créer une atmosphère de travail positive.

Votre profil

- Diplôme de décolleteur niveau CFC (expérience minimum 5 ans).
- Autonomie dans les décisions.
- Connaissances machines diverses et des périphériques.
- Régleur indépendant

Serait un avantage

- Disposé à travailler la nuit sur demande (1 à 2 fois par mois si nécessaire).
- Connaissance des machines à cames type TORNOS.

Nous proposons

- Poste stable.
- Salaire adapté aux compétences et exigences du poste.
- Prestations sociales d'une grande entreprise.

 Si vous êtes intéressé, veuillez faire parvenir
 votre candidature à l'attention du service
 du personnel.

 DIXI Cylindre S.A.
 42, Avenue du Technicum
 CH-2400 LE LOCLE


132-146762/4x4 plus

PROCHE-ORIENT

**Manifestation
 contre le mur**

Plusieurs centaines de Palestiniens, dont certains ont jeté des pierres contre les soldats israéliens, ont manifesté hier contre le mur de séparation érigé par Israël pour isoler la Cisjordanie de son territoire.

Les soldats ont tiré des balles en caoutchouc et lancé des gaz lacrymogènes sur la foule. Un garçon palestinien de 12 ans a été grièvement blessé à la tête, selon des responsables hospitaliers.

Cette manifestation a fait suite à une décision de la Cour suprême israélienne qui a ordonné mercredi la suspension jusqu'à nouvel ordre de la construction d'une section de 25 km de la clôture de sécurité isolant la Cisjordanie d'Israël près de Jérusalem, selon l'avocat des plaignants.

La décision a été rendue mercredi en réponse à la plainte d'une organisation de Palestiniens et Israéliens opposés à la barrière. Le comité reprochait à la section concernée de risquer d'isoler huit villages palestiniens situés au nord ouest de Jérusalem et d'empêcher ainsi quelque 30.000 Palestiniens de se rendre dans les centres de commerce que sont la ville sainte et Eamallah. La construction de la section est gelée depuis le 29 février.

Par ailleurs, un Palestinien de 27 ans, qui avait été blessé mercredi lors d'une frappe de missile israélienne, est décédé hier dans la Bande de Gaza. C'est le cinquième Palestinien tué dans la double frappe de missiles menée par des hélicoptères israéliens mercredi dans le camp de réfugiés de Rafah, dans le sud de la Bande de Gaza. /ap

Le Kosovo retourne à ses démons

Conflit ■ Des violences interethniques ont éclaté pour la deuxième journée, mobilisant les forces internationales qui ne croient pas à une nouvelle guerre

Le Kosovo a connu une deuxième journée de violence interethnique hier, avec l'incendie de maisons serbes et d'églises orthodoxes tandis que des mosquées étaient détruites en Serbie.

Ces troubles, qui ont fait 22 morts et plusieurs centaines de blessés mercredi aux quatre coins du territoire, sont les pires qu'ait connus la province serbe à majorité albanaise depuis la fin de la guerre en 1999, ce qui a entraîné une remobilisation des forces internationales protégeant ce protectorat des Nations unies.

Mosquées en feu

Des nationalistes serbes ont mis le feu à des mosquées et menaçaient d'exercer des représailles de «massacre et de mort» tandis que l'Alliance atlantique dépêchait des renforts.

Les troubles ont éclaté mercredi lorsque des Albanais de la ville de Kosovska Mitrovica, dans le nord de la province, ont appris que deux enfants de leur communauté s'étaient noyés alors qu'ils étaient apparemment pourchassés par des Serbes.

Kosovska Mitrovica est la dernière ville du Kosovo où subsiste une importante communauté serbe. Le premier ministre serbe Vojislav Kostunica a qualifié les attaques contre les Serbes de «tentative de pogrom» tout en appelant les Serbes à ne pas répondre à la violence par d'autres actes de violence. Le gouvernement kosovar a lancé un

appel similaire. Le premier ministre de la province, Bajram Rexhepi, a estimé que la situation restait hors de contrôle. On se voulait rassurant toutefois du côté des Nations unies et de l'Otan. Avec un effectif de 18.500 soldats de maintien de la paix et un renfort annoncé de 1100 hommes - des Britanniques, des Italiens et des Américains -, le Kosovo ne sombrera pas dans la guerre civile, estime-t-on en haut lieu.

«Je ne crois pas en la possibilité d'une guerre. Nous ferons ce qui est nécessaire pour rétablir et maintenir la loi et l'ordre», a estimé Jamie Shea, porte-parole de l'Alliance atlantique.

Faire cesser la violence

«Nous continuons d'appeler tous les groupes à faire cesser la violence», a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche Scott McClellan. «Nous continuons de suivre la situation avec attention», a ajouté Scott McClellan. La France a appelé les responsables serbes et kosovars à ramener le calme.

Par ailleurs, la Swisscoy au Kosovo a dû intervenir hier pour protéger la minorité serbe lors de manifestations près de la ville de Suva Reka et dans le village d'Orahovac. La compagnie a essuyé quelques jets de pierre. Il n'existe aucune mesure commune entre ces altercations et les événements de Mitrovica, où plusieurs soldats de la Force multinationale au Kosovo ont été blessés ou à Prizren, où plusieurs bâtiments ont été brûlés. /ats-ap



Une mosquée a été incendiée dans la ville serbe de Nils, à 250 km de Belgrade, à la suite des violences survenues au Kosovo entre Serbes et Albanais. PHOTO KEYSTONE

Un signal d'alarme, selon Del Ponte

La procureure du tribunal pénal international sur la Yougoslavie (TPIY) Carla Del Ponte a affirmé hier à Genève que les troubles au Kosovo sont «un signal d'alarme» inquiétant. Ils montrent que le conflit ethnique n'est toujours pas éteint.

«C'est la répétition de ce que l'on a déjà vu», a ajouté la procureure, interrogée lors d'une conférence de presse. «J'espère que la Kfor et les autres forces pour-

ront faire en sorte qu'il n'y ait pas d'escalade, car le danger est réel», a-t-elle déclaré.

Carla Del Ponte a déclaré qu'elle espère toujours que l'ex-général Mladic et l'ex-chef des Serbes de Bosnie Radovan Karadzic seront bientôt arrêtés par la Force de stabilisation de l'Otan (Sfor), plus de huit ans après les accords de Dayton.

«La volonté politique existe, notamment de la part des Etats-Unis. Mais ils ont appris à se ca-

cher. Je reste confiante. C'est seulement une question de temps», a déclaré la Tessinoise.

«C'est maintenant le bon moment», a-t-elle ajouté, en précisant que la collaboration des autorités serbes est nécessaire pour l'arrestation du général Mladic, «qui se trouve à Belgrade».

Elle a estimé que l'arrestation de Radovan Karadzic et son transfert à La Haye ne présenterait «aucun risque de déstabilisation» de la Bosnie. /ats

EN BREF

FRANCE ■ Fausse alerte à la bombe. Une fausse alerte à la bombe sur une voie ferrée au nord de Paris a provoqué hier des retards sur les trains Eurostar Paris-Londres. Une bouteille a été retrouvée avec la mention d'«AZF», un groupe à l'origine de plusieurs menaces d'explosions ces dernières semaines. /ats-afp

CHYPRE ■ Négociations en Suisse. Les premiers ministres grec et turc participeront aux négociations sur la réunification de Chypre, qui se tiendront la semaine prochaine en Suisse. Cette initiative relance les espoirs d'un accord de paix dans l'île divisée depuis trente ans. /ats

HAÏTI ■ Un nouveau gouvernement. Haïti possède officiellement un nouveau gouvernement, soutenu par les Etats-Unis. Les premières critiques sont déjà apparues contre ce gouvernement qui ne comprend aucun membre du parti Lavalas du président Aristide, mais aucun membre également de la coalition d'opposition Convergence. /ats-afp

PAKISTAN ■ Le numéro deux d'Al-Qaïda serait encerclé. L'armée pakistanaise pense avoir encerclé le numéro deux d'Al-Qaïda, Ayman al-Zawahri, dans une opération menée près de la frontière afghane, ont déclaré hier trois hauts responsables pakistanais. /ap

Vague d'arrestations en Espagne

11 mars ■ Cinq nouveaux suspects sont arrêtés. L'un d'eux aurait un rôle direct dans les attentats

Cinq nouveaux suspects ont été arrêtés hier en Espagne dans le cadre de l'enquête sur les attentats de Madrid. Ce coup de filet est survenu quelques heures avant la comparution devant un juge des cinq premières personnes interpellées samedi.

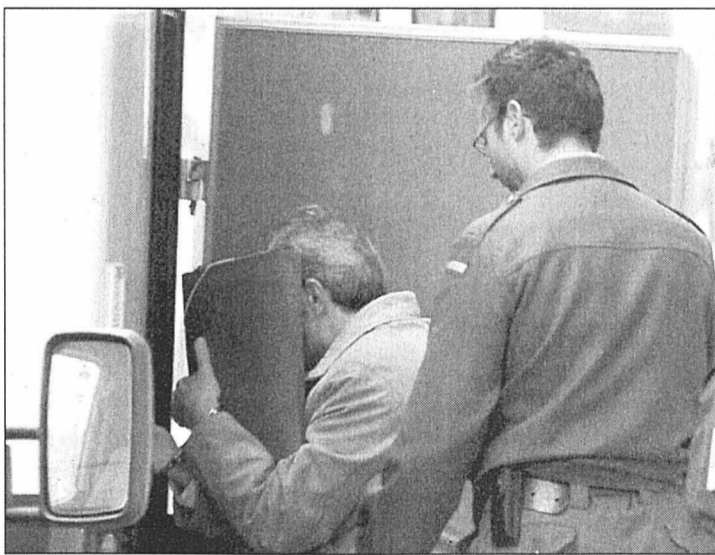
Parmi les cinq suspects interpellés, quatre sont d'origine arabe et un est Espagnol, selon une source judiciaire. L'un d'entre eux, arrêté à Oviedo (nord), aurait joué un rôle direct dans ces attentats et serait recherché pour son implication dans les attentats de Casablanca en mai 2003, croit savoir la radio publique espagnole.

Le juge tranchera

«De sources impliquées dans l'enquête, on estime qu'il pourrait avoir le même degré d'implication dans les attentats du 11 mars que Jamal Zougam», un des cinq suspects arrêtés samedi, ont affirmé les journalistes de la radio espagnole.

Ces arrestations sont les premières depuis l'interpellation de trois Marocains et de deux Indiens samedi. Ceux-ci devaient être présentés hier au juge Juan del Olmo, qui devait décider de leur inculpation ou de leur remise en liberté.

Par ailleurs, deux Espagnols d'origine syrienne, inculpés



Mohamed Ghaleb Kalaje Zouaydi, alias Abou Thala, a été entendu à Madrid, hier. PHOTO KEYSTONE

pour appartenance à une organisation terroriste dans le cadre d'une enquête sur les attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis, comparaissaient à leur demande devant le juge Baltazar Garzon à Madrid.

L'un d'entre eux est Imad Eddin Barakat Yarkas, alias Abou Dahdah, considéré comme le chef présumé de la cellule espagnole d'Al-Qaïda. Selon une source judiciaire, il aurait demandé à déposer sur les attentats islamistes qui ont fait 45 morts en mai 2003 à Casablanca.

L'autre comparution, celle de Mohamed Ghaleb Kalaje

Zouaydi, alias Abou Thala, avait été demandée avant les attentats du 11 mars. Ses avocats affirment que leur client est innocent. Abou Dahdah et Abou Thala ont tous deux publiquement condamné les attentats du 11 mars.

Trêve annoncée

Dans une nouvelle lettre publiée mercredi par le journal panarabe «Al Hayat», les Brigades Abou Hafs al-Masri ont déclaré une trêve de leurs activités en Espagne et en Europe dans l'attente des décisions du nouveau gouvernement espagnol sur l'Irak. /ats-afp-reuters

La Pologne «induite en erreur» en Irak

Guerre ■ Le renversement de Saddam est cependant positif

Malgré la poursuite des violences en Irak hier, le président polonais Aleksander Kwasniewski estime que la stabilisation est suffisamment en bonne voie pour qu'il puisse espérer retirer ses troupes au début plutôt qu'au milieu de l'année prochaine.

Cela n'a rien à voir avec les attentats du 11 mars à Madrid, a-t-il assuré. Il a jugé par ailleurs que son pays avait été «induit en erreur» sur d'éventuelles armes de destruction massive irakiennes mais que le renversement de Saddam Hussein était positif.

La Pologne commande une force multinationale de 9500 hommes, dont 2400 Polonais, dans le centre-sud du pays. Le futur chef du gouvernement espagnol, le socialiste José Luis Rodriguez Zapatero, a pour sa part confirmé son intention de rapatrier les 1300 soldats espagnols.

Nouveaux attentats

Une nouvelle explosion a tué quatre civils irakiens hier à Bassorah, dans le Sud, tandis qu'à Bagdad les autorités ramenaient à sept morts le bilan de l'attentat de mercredi qui a détruit un hôtel. L'armée américaine avait fait état d'au moins

27 morts dans un premier temps. On ignore si l'établissement était réellement le cible des terroristes, qui ont utilisé les mêmes ingrédients que pour l'attentat-suicide contre le siège de l'ONU à Bagdad le 19 août (22 morts).

A Bassorah, secteur sous contrôle britannique jusqu'ici épargné par les attentats à la bombe, une voiture piégée a sauté près de l'hôtel al-Zeytoun, dans le centre. Un corps, probablement celui d'un kamikaze, a été retrouvé dans le véhicule, et trois passants -deux hommes et un garçon- ont péri, ainsi qu'un suspect rattrapé par des témoins qui l'auraient lynché. La foule a aussi remis à la police deux autres individus.

Par ailleurs, trois journalistes irakiens ont été tués et neuf autres employés de la télévision arabophone Diyala TV financée par la coalition ont été blessés par des tirs sur leur minibus à Bakouba, dans le nord-est du pays, à 55km de la capitale.

La guérilla a également tiré des obus de mortier sur des bases militaires mercredi, tuant trois soldats américains et en blessant neuf autres, a annoncé l'armée hier. Cela porte à 567 le nombre officiel de militaires américains tués en Irak. /ap



['wauf'wauf'wauf']
 «Je suis
 végétarien!»

Nouveau!

Dog-Translator

En vente actuellement à la boutique Aboy, Bd. du Sentier 4, 2000 Neuchâtel

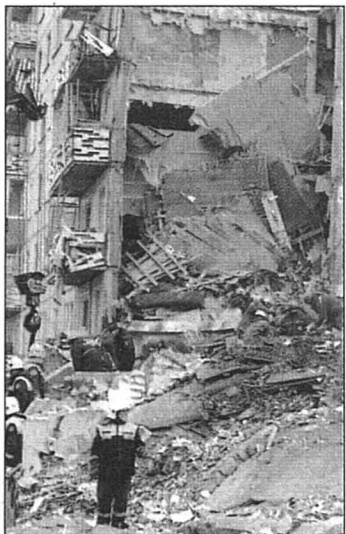
Comprendre son meilleur ami.

AXD102

EN BREF

CHIEN POLICIER ■ Un ado porte plainte. Un adolescent de 16 ans mordu par un chien policier à Genève a déposé une plainte contre un agent. La police affirme, elle, que le jeune homme, en infraction sur un scooter volé, a refusé d'obtempérer lors d'un contrôle effectué par le gendarme. Les faits se sont déroulés le 9 février, dans le quartier de Cornavin. «L'adolescent a brûlé un feu rouge et roulé à contresens, mettant en péril les autres usagers. Interpellé par un policier, il a pris la fuite», a indiqué un porte-parole de la police. /ats

RUSSIE ■ Au moins 58 morts dans l'explosion de gaz. L'explosion de gaz qui a en partie détruit un immeuble (photo keystone) mardi à Arkhangelsk, dans le nord de la Russie, a fait au moins 58 morts, selon le ministère des situations d'urgence. Les autorités ont annoncé hier la fin



des recherches de corps ou de survivants.

TIC-TAC ■ Fausse alerte. Une horloge envoyée en cadeau à un ministre néo-zélandais a suscité la panique à la banque centrale hier. Le colis, qui faisait tic-tac, a provoqué l'évacuation des locaux et un embouteillage en pleine heure de pointe. Phil Gubb, inspecteur de la police de Wellington, a indiqué qu'ils avaient été appelés après la découverte d'un colis faisant tic-tac au dixième étage de la banque. Le bâtiment a du être évacué, une équipe de déminage de l'armée a été envoyée sur place et la circulation sur le principal axe de la ville a été fermée pendant deux heures. /ats-afp

EMMENTAL ■ Découverte du cadavre d'une femme. Le cadavre d'une femme de 28 ans a été découvert mercredi dans une rivière à Bärau, dans l'Emmental (BE). Les causes et les circonstances de ce décès n'ont pas encore été établies et font l'objet d'une enquête de l'Institut de médecine légale de Berne. /ats

MADRID ■ Almodovar poursuivi. Le Parti populaire de José Maria Aznar a l'intention de poursuivre Pedro Almodovar en justice. Une plainte pour diffamation va être déposée contre le cinéaste auprès d'un tribunal de Madrid, a affirmé Ignacio Calabuig, porte-parole du PP. Lors de la projection de son dernier film, «La mauvaise éducation», le réalisateur a déclaré qu'il avait entendu des rumeurs selon lesquelles le PP préparait une prise de pouvoir samedi, la veille de sa défaite électorale. «Si c'était confirmé, ce serait épouvantable», a estimé Pedro Almodovar. /ats-afp

Neuf ans requis contre Cantat

Vilnius ■ Les avocats du chanteur demandent la requalification des faits en «homicide volontaire par imprudence»

Le procureur de Vilnius a requis hier une peine de neuf ans de prison à l'encontre de Bertrand Cantat. Le chanteur du groupe de rock français Noir Désir comparait depuis mardi devant le tribunal pour le meurtre de sa compagne l'actrice Marie Trintignant.

Le procureur Vladimir Sergejevass a estimé que Bertrand Cantat au moment des faits était «pleinement conscient de ses actes et qu'il ne pouvait en ignorer la gravité». Le procureur a cependant estimé que les regrets de l'accusé étaient sincères et que sa version des faits était crédible.

Les avocats du chanteur ont demandé la clémence, insistant sur la cohérence des propos de leur client et sur l'authenticité de l'amour qui le liait à Marie Trintignant. Ils ont demandé la requalification des faits en «homicide volontaire par imprudence», passible en droit lituanien d'une peine maximale de quatre ans de prison.

Nadine accuse

La mère de Marie Trintignant, Nadine Trintignant, a qualifié hier d'«assassin» le chanteur Bertrand Cantat. «Les deux enfants de cet homme, si paternel paraît-il, sont devenus les enfants d'un assassin par sa faute», a déclaré Nadine Trintignant.



Le procureur a estimé que les regrets de l'accusé étaient sincères et que sa version des faits était crédible.

«Cependant, ils reverront leur père.»

«Roman 17 ans, ne reverra jamais sa mère. Paul, 12 ans, ne reverra non plus jamais sa mère. Léon, 8 ans, ne reverra jamais sa mère. Jules, 6 ans, ne reverra jamais sa mère», a-t-elle poursuivi la voix étranglée, citant les quatre fils de la victime.

Bertrand Cantat, dans le box vitré, accuse le coup, une larme coule, avant qu'il ne redevienne stoïque face à la charge de la mère de l'actrice.

Nadine, la plus active et présente de la famille Trintignant au procès, finit par lâcher: «Ce que je sais aussi, c'est qu'il n'y a aucune bête sauvage qui s'entretue

entre couple. Alors comment un homme qui a le sens de l'intelligence peut arriver à une telle sauvagerie». «Je ne crois pas du tout aux regrets exprimés par Bertrand Cantat», avait-elle dit en préambule de sa déposition. La prochaine audience doit avoir lieu lundi. Le verdict pourrait tomber à l'issue des débats. /ats-afp



L'une des victimes, Laetitia Delhez. PHOTO KEYSTONE

AFFAIRE DUTROUX

Vers une nouvelle évocation?

Une clé destinée à ouvrir des menottes a été retrouvée mardi dans un bocal de sel qui se trouvait à l'extérieur de la cellule du pédophile belge Marc Dutroux. Une enquête est en cours pour établir les circonstances exactes de l'incident.

L'incident, survenu à la prison d'Arlon, au sud-est de la Belgique, a été annoncé mercredi soir par la ministre belge de la Justice Laurette Onkelinx.

Comme tous les détenus, Marc Dutroux dispose de certaines denrées alimentaires qu'il peut utiliser à sa demande, a précisé la ministre en rappelant que les contrôles de la cellule et des biens du pédophile avaient été renforcés à l'occasion de son procès. De son côté, la défense de Dutroux a affirmé n'être au courant ni de l'incident, ni des contrôles renforcés.

Marc Dutroux est jugé depuis le 1er mars devant la cour d'assises d'Arlon pour, entre autres crimes, l'enlèvement et le viol de six fillettes et adolescentes belges entre juin 1995 et août 1996, et la mort de quatre d'entre elles dont deux assassinées par lui.

Dutroux était parvenu à s'évader le 23 avril 1998, après avoir déjoué la surveillance de deux policiers au palais de justice de Neufchâteau. Son équipe n'avait duré que quelques heures mais elle avait entraîné la démission des ministres belges de la Justice et de l'Intérieur. /ats-afp

Nouvelle version de «La guerre des mondes»

Cinéma ■ Steven Spielberg et Tom Cruise aux commandes

Steven Spielberg et Tom Cruise vont faire équipe pour produire et réaliser une nouvelle version de «La guerre des Mondes». Ce drame de science-fiction du romancier britannique H.G. Wells avait semé la panique en Amérique dans les années 1930. Tom Cruise sera le producteur et la vedette du film tandis que Spielberg, tournera le film, a précisé le quotidien «Daily Variety». «La guerre des

mondes», qui raconte l'invasion de la terre par les Martiens, a laissé une marque indélébile dans l'histoire de la culture populaire américaine. Le jeune acteur-réalisateur Orson Welles en avait présenté une adaptation radiodiffusée. Des dizaines de milliers d'Américains, croyant à une invasion réelle de l'Amérique par les Martiens, avaient fui les villes pour les campagnes, dans un exode sans précédent. /ats-afp

La Nouvelle-Zélande honore Peter Jackson

Récompense ■ Le «Seigneur des Anneaux» cumule les prix

Peter Jackson et l'équipe du «Seigneur des Anneaux», la trilogie adaptée du roman fantastique de J.R.R. Tolkien, ont été honorés par la capitale de la Nouvelle-Zélande hier. L'épisode final de la série a remporté 11 Oscars lors de la dernière cérémonie, et a surtout porté aux yeux du monde les paysages extraordinaires du pays des All Blacks. Peter Jackson, qui a lui-même obtenu l'Oscar du

meilleur réalisateur, a profité de l'occasion pour rappeler que les statuettes décernées étaient, lors de la Seconde guerre mondiale, en plâtre de Paris, car le métal qui les composait d'habitude était utilisé pour l'effort de guerre. «Celles-ci sont en métal», a ajouté Jackson en montrant les récompenses qui étaient disposées sur une table. «Elles sont en métal, et ce métal ne sera pas envoyé en Irak, ce qui est bien», a-t-il ajouté. /ap

Un trouble du cerveau

Toxicomanies ■ 200 millions de personnes «souffrantes»

Plus de 205 millions de personnes dans le monde utilisent des substances illicites. La plus fréquemment consommée est le cannabis, suivi par les amphétamines, la cocaïne et les opioïdes, a affirmé hier l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Un nouveau rapport d'experts en neurosciences montre que les toxicomanies sont un trouble du cerveau au même titre que les troubles neurologiques et psychiatriques. Le professeur Ambros Uchtenhagen, de l'Institut de recherche sur les toxicomanies à Zurich, a contribué à cette étude sur «l'usage de substances psychoactives et la dépendance». L'usage de substances illicites est un acti-

tivité essentiellement masculine, plus encore que le tabagisme et la consommation d'alcool, souligne l'OMS. Les jeunes sont également plus nombreux à utiliser des substances psychoactives.

Les données de l'ONU indiquent que 2,5% de la population mondiale totale et 3,5% des 15 ans et plus ont consommé du cannabis au moins une fois entre 1998 et 2001.

La dépendance est un trouble chronique caractérisé par des rechutes fréquentes, souvent associé à d'autres affections physiques et mentales, explique le Dr Catherine Le Gallès-Camus, responsable à l'OMS du groupe des maladies non transmissibles et santé mentale. /ats

LE DESSIN DU JOUR

CLÉ DE MENOTTES DÉCOUVERTE DANS LE POT DE SEL DE DUTROUX: LA POLICE PATAUGE!



EN BREF

THAÏLANDE ■ Visite de Joseph Deiss. Au deuxième jour de sa visite en Thaïlande, Joseph Deiss s'est entretenu avec le premier ministre Thaksin Shinawatra.

ALLIANZ ■ Chiffres noirs. Allianz est sorti des chiffres rouges l'an dernier grâce à la plus-value réalisée sur la vente de sa participation dans Beiersdorf.

VOYAGES ■ Kuoni est numéro un. Le groupe a plus que doublé son bénéfice net en 2003. Malgré un contexte troublé pour le tourisme, il est passé de 26,6 millions de francs en 2002 à 64,6 millions, hausse qui s'explique toutefois essentiellement par la cession de la division voyages d'affaires (BTI Central Europe).

SAURER ■ Bénéfice en hausse. Le groupe industriel thurgovien Saurer, numéro un mondial de la machine textile, affiche un exercice 2003 globalement positif.

Le commerce extérieur repart Exportations ■ Visage réjouissant pour les statistiques le mois dernier. L'horlogerie profite de ce début de reprise

Le commerce extérieur de la Suisse a affiché une bonne performance en février grâce à un essor rapide des exportations en augmentation de 7,3% en valeur nominale.

Les exportations se sont élevées à 11,49 milliards de francs pour le mois sous revue, a indiqué hier l'Administration fédérale des douanes (AFD) dans un communiqué.

La barre du milliard Au final, la balance commerciale affiche un excédent confortable de 1,37 milliard de francs, nettement en-dessus des 911 millions de l'actif de janvier.

Durant les deux premiers mois de 2004, les importations et les exportations ont évolué inversement. Les entrées ont baissé de 3,5% en valeur et de 4,2% en volume alors que les sorties ont progressé de respectivement 6,6% et 4,8%.



L'Administration fédérale des douanes se réjouit des bons résultats de février. Ici, Ponte Tresa au Tessin.

Dans le détail, les biens d'équipement ont réalisé la meilleure performance (+10,6% en valeur nominale à 3,59 milliards de francs).

Rebond horloger en février Les exportations horlogères ont bondi le mois dernier de près de 10% par rapport à février 2003.

Les exportations horlogères ont bondi le mois dernier de près de 10% par rapport à février 2003. Une croissance plutôt réjouissante avant les salons qui vont s'ouvrir dans moins d'un mois à Bâle et à Genève.

16,2% à 323 millions. Les exportations de biens de consommation ont augmenté de 7,2% à 5 milliards de franc.

Rebond horloger en février Les exportations horlogères ont bondi le mois dernier de près de 10% par rapport à février 2003.

ble carton: +32% en février, à 129 millions de francs. L'Asie est plutôt en recul: -5,3% pour Hong Kong, -4,4% pour le Japon, alors que les marchés européens évoluent de manière contrastée: la France et le Royaume-Uni reprennent du poil de la bête, mais l'Allemagne et l'Italie accusent un nouveau repli.

certaine retenue qui s'est retrouvée pratiquement dans tous les secteurs. De plus, les prix des entrées qui stagnaient ou reculaient depuis juillet 2003 ont progressé de 2,0%.

Les importations de biens d'équipement ont grimpé de 5,9% à 2,67 milliards de francs. Mais un léger repli (-0,9 à 4,259,7 millions) a caractérisé les achats de biens de consommation.

En termes géographiques, les exportations se sont intensifiées dans toutes les régions économiques. Les ventes dans les pays en transition (notamment Tchèque, Pologne, Slovaquie et Chine) et dans les pays de l'OPEP ont enregistré une vive hausse (respectivement +24,3% et +59,2%).

Depuis la création de la LPP en 1985, personne ne s'était vraiment préoccupé de la bonne santé des caisses de pension. Le taux légal de 4% était presque toujours dépassé, le cours des actions allait bien, bref les 500 milliards de francs d'épargne forcée par le 2ème pilier n'inquiétaient personne.

Enfants gâtés

Le débat est vif. L'embellie boursière de ces derniers mois provoque déjà des demandes de meilleure rentabilité. Or une caisse de pension ne se gère pas comme un portefeuille privé.

Ah! Les enfants gâtés! Adolphe Ribordy

BLOC NOTES

LABOURSE

BCN Je communique sur www.bcn.ch «L'interactivité du BCN-Netbanking m'a permis d'être mon propre gestionnaire financier.» Laurent Hurni, Neuchâtel



Table of indices: Zürich, SMI, Zurich, SPI, New-York, DJI, New-York Nasdaq comp, Francfort DAX, Londres, FTSE, Paris, CAC 40, Tokyo, Nikkei 225, DJ Euro Stock 50.

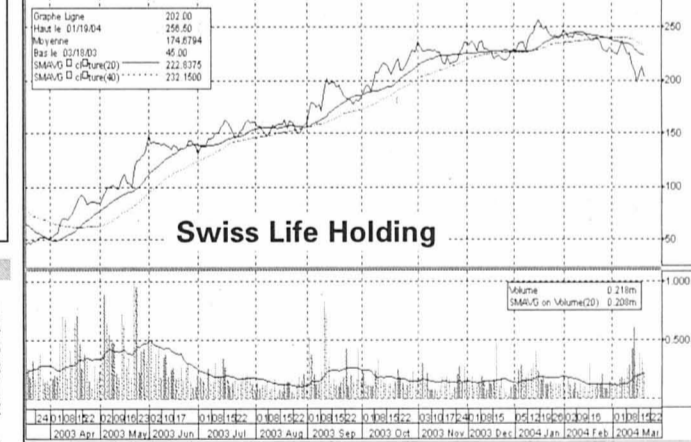


Table of Swiss stock market (Bourse suisse) with columns for stock names, current price, and previous price.

Table of European stock market (Bourses européennes) with columns for stock names, current price, and previous price.

Table of North American stock market (Bourses Nord-américaines) with columns for stock names, current price, and previous price.

Table of investment funds (Fonds de placement) and exchange rates (Devises) with columns for fund names, current price, and previous price.

Margot Mazout Huile de chauffage Numéro unique: 0844 844 644 E-Mail: info@margotmazout.ch Internet: www.margotmazout.ch

NEUCHÂTEL XAMAX

Le niet de l'ASF



Christophe Moulin ne devrait pas rester longtemps entraîneur de Neuchâtel Xamax.

PHOTO LAFARGUE

C'est non! Mercredi dans le courant de l'après-midi, Neuchâtel Xamax prenait connaissance d'une lettre signée par Hansruedi Hasler en personne, le chef du département technique de l'ASF. Aux yeux de l'organe faïtier du football suisse, il est exclu que Christophe Moulin soit « promu » entraîneur de Neuchâtel Xamax. Ce même organe estime que Christophe Moulin, bien que titulaire du diplôme d'instructeur qui lui permet d'entraîner en Challenge League, n'est pas habilité à exercer sa profession en Super League.

Hansruedi Hasler: «*On a dit non et c'est non. Pour obtenir une dérogation, Christophe Moulin aurait au moins dû avoir entraîné une formation de première ligue ou de Challenge League durant deux saisons. Or, ce n'est pas le cas. Nous avons dès lors donné un délai à Neuchâtel Xamax afin qu'il se mette en règle le plus rapidement possible.*» Quel délai? «*Le plus vite, reprend Hasler. Mais si dimanche contre Thoune, Christophe Moulin est toujours là, on ne va pas chercher des ennuis au club. Par contre, dès la semaine prochaine...*»

Si le club de la Maladière venait à se mettre « hors la loi », la Commission de contrôle et pénale de l'ASF pourrait lui infliger une sanction, qui va de la simple amende au retrait de point(s).

Côté xamaxien, on se serait passé de cette tuile supplémentaire. Et on rappelle qu'en 2003, Carlos Bernegger avait remplacé Marcel Koller à la tête de Grasshopper, sans non plus posséder les diplômes idoines. A l'époque, le club du Hardturm avait obtenu une dérogation pour un entraîneur détenteur des mêmes papiers que Christophe Moulin. Deux poids, deux mesures? «*Pas du tout, rétorque Hansruedi Hasler. Les deux cas sont incomparables! Mais comme je suis en congé aujourd'hui (réd.: hier), je n'ai pas tous les dossiers sous les yeux.*» Au milieu de tout ça, il y a un homme, Christophe Moulin, qui la trouve saumâtre. Voilà ce qui arrive lorsqu'on veut rendre service...

Neuchâtel Xamax n'entend pas précipiter la manœuvre. Freddy Rumo, le conseiller juridique, a empoigné le cas. Toutefois, il y a fort à parier que le tandem Moulin-Lobello aura vécu après la rencontre face à Thoune. Que nous réserve Alain Pedretti? De toute évidence, le président de la SA ne goûte guère à ses avatars administratifs... /GST

Une opération très bénéfique

Football ■ Le FCC peut remercier Edmond Isoz d'avoir fait déblayer sa pelouse. Face à Winterthur, les Chaux-de-Fonniers ont empoché trois points précieux

Par **Julian Cerviño**

On n'ira pas jusqu'à affirmer que le FCC s'est imposé grâce à Edmond Isoz, qui a insisté pour que ce match de Challenge League se déroule hier soir. Forcé est pourtant d'admettre que les trois points conquis face à Winterthur sont très précieux. Et que sans le déblayage financé par la SFL, les Chaux-de-Fonniers auraient dû attendre encore un peu avant de voir la relégation s'éloigner quelque peu. Donc, à tout de point de vue, le report de 24 heures s'est

soldé par une opération très bénéfique pour les gens de la Charrière.

Sur une pelouse très grasse, mais tout à fait jouable, les «jaune et bleu» se sont montrés très opportunistes. Alignant une formation autrement plus offensive que samedi dernier à Sion - Boumelaha accompagnait Amato en pointe et Luyet jouait en soutien - Manuel Cano affichait la couleur: il fallait les trois points. Et il les a eus, avec une option sur le bonus en prime.

«*Très bonne prestation*»

Tout ne fut pourtant pas aisé dans cette rencontre à six

points. Sans vraiment être dominateurs, Deschenaux et ses potes se montraient supérieurs aux Zurichois en début de match. Une supériorité pas franchement criarde, mais qui permettait aux Chaux-de-Fonniers de déborder une défense adverse pas très à son aise. Schneider d'abord (16e) puis Luyet (24e) ensuite servaient des «caviars» à Boumelaha et Amato pour leur permettre de battre un Hürzeler pas très à son affaire.

Ce double avantage avait beau être quelque peu exagéré compte tenu du déroulement de la partie, il semblait à même de rassurer une équipe plutôt

fébrile ces derniers temps. Hélas, ce ne fut pas vraiment le cas. Ayant tendance à trop reculer, le FCC se mit quelque peu en difficulté lui-même.

«*La fatigue du match à Sion, lors duquel nous avons évolué en infériorité numérique durant presque 60 minutes, s'est faite ressentir sur cette pelouse très lourde, expliquait Manuel Cano. Néanmoins, les gars se sont bien battus. J'estime que nous avons livré une très bonne prestation compte tenu des conditions.*» Certes, heureusement aussi que l'opposition n'était pas trop consistante.

«*Bons prémices*»

Bien que démuné, Winterthur se créa tout de même quelques occasions. Sans la vigilance de Shili, certains envois - notamment de Contini - auraient pu faire mouche. De leur côté, malgré quelques bonnes balles de contre, les Chaux-de-Fonniers ne parvinrent pas à creuser encore plus l'écart. Ils restèrent ainsi à la merci d'un but adverse et celui-ci faillit tomber des pieds de Antic auteur d'un retourné qui aurait mérité un meilleur sort (93e). On en resta cependant là.

Au bout du compte, la troupe de la Charrière a remporté sa première victoire de l'année, avec un bonus tout à fait accessible lors du match re-

tour (le 13 avril) à l'horizon. «*Ce sont des bons prémices, se réjouissait Manuel Cano. Nous n'allons pas faire la fine bouche sur cette victoire. Nous avons tout mis en œuvre pour bien préparer cette rencontre très importante et cela nous a réussi. Nous venons de récolter trois bons points sur le chemin du maintien et c'est réjouissant pour la suite.*»

Une suite qui s'annonce difficile avec la visite de Sion dimanche. Mais c'est une autre paire de manches. En attendant, on laisse les gens de la Charrière savourer ce succès plus que bienvenu. Et encore une fois, merci M. Isoz! /JCE

LE POINT

CHALLENGE LEAGUE

Chx-de-Fds - Winterthur 2-0

Classement

1. Chiasso	19	11	3	5	28-18	52 (16)
2. M. Agno	20	11	4	5	35-26	51 (14)
3. FC Schaffh.	20	10	6	4	29-19	48 (12)
4. Lucerne	20	9	6	5	28-18	47 (14)
5. Vaduz	21	10	5	6	38-25	45 (10)
6. Yverdon	19	7	6	6	33-24	41 (14)
7. Wohlen	20	7	8	5	25-24	41 (12)
8. Sion	18	8	6	4	30-19	40 (10)
9. Kriens	21	8	6	7	26-26	40 (10)
10. Bellinzona	21	9	3	9	33-37	40 (10)
11. Concordia	21	9	4	8	33-39	39 (8)
12. Meyrin	21	5	9	7	29-35	30 (6)
13. Bulle	20	5	5	10	20-30	26 (6)
14. Chx-de-Fds	19	5	3	11	15-25	22 (4)
15. Delémont	20	5	5	10	27-36	22 (2)
16. Winterthur	20	4	4	12	20-30	22 (6)
17. Baden	20	4	3	13	22-40	19 (4)

* = Entre parenthèses, points de bonus.

Ce soir **Aller** 19.30 Baden - Wohlen 0-0



Francesco Amato (en jaune) déborde Roger Wagner. L'attaquant chaux-de-fonnier a retrouvé le chemin des filets et son équipe celui de la victoire.

PHOTO LEUENBERGER

«Il la fallait»

En panne depuis la reprise, les attaquants chaux-de-fonniers étaient contents d'avoir fait trembler les filets au bon moment. «*Cette victoire, il la fallait, soulignait Francesco Amato. Nous n'avions pas encore marqué jusqu'ici et nous étions un peu dans le doute. Personnellement, mon but (réd.: le deuxième) m'a fait beaucoup de bien. Je me suis senti libéré et c'est pour cela que j'ai enlevé mon maillot.*» Un geste qui a valu un carton jaune au Chaux-de-Fonnier.

Enfin, hier soir, l'essentiel était ailleurs. «*Ces trois points constituent un bol d'air pour nous, respirait Olivier Boumelaha. Les conditions n'étaient pas faciles, mais nous avons tout donné pour l'emporter. Maintenant, nous sommes très heureux et cette victoire va nous faire un grand bien.*» En tous les cas, avec l'apport de l'ex-Saint-Gallois, le FCC a sans aucun conteste gagné une force de pénétration. Celle-ci ne sera pas de trop pour percer les défenses adverses et garantir quelques

but précieux sur la voie du maintien. /JCE



Le FCC (ici Jacob Prats) a retrouvé le chemin des filets: un bon présage pour la suite de la compétition.

PHOTO LEUENBERGER

DANS LA LUCARNE

«*J'ai effectué mercredi ma première sortie en vélo. La saison recommence samedi avec Milan - San Remo, mais je suis inquiet. Le cyclisme est déjà dans l'œil du cyclone.*» Pour Bertrand Duboux, l'heure d'entrer en scène a sonné.

Le spleen de Duboux

«*On se pose tout le temps des questions. On ne s'en sort pas. Paris - Nice a passé complètement inaperçu. Chaque année, on reçoit un coup de marteau derrière les oreilles. Mais je veux encore y croire.*» Le monsieur vélo de la TSR est connu pour son franc-parler. «*On ne fera pas le Giro, ni la Vuelta. D'autres épreuves seront victimes de l'abondance de biens. Liège - Bastogne - Liège entre en concurrence avec la Formule 1, le football et le hockey sur glace. La classique Paris - Roubaix se dispute le même week-end que le Suisse - France de Coupe Davis. Il y a pire. Trois étapes du Tour de Romandie seront sacrifiées au profit des Mondiaux de hockey sur glace. Le vélo sera alors décalé. Dans la plupart des cas, le téléspectateur devra se contenter de différés. C'est vraiment préoccupant pour les prochaines années.*»

Comme à l'accoutumée, Bertrand Duboux sera accompagné par son fidèle allié, Richard Chassot. «*Mais pour des raisons professionnelles, Chassot a été obligé de renoncer à certaines manifestations, tels le Tour de Suisse et les Jeux olympiques.*» Le reporter TV verrait bien Vinokourov exploser. «*Dans les classiques, Camenzind peut aussi avoir son mot à dire.*» Le Tour de France? «*Si Armstrong venait à gagner une sixième Grande Boucle, ce serait catastrophique, l'escroquerie de la décennie! Tant que je n'aurai pas vu son bulletin de santé, je n'arriverai pas à y croire. Je parle du vrai bulletin de santé. Pas de celui que l'on montre aux copains...*»

Le pauvre risque d'attendre encore un moment... /GST

FOOTBALL

Le Qatar surpris

Le secrétaire général adjoint de la Fédération qatarienne Majed Al-Khalifi, s'est dit «surpris» par l'adoption par le comité d'urgence de la Fifa de mesures contre les naturalisations abusives. Cette initiative met fin à ses propres démarches.

«Nous sommes surpris par cette décision, contraire à une précédente» a déclaré M. Khalifi. Selon lui, «cet article était clair et autorisait les fédérations à naturaliser tout joueur qui n'a pas joué pour son pays d'origine» en compétition internationale.

L'article 15, alinéa 1 du règlement d'application des statuts de la Fifa, indique qu'un «joueur n'ayant encore jamais joué dans une équipe nationale peut adopter une autre nationalité et représenter son nouveau pays en équipe nationale». «La naturalisation permettant à des joueurs qui n'ont aucun lien avec leur nouveau pays de jouer avec leur équipe nationale ne respecte ni la lettre ni l'esprit des statuts. C'est pourquoi ce type de pratiques doit être immédiatement interdit» a estimé la Fifa.

La principale mesure, adoptée par le comité d'urgence consiste à imposer une résidence continue de deux ans dans leur pays d'adoption à tous les candidats à la naturalisation.

La procédure d'urgence a été rendue nécessaire par les initiatives du sélectionneur du Qatar, le Français Philippe Troussier, qui entend «fabriquer» une équipe composée de joueurs fraîchement naturalisés, avec en particulier le Brésilien Ailton (Werder Brême); dans la perspective des qualifications pour la Coupe du monde 2006. «Les clubs allemands auxquels appartiennent les joueurs candidats pour défendre les couleurs du Qatar ainsi que la Fédération européenne ont pesé de leur poids dans la décision de la Fifa», a déploré le responsable qatarien.

«En outre, a-t-il ajouté, certains pays qui devraient nous rencontrer ont eu peur et ont fait objection.» Le Qatar, battu (3-1) pour son premier match de qualification par l'Iran entendait présenter, le 31 mars, des joueurs fraîchement naturalisés. «Nous avons des alternatives à la naturalisation pour promouvoir le football au Qatar» a indiqué le responsable qatarien, citant la formation des joueurs et le recrutement d'entraîneurs étrangers. /si

ANF

DEUXIÈME LIGUE INTER.

Samedi
 16.00 Le Locle - Alle
 17.30 NE Xamax M21 - Dürrenast
 Dimanche
 14.30 Boncourt - Marin

CINQUIÈME LIGUE

Ce soir
 20.15 Les Brenets II - AS Vallée
 Samedi
 18.00 Sonvilier II - Bevaix II
 Dimanche
 10.00 Môtiers II - AP Val-Travers II
 15.00 Villeret - Mont-Soleil II

M 18

Dimanche
 14.30 NE Xamax - Young Boys

M 16

Dimanche
 14.30 NE Xamax - Servette

COUPE NEUCHÂTELOISE

Quarts de finale

Samedi
 18.30 Béroche-G. - Audax-Friül
 Dimanche
 15.00 Fontainemelon II - Hauterive

DEUXIÈME LIGUE FÉMININE

Dimanche
 15.00 Couvet - Vevey
 19.00 NE Xamax - St. Nyonnais

Balle de match, service à suivre!

Tennis ■ Les quatre régions nationales et les 30 groupements régionaux seront-ils refondus dans 15 ou 18 associations régionales? Décision demain...

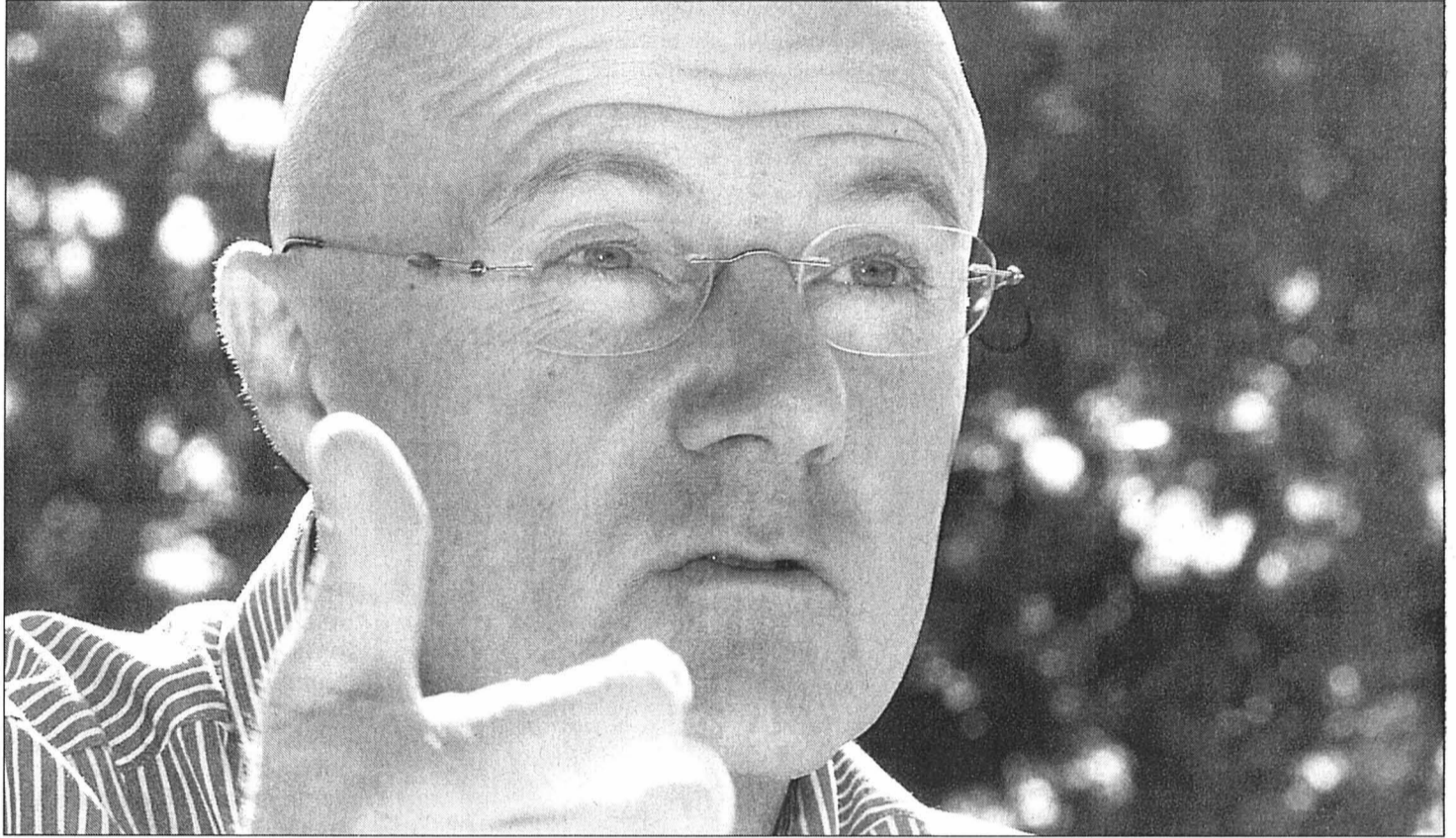
Par Patrick Turuvani

Capri, c'est fini. Et peut-être que l'Association cantonale neuchâtoise de tennis (ACNT) aussi! Demain, à Biemme, les 160 délégués de Swiss Tennis, convoqués en assemblée générale, se pencheront pour de bon sur la réforme qui pourrait conduire Neuchâtel à faire vestiaire commun avec le Jura et Fribourg...

Rappel des faits: depuis 1981, l'Helvétie du tennis est divisée en 30 groupements régionaux, coïncidant la plupart du temps avec des frontières cantonales, répartis dans les quatre régions du pays: Suisse centrale (13), Suisse orientale (11), Suisse romande (5) et Tessin (1). Le 29 mars 2003, les délégués avaient ouvert une brèche dans la pyramide fédérale en proposant de faire table rase et de créer entre 15 et 18 groupements régionaux, forts de 60 à 100 clubs. L'assemblée des délégués - réduite à une centaine de têtes - en resterait l'organe suprême, sous la direction du comité central de Swiss Tennis, auquel appartiendraient alors tous les présidents des nouveaux groupements régionaux (représentation directe).

Optimiser les dépenses

Membre du groupe de travail formé pour ficeler le sujet (qui comprenait également des «neinsagers» totalement opposés), Walter Zwygart se dévoile à la veille du verdict. «L'idée première est de rapprocher Swiss Tennis de la base et d'unifier les régions, qui continueront toutefois à bénéficier d'une certaine autonomie, soufflé le président de l'ACNT. La promotion ne doit plus se faire selon les envies et les besoins de cha-



Walter Zwygart est un partisan de la réforme proposée aux délégués de Swiss Tennis.

PHOTO MARCHON

cun. Elle doit être identique dans tout le pays. Swiss Tennis a grandi. Les responsabilités se sont peu à peu diluées. La création d'un cahier des charges est devenue prioritaire. Entre Swiss Tennis, les régions et les clubs, on doit absolument déterminer qui fait quoi et comment!»

Cette uniformisation structurelle touche également les plans comptables et la gestion du ménage. Car l'essentiel n'est pas ailleurs: il faut faire des économies et limiter les frais. La vie à Swiss Tennis n'est pas plus rose qu'ailleurs. «On doit optimiser la répartition des finances qui restent à disposition» insiste Walter Zwygart.

L'ACNT à la trappe!

Au-delà d'une préoccupation purement économique,

l'enjeu sportif est de taille. Un championnat neuchâtois, fribourgeois et jurassien - qui concernerait alors 67 clubs, contre 18 pour notre seul canton - permettrait de proposer des tableaux bien achalandés dans toutes les catégories, y compris les mieux cotées (R1-N). «En cas d'acceptation du projet, l'ACNT va passer à la trappe mais les «cantonaux» ne vont pas disparaître, assure le président. Ils feront office de sélection et les meilleurs pourront aller tenter leur chance à l'échelon de la région.» Voire du pays, si entente et bons résultats...

A en croire Walter Zwygart, la cote du projet «refonte 2004 plus» est relativement bonne. La Suisse romande semble unanime. Outre-Sarine, on

trouve quelques réfractaires. Les plus virulents nichent en Suisse centrale, du côté d'Uri, Schwyz et Unterwald. Etonnant, non? «Certains groupements ont peur de perdre un pouvoir qu'ils n'avaient pas, résume celui qui est également vice-président de la région Suisse romande. Ces intérêts de quartier doivent être laissés de côté. On doit œuvrer pour le bien du tennis et s'élever au-dessus des cliques régionales et linguistiques. Il y aura des avantages, il y aura des inconvénients. Notamment au niveau du sponsoring. Tous nos partenaires ne voudront pas investir à l'échelon d'une région plus vaste. D'autres - des nouveaux? - seront tentés par l'aventure. Samedi, les délégués vont décider si oui ou non ils veulent aller de l'avant. En cas

de vote positif, il y aura une quantité de détails à régler.»

Agir au lieu de réagir

L'ACNT serait dissoute en mai ou en juin. La fusion Neuchâtel - Fribourg - Jura interviendrait en août ou septembre. Tout serait prêt pour l'assemblée de mars 2005. «Swiss Tennis a compris qu'il ne faut pas s'endormir et qu'il vaut mieux être proactif que réactif, conclut Walter Zwygart. Pour un petit pays comme le nôtre, c'est exceptionnel d'avoir eu deux No 1 mondiaux chez les dames et les messieurs. Il faut profiter de la vague et préparer l'avenir, sans attendre que l'on y soit contraint par les événements.»

Il n'est jamais très bon, en effet, de confondre vitesse et précipitation... /PTU

Une simple question d'équité...

Walter Zwygart n'y va pas avec le dos de la raquette: «Les collectivités publiques ne s'engagent pas assez en faveur du tennis, qui reste considéré comme un sport de nantis, notamment parce que les clubs sont souvent propriétaires de leurs places de jeu. Je n'ai rien contre le foot, le hockey, le basket ou le volley. Mais que se passerait-il si les installations utilisées par ces clubs n'étaient pas mis à disposition?» De plus, «il est faux de croire que le tennis n'est pas un sport social. Ça occupe beaucoup de gamins. Le problème, c'est qu'il n'est pas valorisé au même titre que les autres activités...»

Le président de l'ACNT - dont le mandat, quoi qu'il arrive, prendra fin en novembre prochain - compte sur un profond «changement de mentalité» et estime «essentiel» de sensibiliser le public à ce problème. «Comprenons-nous bien: certaines communes jouent parfaitement le jeu, d'autres moins ou pas du tout. On ne demande pas d'argent. Juste le paiement, par exemple, de l'eau, de l'électricité, ou la prise en charges de la conciergerie par les cantonniers. Il y a des solutions à trouver.» Encore faut-il vouloir les chercher...

«Le tennis s'est bien démocratisé, mais on n'a malheureusement

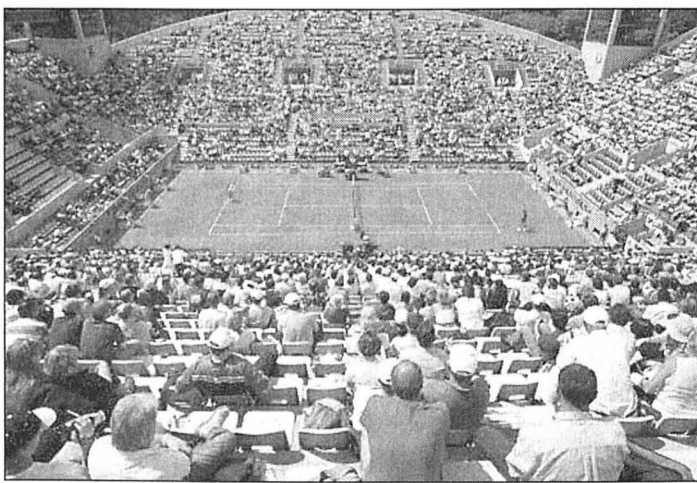
pas démocratisé son financement, insiste Walter Zwygart. Tous les sports ne bénéficient pas des mêmes facilités de la part des collectivités. Les clubs de foot ou de hockey ne participent pas à la construction des terrains ou des patinoires. Il faut imiter Swiss Tennis et tout remettre à plat! C'est une simple question d'équité.»

En clair, Swiss Tennis manque de moyens et ne fait que «pomper» les clubs, dont les cotisations (2,5 millions) fournissent le tiers du budget fédéral (7,5 millions). «La Suisse n'a pas Roland-Garros pour dégager plusieurs dizaines de millions de bénéfices, sourit le Neuchâte-

lois. Et le Sport-Toto ne verse des subventions que pour les licenciés, ce qui nous pénalise puisque l'on peut jouer pendant 30 ans sans licence! La règle est hélas identique pour des sports dont la manière de fonctionner n'est pas la même.»

Walter Zwygart assène un ultime argument: «Le sport, ce n'est pas seulement courir, sauter et transpirer. Le tennis se joue sans arbitre jusqu'au niveau national et permet le mélange des générations. On apprend le respect de l'autre et des règles, à gagner et à perdre... Toutes ces vertus font partie intégrante de la vie.»

La socialisation par le sport, ça existe encore... /PTU



A l'instar de son voisin français, Swiss Tennis ne peut pas compter sur la manne d'un grand tournoi comme Roland-Garros.

PHOTO ARCH-KEYSTONE

Miracle à Swiss Cycling

Cyclisme ■ Assainissement draconien pour chiffres noirs

C'est pratiquement un miracle pour Swiss Cycling (SC). L'Assemblée générale des délégués qui se tiendra demain à Cham (ZG) prendra connaissance d'un bénéfice annuel de 254.000 francs. Un exploit pour une fédération qui était au bord de la faillite l'année précédente.

Pendant plusieurs années, SC s'est trouvé dans une situation financière difficile. La fédération était tombée dans les chiffres rouges et se trouvait même près du dépôt de bilan. Mais l'année dernière, des mesures d'assainissement draconiennes menées par l'ancienne directrice Agnès Pierret et son équipe ont conduit à un résultat spectaculaire. A côté du bénéfice d'un quart de million, SC a pu assurer un versement de 50.000 francs en faveur de Swiss Olympic comme remboursement d'un prêt.

Des coupes dans le personnel et les frais de fonctionnement ont permis de réaliser des économies substantielles. Grâce à ce bénéfice, l'endettement de SC est réduit de 1,237 million à 983.000 francs. Si la fédération poursuit sur ce

rythme, l'assainissement sera totalement réalisé dans quatre ans. Toutefois, le problème des liquidités reste présent. Le retrait de 1318 membres l'année dernière a pesé sur les finances. Mais cette vague de démissions semble stoppée selon SC.

Les délégués auront également à se pencher sur un changement de statuts. Elle concerne une proposition de l'Association des deux Bâle qui entend donner à l'organe de contrôle externe des tâches élargies avec la surveillance de la planification et de l'exécution conforme aux statuts de mesures adoptées par l'Assemblée des délégués. /si



Le cyclisme suisse semble mieux se porter.

PHOTO ARCH-GALLEY

En pleine reconstruction

Gymnastique artistique ■ Le championnat cantonal débutera demain à Peseux. Les Neuchâtelois s'accrochent pour suivre

Par
Julian Cerviño

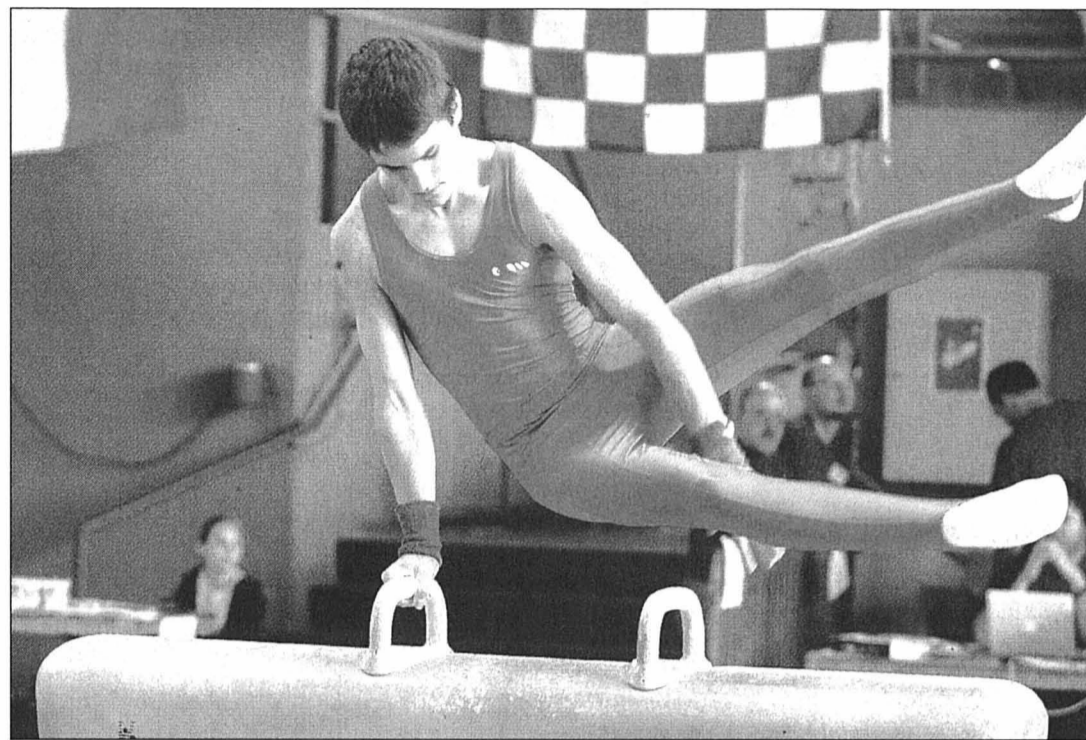
C'est reparti pour un tour, même deux. La saison de gymnastique artistique débutera demain à la salle des Coteaux de Peseux. La première manche du championnat cantonal fera office de coup d'envoi pour les jeunes Neuchâtelois. Cette année, les six titres mis au concours par l'ACNGA (Association cantonale neuchâteloise de gymnastique artistique) se disputeront sur deux manches. «La saison nationale et romande commence plus tôt que d'habitude, nous sommes donc contraints de raccourcir notre championnat», explique Christian Wicky, chef de presse et moniteur de l'ACNGA. Les garçons auront ainsi deux concours au programme et les filles un seul, celui du 3 avril aux Ponts-de-Martel. Suite à cette deuxième manche, la plupart des compétiteurs prolongeront leur séjour au Bugnon pour suivre le traditionnel camp d'entraînement de l'ACNGA.

Salle gratuite à Pontarlier

En tout, 32 garçons et 22 filles sont en lice. «Un effectif assez faible», reconnaît Christian Wicky. Les sections du Locle et de Serrières ont entrepris un gros travail au niveau de la relève, mais il

CATÉGORIES

PP2: jusqu'à 10 ans, 10 concurrents.
P1: jusqu'à 12 ans, 8 concurrents.
P2: jusqu'à 14 ans, 5 concurrents.
P3: jusqu'à 17 ans, 2 concurrents.
P4: libre, 2 concurrents.
P.O (programme ouvert): libre (gymnastes de P3-P4), 3 concurrents.



A l'image du Loclois Gaspard Gigon, les gymnastes neuchâtelois se battent dans des conditions difficiles, mais présentent des programmes honnêtes. PHOTO ARCH-MARCHON

faut attendre encore un moment pour en recueillir les fruits. Nous sommes en pleine reconstruction en prévision de la nouvelle salle de gymnastique de la Maladière où nous devrions enfin disposer d'une fosse pour l'artistique. Cela nous facilitera grandement les choses.»

C'est qu'aujourd'hui les Neuchâtelois ne se battent pas à armes égales avec les autres cantons. «Les entraînements du centre cantonal, qui regroupe une douzaine de gymnastes, se déroulent trois samedis sur quatre aux Charmettes ou à Pontarlier, rappelle Christian Wicky. Outre-Doubs, nous disposons d'une salle équipée gratuitement, alors qu'à Macolin nous devrions payer 120 francs par séance.» Vive la promotion suisse du sport!

Enfin, les gymnastes artistiques neuchâtelois font comme ils peuvent pour essayer de suivre l'évolution, mais ils ont bien du mal. «Jusqu'en catégorie P2,

nous parvenons à nous défendre au niveau national et romand», indique Christian Wicky. Ensuite, cela devient trop difficile. Nous devons concurrencer des gymnastes qui s'entraînent cinq à six fois par semaine sous les ordres de moniteurs professionnels. Chez nous, nos compétiteurs ont droit au mieux à quatre séances par semaine et tout l'encadrement est bénévole. Les exigences de la fédération au niveau des programmes sont devenues tellement pointues qu'il est impossible de suivre avec nos moyens.»

Un jeune talent

Tout cela explique pourquoi les effectifs s'effritent au fil des années. Chez les plus jeunes, le contingent n'est déjà pas très grand avec 10 gymnastes. Pas étonnant que l'on se retrouve à deux concurrents en P4. «Nous rencontrons les mêmes problèmes que les autres sports pour conserver nos membres lorsqu'ils deviennent

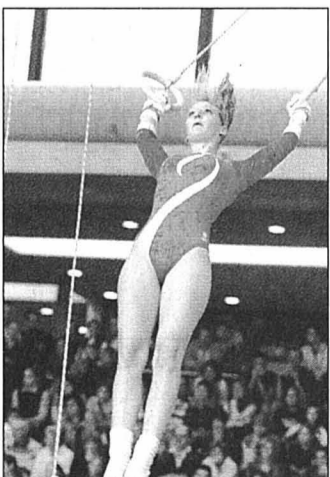
adolescents, mais chez nous la base est encore moins large et les difficultés encore plus grandes», constate Christian Wicky. Cela dit, notre niveau reste tout de même honnête. Il vous suffit de vous rendre demain à la salle des Coteaux pour le constater.

Tous les jeunes gymnastes en présence font, en effet, de leur mieux pour présenter des programmes de bons niveaux. Certains sortent même du lot, tel Nathan Bösiger (de Serrières). «Il est encore trop tôt pour dire s'il s'agit du successeur de Boris Dardel, Alain Rufenacht et Flavio Rota et dans l'équipe nationale, mais il possède du talent», commente Christian Wicky qui espère que ce garçon et ses contemporains pourront bénéficier dès 2007 de structures adéquates pour défendre leurs chances au meilleur niveau. En attendant, courage à tous! /JCE

Près de 300 gymnastes

L'Association de gymnastique du Jura bernois, en collaboration avec la société partenaire FSG féminine de Tavannes, organiseront ce week-end les championnats d'agrès individuels du Jura bernois dans la halle de gymnastique à Tavannes. Pas moins de 273 gymnastes seront présents lors de cette compétition. Des jeunes du Jura bernois, du Jura, de Neuchâtel (28 filles et trois garçons), de Fribourg et du Seeland se disputeront les premières places.

Demain, les concours seront réservés aux grandes



Du spectacle en vue à Tavannes. PHOTO ARCH-LEUENBERGER

catégories des classes 5 à 7. La championne de Suisse de la catégorie 5, Tiffany Lemoine (Develier) participera à ce championnat dans sa nouvelle catégorie, à savoir la 6. Plusieurs talents des agrès de Suisse romande et du Jura bernois seront également au rendez-vous.

Le programme

Championnats d'agrès individuels du Jura bernois (Tavannes). Samedi 20 mars. 12 h 20: Début des concours de la catégorie 5A. **14 h 10:** début des concours de la catégorie 5B. **16 h 15:** début des concours de la catégorie 6A. **17 h 45:** début des concours des catégories 6B et 7. **19 h 30:** début de la super finale avec les 20 meilleures filles des catégories 5 et 7 et les 16 meilleurs garçons des catégories 5 et 7.

Dimanche 21 mars. 8 h 45: début des concours de la catégorie 1. **10 h:** début des concours de la catégorie 2. **11 h 35:** début des concours de la catégorie 3 garçons. **13 h 30:** début des concours de la catégorie 3 filles. **15 h 15:** début des concours de la catégorie 4. /réd.

Femmes en force

Judo ■ Grosse participation aux championnats neuchâtelois

Tous les judokas neuchâtelois ont rendez-vous demain au Pavillon des sports qui sera transformé en gigantesque tatami pour les championnats neuchâtelois. Comme l'an passé, il devrait être environ 170 à venir se tirer le kimono et tenter de décrocher une médaille. En raison des autres compétitions nationales ou internationales, il est difficile de dire quels seront les favoris qui seront de la partie. Par contre, une chose est sûre: les catégories

féminines sont toujours plus étoffées.

Demain, les premières pesées auront lieu à partir de 8 h. Les juniors et les élites (dames et hommes) en découdront à partir de 13 h 30. La compétition devrait se terminer aux alentours de 16 h. A noter que sur le coup de 15 h, l'Association neuchâteloise de judo (ANF) va présenter ses judokas méritants. Parmi eux, il y aura des champions de Suisse et des sélectionnés au cadre national. Du beau monde quoi! /réd.



Pierre-Yves Baroni (en bleu): il va y avoir de beaux gestes demain au Pavillon des sports. PHOTO ARCH-MARCHON

OÙ

ET QUAND?

BASKETBALL

UNIVERSITÉ - OPFIKON

LNB féminine (tour final), samedi 20 mars, 15 h au Mail.

UNION NEUCHÂTEL - MEYRIN

LNA masculine, samedi 20 mars, 17 h 30 à la Salle omnisports.

CYCLISME

CLASSIQUES DU LITTORAL

Troisième étape (80 km), dimanche 21 mars, 8 h 30 au CIS de Marin.

FOOTBALL

SERRIÈRES - SEEFELD

Première ligue, samedi 20 mars, 16 h au terrain de Serrières.

NEUCHÂTEL XAMAX - THOUNE

Super League, dimanche 21 mars, 14 h 30 à la Maladière

LA CHAUX-DE-FONDS - SION

Challenge League, dimanche 21 mars, 14 h 30 à la Charrière.

LA CHAUX-DE-FONDS - BADEN

Challenge League, mercredi 24 mars, 19 h 30 à la Charrière.

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

CHAMPIONNAT CANTONAL ARTISTIQUE

Garçons (première manche), samedi 20 mars, dès 14 à Peseux (salle des Coteaux).

CHAMPIONNATS INDIVIDUELS DU JURA BERNOIS

Toutes catégories, samedi 20 mars dès 12 h 20 et dimanche 21 mars dès 10 h, à Tavannes (salle de gymnastique).

JUDO

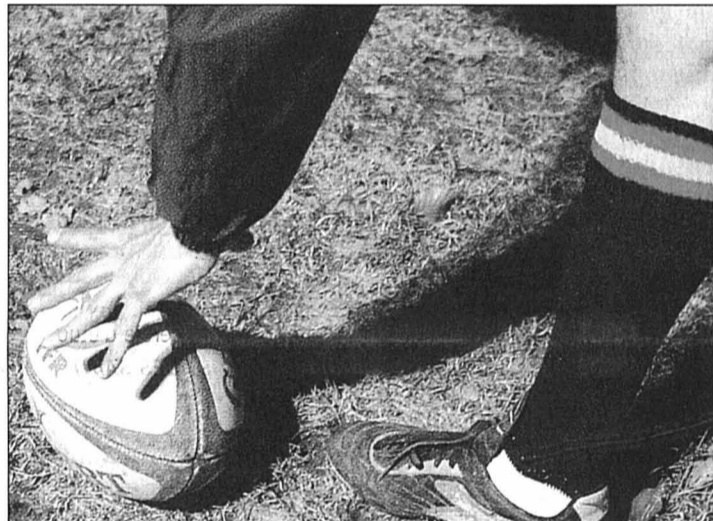
CHAMPIONNAT NEUCHÂTELOIS INDIVIDUEL

Ecoliers, espoirs, juniors et élites, samedi 20 mars, dès 8 h 45 à La Chaux-de-Fonds (Pavillon des sports).

RUGBY

NEUCHÂTEL - YVERDON

LNA, samedi 20 mars, 15 à Puits-Godet.



Le coup d'envoi de la rencontre de LNA entre Neuchâtel et Yverdon est prévu à 15 h demain à Puits-Godet. PHOTO ARCH-GALLEY

ET

ENCORE...

AUTOMOBILISME

GRAND PRIX DE MALAISIE

Formule 1, dimanche 21 mars, 8 h à Kuala Lumpur.

CYCLISME

MILAN - SAN REMO

Coupe du monde, samedi 20 mars, dès 15h (TSR 2).

FOOTBALL

LIGUE DES CHAMPIONS

Quarts de finale, mardi 23 et mercredi 24 mars, 20 h 45.

COUPE UEFA

Huitièmes de finale (retour), jeudi 25 mars, dès 19 h 30.

HOCKEY SUR GLACE

BERNE - GE SERVETTE, LUGANO - ZSC LIONS

LNA (play-off, demi-finales), samedi 20 mars, 19 h 30. Lundi 23 mars (20 h) et éventuellement jeudi 25 mars (20 h).

BIENNE - SIERRE

LNB (finale de play-off), vendredi 19 mars, 20 h à Bienne. Dimanche 21 mars (18 h à Sierre) et éventuellement mardi 24 mars (20 h à Bienne).

NATATION

CHAMPIONNATS DE SUISSE INDIVIDUELS

Dames et messieurs, du jeudi 25 au dimanche 28 mars, à Genève.

PATINAGE ARTISTIQUE

CHAMPIONNATS DU MONDE

Dames, messieurs, couples et danse, du lundi 22 au dimanche 28 mars à Dortmund.

SKI ALPIN

CHAMPIONNATS DE SUISSE

Dames et messieurs, du lundi 22 au dimanche 28 mars, aux Crossets.

VOLLEYBALL

SCHAFFHOUSE - KÖNIZ ET NÄFELS - AMRISWIL

Finales de la coupe de suisse féminine et masculine, samedi 20 mars, 14 h 30 et 18 h à Fribourg.

LA CHAUX-DE-FONDS

RÉFORMÉS
GRAND-TEMPLE. Di 9h45, culte avec la participation des enfants du précatéchisme, sainte cène, D. Guilloclod-Reymond.
LES PLANCHETTES/LES BULLES/VALANVRON. Di 20h15, culte aux Bulles, P. Schlüter, assemblée du lieu de vie.
FAREL. Di 9h45, culte, P. Schlüter.
SAINT-JEAN. Di 9h45, culte Terre Nouvelle, sainte cène, J. Pinto.
ABEILLE. Di 10h, culte Terre Nouvelle, sainte cène, D. Ma-bongo.
LES FORGES. Di 10h, culte, sainte cène, K. Philidius Barry.
LES ÉPLATURES. Di pas de culte.
LA SAGNE. Di 10h15, culte au Foyer, V. Tschanz Anderegg.
DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGEMEINDE. (Temple-Allemand 70). Sonntag, 9.45 Uhr, Kirchgemeindeversammlung, mit Suppenzmittag, mit Frau Pfarrer E. Müller.
CATHOLIQUES-ROMAINS
SACRÉ-CŒUR. Sa 18h, messe italien/français; di 10h30, messe. chorale.
NOTRE-DAME DE LA PAIX. Sa 17h30, messe des familles; di 9h, messe; 18h, célébration.
MISSION PORTUGAISE. Sa 14h messe au Sacré-Cœur.
CATHOLIQUES CHRÉTIENS
SAINT-PIERRE (Chapelle 7). Di 9h45, messe dans le cadre de la campagne d'Être partenaires avec le pasteur Jürg Scheibler de Bâle, discussion et repas à la salle, 4e dimanche de carême.
ÉVANGÉLIQUES
ACTION BIBLIQUE. (Jardinière 90). Ve 18h45, groupe de jeunes à l'Eglise Libre, Paix 126. Sa 16h30, culte et baptêmes à la maison de paroisse des Ponts-de-Martel; di pas de culte. Je 20h, nouvelles missionnaires et prières.
ARMÉE DU SALUT. (Numa-Droz 102). Ve 15h, culte à La Sombailie; 19h30, groupe d'hommes avec M. Graber de St-Aubin. Di 9h45, culte; école du dimanche. Me 9h, prière.
ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DE L'ARC JURASSIEN (Serre 89). Di 10h, culte avec garderie et école du dimanche. Di 14h, rencontre missionnaires. Ma 14h, rencontre des dames. Je 20h, assemblée générale.
ÉGLISE CHRÉTIENNE «LE FLAMBEAU». (Manège 24). Di 9h30,

culte. En semaine programmes d'enseignement pour les cellules et les leaders.
ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE. (Paix 126). Ve 18h45, groupe de jeunes à l'EL; di 9h45, culte (garderie), prédication Charles-André Geiser; je 14h, artisanat missionnaire; 19h30, réunion de prière.
ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DE REVEIL. Ve 20h, soirée avec le pasteur Mel Grams de San Diego. Di 9h30, culte, sainte cène, école du dimanche et garderie. Ma 20h, soirée dans la présence du Seigneur.
MENNONITE (LES BULLES 17) Di 10h, culte de reconnaissance pour l'école du dimanche. Présence des enfants.
ÉVANGÉLISATION POPULAIRE. (Jaquet-Droz 25). Di 9h45, culte.
ÉGLISE DE L'ESPÉRANCE (ch. de la Fantaisie 2). Di 9h45, culte, école du dimanche. Me 20h, soirée étude et prière.
EVANGELISCHE STADTMISSION. (Musées 37). Di 9h45, Gottesdienst, Sonntagschule. Sa 20h, Jésus Révolution - concert maison du peuple.
LA FRATERNITÉ. (Église baptiste). Réunion de maison, mardi soir: étude biblique et prières. Culte de maison, dimanche à 10h.
ASSEMBLÉE ÉVANGÉLIQUE DES FRÈRES. (La Chaux-de-Fonds, salle de la Stadtmision, Musées 37). 3me dimanche à 14h, jeudi après le 1er et le 4e dimanche à 20h. La Sagne, c/o A. Robert, Crêt 97, 2e et 4e dimanche à 14h.
AUTRES
COMMUNAUTÉ ISRAËLITE. (Synagogue, Parc 63). Solennités religieuses: ve 18h45, sa 9h15.
DOJO ZEN. Daniel JeanRichard 35 (Mission Maître Taisen Deshimaru). Horaire des zazen: matin: ma-ve 6h30-7h45, di 10h-11h30. Soir: ma/je 19h-20h, sa 17h-18h30 (initiation: 16h30).
ADVENTISTE. (Jacob-Brandt 10). Sa 9h15, étude biblique; 10h30, culte. Ma 20h, cercle d'études.
JÉSUS-CHRIST DES SAINTS DES DERNIERS JOURS. (L.-Robert 105). Di 9h, réunion de prêtrise, de la société de secours, des jeunes filles et de la primaire; 10h, école du dimanche; 10h50, sainte cène.
TÉMOINS DE JÉHOVAH. (Collège 97). Ma 19h15, école théocratique, réunion de service. Je 19h30, étude de livre. Sa 18h, discours public. Etude de la Bible au moyen de la Tour de Garde.

DISTRICT DU LOCLE

RÉFORMÉS
TEMPLE. Di 9h45, culte, sainte cène, R. Perret, garderie et animation pour enfants à la cure.
CHAPELLE LE CORBUSIER. Di 8h30, culte, R. Perret.
LES BRENETS. Di culte au Locle.
DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGEMEINDE. Sonntag, 9.45 Uhr, Kirchgemeindeversammlung, mit Suppenzmittag, in La Chaux-de-Fonds, mit Frau Pfarrer E. Müller.
BÉMONT. Di 10h, culte Terre Nouvelle.
LES PONTS-DE-MARTEL. Di 9h45, culte avec sainte cène. Ma 20h, réunion de prière à la salle de paroisse. Je 14h, club des aînés à la salle de paroisse; 20h, conseil du lieu de vie des Ponts et Brot-Plamboz à la maison de paroisse.
CATHOLIQUES ROMAINS
LES BRENETS. Sa 19h, messe.
CERNEUX-PÉQUIGNOT. Di 10h, messe.
LE LOCLE. Sa 17h30, messe. Di

messe en français et en italien à 10h15.
NÉO-APOSTOLIQUES
(Chapelle Girardet 2a). Di 9h30; je 20h, services divins.
ÉVANGÉLIQUES
ACTION BIBLIQUE. (Envers 25). Di 9h45, culte, garderie et école du dimanche.
ÉGLISE APOSTOLIQUE ÉVANGÉLIQUE. (Chapelle 5). Ve 20h, «Les enfants dans l'église» avec Guy Zeller. Di 9h45, célébration (garderie et école du dimanche).
ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE. (Beau-Site 27). Sa groupe de jeunes au Raya; baptêmes. Di 9h45, culte, sainte cène, école du dimanche; 20h, réunion de prière. Ma 20h, répétition de chants. Je 20h, étude biblique.
ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DE L'ARC JURASSIEN (Midi 1a). Pas de rencontre.
LES PONTS-DE-MARTEL - ARMÉE DU SALUT. Di 9h45, culte, groupe de chant St-Aubin. Me 12h, repas communautaire.

JURA BERNOIS

RÉFORMÉS
COURTELARY/CORMORET. Di 9h45, culte à Courtelary.
DIESSE-PRÈLES-LAMBOING. Di 10h, culte.
LA FERRIÈRE. Di 9h15, culte paroissial à La Ferrière.
LA NEUVEVILLE. Di 10h, culte à la Blanche Église (en langue allemande à 9h le 3e dimanche du mois).
NODS. Les 1er et 3e dimanches du mois, culte à 10h15.
RENAN. Di 9h45, culte présidé par P.O. Léchet.
SAINT-IMIER. Di 9h45, culte.
TRAMELAN. Di 9h30, culte.
SONVILIER. Di 9h45, culte. Sainte cène tous les premiers dimanches du mois.
VILLERET. Di 9h45, culte.
SAINT-IMIER - KIRCHGEMEINDE ST. IMMER UND OBERES TAL. Am 28.3. um 9.30 Uhr in Péry. Jass-club, am Mittwoch, um 14.00Uhr im Rameaux.
CATHOLIQUES ROMAINS
PAROISSE CATHOLIQUE DU VAL-LON. Sa 18h15, messe de communauté à Saint-Imier. Di 10h, messe de communauté à Corgé-mont.
LA NEUVEVILLE. Sa 18h, messe.

TRAMELAN. Sa 17h30, messe des familles.
CATHOLIQUES CHRÉTIENS
SAINT-IMIER. Église Saint-Paul, rue des Roses. Di 9h30, messe, homélie, curé R. Reimann.
NÉO-APOSTOLIQUES
TAVANNES. (Chemin de l'Arsenal 3). Di 9h30; je 20h, services divins.
SAINT-IMIER. (Rue Châtillon 18). Di 9h30; me 20h, services divins.
ÉVANGÉLIQUES
LA NEUVEVILLE. ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DE L'ABRI. Di 9h30, culte avec Jacques Macabrey, garderie et école du dimanche.
ÉGLISE ADVENTISTE DU 7e JOUR. Sa 9h15, l'église à l'étude; 10h30, culte avec prédication de Félix Berger. Ma 20h, réunion de prière.
LA NEUVEVILLE, ARMÉE DU SALUT. Sa 11h45, soupe de carême, maison de paroisse. Di 9h45, culte, maj. D. et D. Roth. Je 16h30 et 18h15, heures de joie chez Geiser.
ST-IMIER, ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ACTION BIBLIQUE. Di 9h45, culte, école du dimanche et garderie. Ve de 12h15 à 13h30, club d'enfants. Rens. Past. Nuti, 032 941 59 50.

L'ÉVANGILE AU QUOTIDIEN

Perspectives
 Si, lorsque vous posez une question importante, votre interlocuteur vous répond: «Cela dépend surtout du point de vue auquel on se place», vous resterez sur votre faim. Vous aurez l'impression qu'il se cache ou ne veut rien dire. Pourtant ces mots expriment aussi une profonde sagesse. Plus on examine une question sous des angles différents, plus il est difficile de dire: «C'est comme ça!» ou «Ce n'est pas ainsi!». Parfois, ce n'est pas trop grave, comme lorsqu'un savant dit que la lumière réagit comme des ondes ou des particules. Mais cela devient vraiment grave lorsqu'on ne peut plus distinguer entre le bien et le mal - entre bons et méchants. Il semble que l'on vit dans un monde où il n'y a plus de repères. Dans cette perspective, toute quête de justice fait problème. On cherche, on juge, on punit, mais le mensonge renaît de partout. Plus on affine la distinction entre le blanc et le noir, plus le monde tombe dans la grisaille et la morosité. Comme si les solutions que nous mettons en place relaçaient elles-mêmes le problème. Impasse. Ou opportunité de trouver un autre point de vue? Désirer vivre dans un monde plus juste, y contribuer par la compassion et des activités bénéfiques pour tous, c'est une chose. Mais être épris d'une justice qui guette le méchant - et dont on est vite soi-même prisonnier, c'en est une autre. La paille et la poutre, encore et toujours. Ainsi Jésus a déclaré tout de go que Dieu fait briller son soleil sur les justes comme sur les méchants. Et c'est bien ce que l'on voit. Pourquoi pas? Notre monde a réellement besoin de lumière et de chaleur, d'être apaisé. Pas seulement les justes. Tous. Essayons d'être, même modestement, de «ceux qui procurent la paix».
 Norbert A. Martin

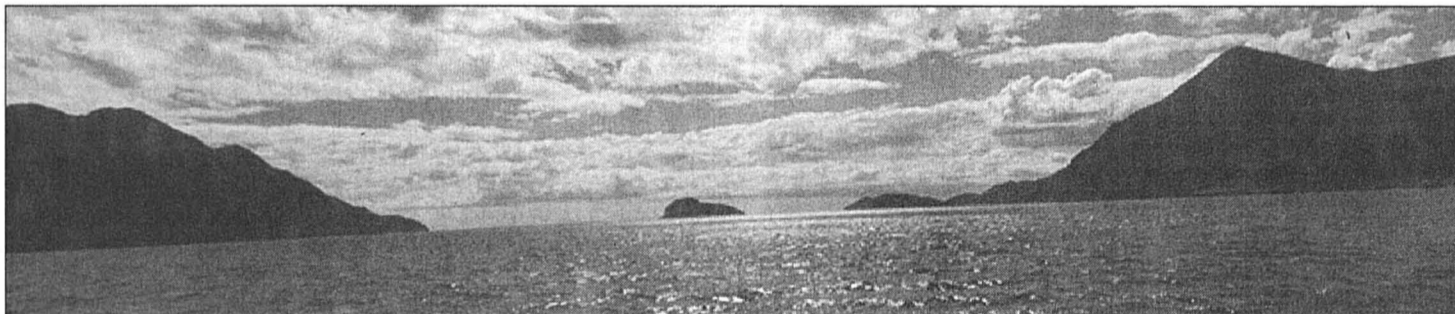
DISTRICT DU VAL-DE-RUZ

RÉFORMÉS
LANDEYEUX. Culte avec sainte-cène, le 4e dimanche du mois ou Jour de Fête à 10h.
Paroisse Est
DOMBRESSON. Di 10h, culte avec sainte-cène, Phil Baker.
Paroisse Nord
LES HAUTS-GENEVEYS. Di culte, sainte cène, Marc Morier.
CHÉZARD-ST.MARTIN. Di 10h, culte avec saint-cène.
Paroisse Ouest
BOUDEVILLIERS. Di 10h, culte avec sainte cène.
CATHOLIQUES ROMAINS
CERNIER. Sa 18h, messe.
LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE. Sa pas de messe. Di 10h, messe.

LANDEYEUX. Messe le 2e mardi du mois à 16h. Di célébration oecuménique.
NÉO-APOSTOLIQUES
CERNIER. (Rue du Crêt-Debély 13). Di 9h30; me 20h, services divins.
ÉVANGÉLIQUES
CERNIER, ÉGLISE DU PLEIN ÉVANGILE. Di 9h45, culte, enfance. Rens. www.pleinevan-gile.fr.st
LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE, ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MISSIONNAIRE. Di 9h45, culte et école du dimanche, Centre scolaire.
VILLIERS, ASSEMBLÉE ÉVANGÉLIQUE DES FRÈRES (à la salle chez famille Frédéric Cuche, agriculteur, ch. du Tombet 2). 1er dimanche à 14 heures.

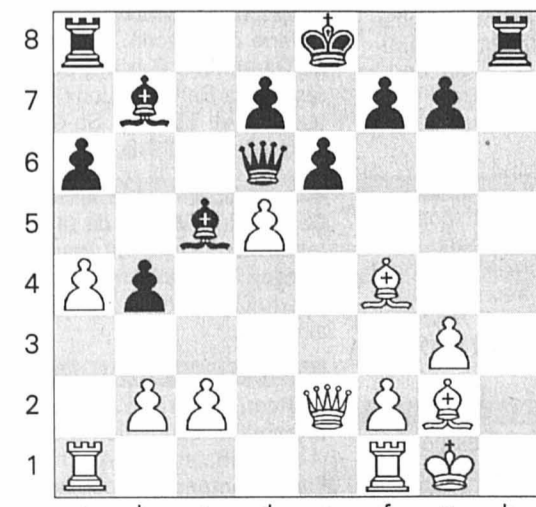
JURA

DOYENNÉ DES FR.-MONTAGNES
LAJOUX. Di 9h30, messe.
SAULCY. Sa 18h, messe.
LES GENEVEZ. Di 11h messe.
LES BOIS. Di 9h30, messe.
LE NOIRMONT. Sa 18h30; di 11h, messes.
SAINT-BRAIS. Sa 18h, messe.
LES BREULEUX. Sa 18h, messe.
LES POMMERATS. Di 9h30, messe.
MONTFAUCON. Di 9h30 messe.
SAIGNELÉGIÉ. Di 10h45, messe.
DELÉMONT. (Rue des Pinsons 7). Di 9h30; me 20h, services divins.
ÉVANGÉLIQUES
DELÉMONT, ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DE L'ARC JURASSIEN (pl. R. Béguelin librairie Janz Team). Pas de rencontre.
RÉFORMÉS DES FR.- MONT.
SAIGNELÉGIÉ. Di 9h30, culte.



LES JEUX DU VENDREDI

ÉCHECS



Problème No 103

Longue portée
 Trait aux Noirs
 Le pion blanc f2 est cloué par le Fc5. Les Noirs en profitent pour placer une combinaison de mat spectaculaire.
 Les occasions sont indifférentes, l'usage qu'on en fait ne l'est pas. Epictète.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15
 A G
 B O
 C U
 D S
 E M Y O P I E
 F A N
 G L R A D E S
 H V A H I N E S
 I E T
 J N
 K U
 L E
 M
 N
 O

SCRABBLE

Le top en 3 minutes
 M. Cossa
 Vos lettres:
 M O R B I L S
 ? Symbolise un joker
 Lettre compte double
 Lettre compte triple
 Mot compte double
 Mot compte triple
 Solution en avant-dernière page

Solution du problème en avant-dernière page

AVIS MORTUAIRES

Que la fête de l'amitié continue.
 Denise

Denise Cattin-Jobin

est entrée dans la Lumière, le 18 mars 2004, dans sa 62e année, accompagnée de la tendresse des siens:

- Son époux André
- Ses filles Anne-Joëlle et son époux Isa Marie et son ami Franck
- Son père Ephrem
- Ses frères et sœur Marc et son épouse Ginette Monique et son époux Paul Emile et son épouse Bénédicte
- ainsi que leurs enfants
- Sa belle-sœur Madeleine et son époux Jean-Luc
- Son beau-frère Jean-Paul et son épouse Odile
- ainsi que leurs enfants
- Les familles parentes et alliées
- Ses innombrables amis

Denise a vécu ses derniers mois dans un véritable jardin d'hiver. Elle repose maintenant dans une chambre mortuaire de l'hôpital du Locle.

Conformément à ses vœux, vous pouvez apporter à la cérémonie d'adieu un petit pot de primevères. Cette cérémonie aura lieu en l'église catholique du Locle, lundi 22 mars à 10 heures.

Domicile de la famille: Monts 71, 2400 Le Locle

N'envoyer ni fleurs, ni couronnes. En lieu et place, pensez à
 Association Auguste (clown relationnel) Projet Aguablanca (Colombie)
 CCP 17-551374-8 - 2065 Savagnier CCP 10-81124-7 - Lausanne

Cet avis tient lieu de faire-part.

132-146955

Le Comité, la Direction et le Personnel de l'Hôpital du Locle

ont le regret d'annoncer le décès de leur fidèle collaboratrice

Madame
 Denise Cattin
 infirmière

dont ils garderont un lumineux souvenir.
 Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

132-146939

LA CHAUX-DE-FONDS

Monsieur Pierre Leuthold
 Pascal et Sandra Leuthold-Huguenin et leurs enfants Stéphanie et Cyril
 ainsi que les familles parentes et alliées
 ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
 Odette Leuthold
 née Krapf

enlevée à l'affection des siens lundi dans sa 78e année.

La Chaux-de-Fonds, le 15 mars 2004.

Un dernier adieu a eu lieu dans l'intimité.

Domicile: Famille Leuthold
 rue de la Fiaz 38

LES BRENETS

Dès qu'on approche un être humain,
 on touche à l'inconnu.

E. Estonie

La famille et les amis de

Monsieur
 Félix Korn

font part avec tristesse de son décès, dans sa 87e année.

Les Brenets, le 18 mars 2004.

Une cérémonie aura lieu au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds, lundi 22 mars à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

132-146949

AVIS DE REMERCIEMENTS

LE LOCLE

La famille de

Madame
 Berthe Pellet-Hänny

remercie de tout cœur les personnes qui lui ont témoigné de l'amitié et de la sympathie par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou dons. Elle leur exprime sa reconnaissance émue.

132-146929

LES FAITS DIVERS

NEUCHÂTEL ■ Collision en chaîne. Mercredi vers 17h10, une collision en chaîne impliquant cinq véhicules s'est produite sur la rue de la Pierre-à-Mazel, à Neuchâtel, à la hauteur du garage Senn. Légèrement blessée, une des conductrices a été conduite en voiture à l'hôpital de la Providence pour un contrôle. /comm

■ Appel aux témoins. Hier à 8h45, une voiture, conduite par un habitant de Nidau (BE), circulait sur l'A5 en direction de Lausanne. Arrivé à la hauteur de la bretelle d'entrée de la jonction de Serrières, le véhicule heurta l'arrière d'une voiture conduite par un habitant de Pieterlen (BE), qui venait de s'arrêter pour les besoins de la circulation. Blessée, la passagère de la voiture de la Providence a été transportée à l'hôpital des Cadolles au moyen d'une ambulance du SIS. Les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police de circulation à Neuchâtel, tél. 032 888 90 00. /comm

■ Perte de maîtrise dans le tunnel. Hier à 12h40, une voiture, conduite par une ressortissante française, circulait sur la voie de droite de l'A5, chaussée Bienn. Arrivée dans le tunnel ouest, l'automobiliste fut surprise par un véhicule à

l'arrêt, en panne d'essence. La conductrice effectua une manœuvre de dépassement par la gauche et perdit le contrôle de son véhicule, qui alla heurter le mur gauche du tunnel pour finir sa course sur la bretelle de la jonction Neuchâtel-Vausseyon. /comm

MONTSEVELIER ■ Loge à bétail détruite par le feu. Une loge à bétail située sur les hauteurs de Montsevelier, dans le val Terbi (district de Delémont), au lieu dit «La Chèvre», a été entièrement détruite par les flammes. Alertée par des habitants du village, la police judiciaire s'est rendue sur les lieux hier, où elle n'a pu que constater les dégâts. La date du sinistre n'a pas pu être clairement établie, mais pourrait dater de dimanche dernier déjà. Cette loge n'étant pas utilisée en hiver, aucune personne ni aucune tête de bétail n'ont été blessées. Cette loge, qui se situe à une centaine de mètres du sentier pédestre menant au Hohe Winde, est empruntée par de nombreux promeneurs en fin de semaine. La police demande donc aux personnes susceptibles de fournir des renseignements sur cet incendie de les communiquer à la police cantonale jurassienne, tél. 032 420 65 65 /comm-réd



Que servira-t-il à un homme
 de gagner le monde entier,
 s'il perd son âme?

Matthieu 16,26

LESCRABBLE

Les solutions

Top:
 LOMBRICS / A 2 / 65 points

Autres:
 BIOS ou BOIS ou BOLS ou BRIS / 10 B / 31 points
 MOBS / 10 B / 30 points
 + 6 solutions valant 28 points

LESÉCHECS

Solution

1...Dxd5!! 2.Fxd5 Fxd5 et le mat par ...Th1 ne peut être retardé que de quelques coups. A noter que sans la présence du Fc5, les Blancs pourraient se défendre en fermant la diagonale par f2-f3!
 Gutop-Roschall, Moscou 1963.

L'ÉTATCIVIL

BOUDEVILLIERS ■ Décès – 14.02. Perrin, Joseph Aristide, 1918, à Coffrane. 15. Pittet, Armand Auguste, 1923, à Fontaines. 16. Bielser, René Paul, 1925, à Neuchâtel; Schmid née Champion, Irène Frida, 1912, aux Hauts-Geneveys. 17. Tièche née Thiévent, Berthe Louise, 1914, à La Chaux-de-Fonds. 21. Jeanrenaud née Scheidegger, Germaine Alice, 1909, aux Geneveys-sur-Coffrane. 24. Steiner née Jeanmaire-dit-Quartier, Madeleine Antoinette, à Montmolin. 26. Langel née Moussu, Sylvie Charlotte Denise, 1955, aux Geneveys-sur-Coffrane.

LESDÉCÈS

- Boudry**
 Yvette Maendly, 1929.
- Mervelier**
 Paul Marquis, 1914.
- Courfaivre**
 Alice Schaffter, 1924;
 Françoise Jobin, 1961.
- Courroux**
 Régina Zbinden, 1918.
- Porrentruy**
 Jean Nussbaumer, 1921.
- Charmoille**
 Denise Lorentz, 59 ans.



AVIS DE NAISSANCES

Loris
 a l'immense bonheur
 d'annoncer la naissance
 de son petit frère

Luca

le 17 mars 2004
 Maternité de l'Hôpital
 de La Chaux-de-Fonds
 Christine et Flavio
 Rota-Mazzoleni
 Sorbiers 13
 2300 La Chaux-de-Fonds
 132-146938

Surprise!

Emilie

a pointé le bout de son nez
 le 16 mars 2004
 et comble de bonheur toute
 sa famille

Romain, Nicole et Frédéric
 Fleischer (-Charmillot)
 Verger Baliveau 1
 2063 Saules

028-435562

AVIS MORTUAIRE

SAINT-IMIER

Nous n'avons pas ici-bas de cité qui dure toujours;
 nous cherchons la cité qui est à venir.

Hébreux 13: 14

Michel et Margareth Chatelain-Buchard à Gals;
 Valérie Chatelain à Neuchâtel;
 Sophie et Laurent Grob-Chatelain et leurs filles Manon et Laura à Lignières;
 André Krebs à La Chaux-de-Fonds,
 ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la tristesse de faire part du décès de

Madame
 Marguerite Chatelain
 née Krebs

qui s'est éteinte dans sa 85e année après une pénible maladie supportée avec courage.
 Saint-Imier, le 17 mars 2004.

La cérémonie aura lieu le lundi 22 mars à 14 heures, à la Collégiale de Saint-Imier.

Maman repose dans une chambre mortuaire des Pompes funèbres Niggli, au cimetière de Saint-Imier.

Adresse de la famille: Michel Chatelain
 Hohlenrain 12
 2076 Gals

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

CLIN D'ŒIL

COURRIER DES LECTEURS

LE TEMPS QU'IL FAIT

Gris, comme l'actualité

A quoi cela tient-il? Jamais je n'ai trouvé l'hiver aussi long.

Il était gris et froid, d'accord, mais il y a eu pire, naguère. Chacun apprécie les saisons selon ses goûts, ses loisirs, son âge.

Il fait gris et sombre dans l'actualité de ce monde. Rien qu'en écoutant le sommaire, au début des nouvelles du soir, j'ai envie de boucler et d'écouter du jazz, ou Vivaldi. Est-ce un

refus de regarder en face la réalité? Elle nous crève les yeux, même si on les ferme.

Mais chaque année, à cette époque, il est permis de ressentir l'espoir et la joie qu'apporte le renouveau et de répéter avec Théophile Gautier: «... Mars qui rit parmi les averse prépare en secret le printemps».

Hélène Jacot-Descombes, Neuchâtel

À PROPOS DE TERRORISME

Le camp de la peur

La victoire du «camp de la paix», en Espagne, est aussi celle du terrorisme! C'est nouveau! En faisant régner la terreur, les islamistes ont réussi à influencer les résultats d'un scrutin en Europe. Ils ne vont pas l'oublier, car la manipulation a réussi au point que les médias, au lieu de viser clairement «l'ennemi», s'acharnent à dénoncer une fois de plus Aznar et sa clique pro-Bush. Une bande de menteurs coupables aux yeux de tous d'avoir humilié l'islam avec la guerre en Irak et donc d'être responsables du terrorisme.

Nous savons, depuis l'affaire du voile, qu'il faut caresser les fondamentalistes dans le sens du poil, ils sont tellement susceptibles! Alors on laisse tomber l'Irak. On regrette. Il ne fallait pas embêter Saddam. Pendant que le fou sanguinaire était occupé à massacrer des musulmans, ceux-ci nous fichaient la paix!

On oublie le pourquoi du 11 septembre. On oublie les mil-

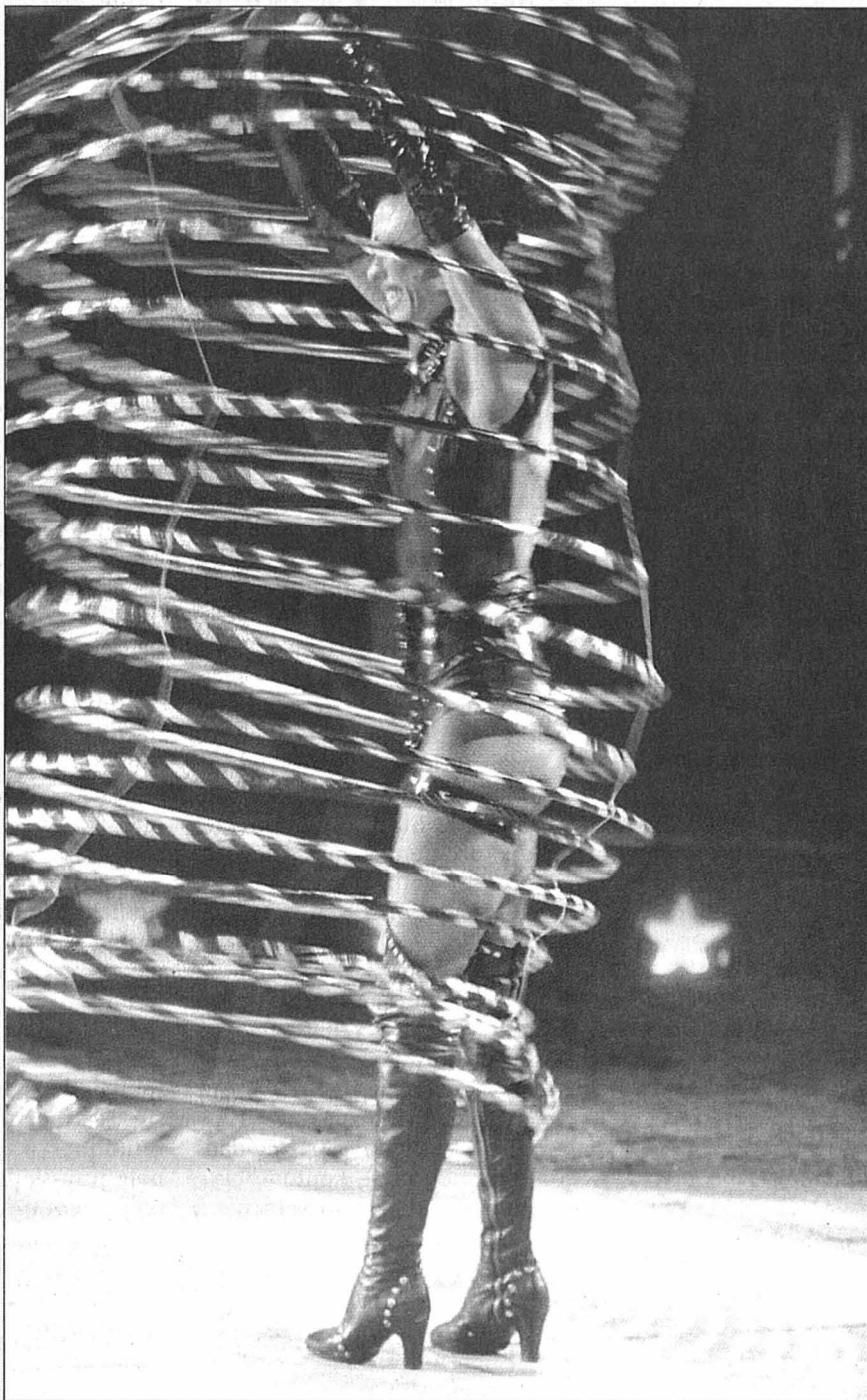
lions de victimes du régime. On oublie que les Kurdes ne se font pas gazer et que les Chiïtes ne sont plus obligés d'aller se faire tuer par leurs frères iraniens... On ne regarde que le chaos, comme si 40 ans de dictature s'effaçaient d'un coup de pied au cul du dictateur! Il a fallu six ans d'occupation américaine avant que le Japon, célèbre pour ses kamikazes, devienne autonome et libre. Les Japonais vivent en démocratie et sont restés Japonais. Preuve, parmi d'autres, que l'identité américaine n'est pas une maladie contagieuse. Al-Qaïda est un danger surtout pour les musulmans, bientôt qualifiés d'ennemis potentiels de tous ceux qui ne le sont pas. C'est pourquoi, eux et nous, devons rester unis. A l'évidence, les terroristes se moquent aussi bien des colombes que des faucons, ils jouissent de nos divisions et quoi que nous fassions, nous restons des infidèles.

Alex Rabus, Neuchâtel

Knie entame sa tournée

La 86e tournée du cirque, dont la répétition générale a eu lieu hier, débute aujourd'hui à Rapperswil. Cette année aussi, le cirque Knie poursuit sa collaboration avec des vedettes de cabaret-théâtre (ici Denise Randols dans un numéro à donner le tournis). En Suisse romande et au Tessin, Marie-Thérèse Porchet sera du voyage, alors qu'en Suisse alémanique c'est le duo Fischbach qui va déclencher les rires. Après l'ouverture de la saison à Rapperswil, le cirque Knie s'arrêtera dans 45 villes de Suisse pour clore sa tournée 2004 à Lugano, le 5 décembre. Celle-ci a été prolongée de trois semaines pour faire face à la forte demande.

PHOTO KEYSTONE



Le billet du jour... Des lieux, des noms

Il y avait la rue des Lilas, et celle de l'Orangerie, aussi. Et plein d'autres. Avec des noms poétiques comme rue des Pommiers, rue des Cerisiers. C'était le temps d'avant l'écologie. Des rues comme des livres de botanique ouverts. Les senteurs en plus. Au temps des cerises, les branches qui croulaient sous le poids des fruits autorisaient le chapardage. Avant, ou peut-être en même temps, il y avait eu les rues des Bouchers, celles des Boulangers. Les petits artisans vivaient là où ils travaillaient.

Simple. Au faubourg de l'Hôpital, on savait sans faute être non loin d'un hôpital. C'était le temps où le nom des rues avait une utilité. Il servait à s'orienter. De la phase poétique, on était passé à une phase pratique. A la place de la Poste, il y avait une poste. Certes, quelques grands hommes avaient droit à leur place. Pareil pour quelques dates historiques. Quelques curiosités réussissaient aussi à se tracer un destin. Comme la rue des Epancheurs. Et de susciter des interrogations; mais qui

donc venait s'épancher là? La rue était au piéton. Aujourd'hui, Blaise Cendrars, Le Corbusier prennent le relais. C'est la phase qui a fait quoi. Pour la place Gérard-Bauer, on ferait bien de penser à faire apposer une petite plaquette explicative. Certes, l'homme était charmant, a eu une belle carrière, était europhile, portait le titre de ministre et aimait les gares! Bref, de quoi inscrire son nom à la place de la Tour-de-Verre.

Chantal Amez-Droz

LA CITATION

«Vraisemblablement, il y avait alors encore des gens relativement riches au Conseil fédéral».

Christoph Blocher hier devant le National, expliquant pourquoi le plancher de l'accès aux tests pour les assureurs vie a été fixé à 400.000 fr. par l'ex-Conseil fédéral.

L'INFO INSOLITE

Supporters de foot à louer

Un groupe de supporters allemands «à louer» propose d'aller encourager n'importe quelle équipe de football en échange de quelques bières, saucisses et du remboursement de leurs frais de transport.

La joyeuse troupe a décidé d'offrir ses services après la faillite en octobre dernier de son club favori, le SC Göttingen, qui évoluait en 2e division. Elle propose de donner de la voix pour soutenir les équipes intéressées, en chantant par exemple des chan-

sons spécialement composées pour l'occasion.

«Nous avons eu tellement de demandes que nous pourrions voyager chaque week-end jusqu'à l'été», souligne Christoph Pauer, un étudiant en droit.

Christoph Pauer avertit toutefois que le groupe refuse d'encourager les clubs qui étaient les principaux rivaux de Göttingen. Les supporters mercenaires pourraient en outre retrouver bientôt leur équipe locale, qui est en train d'être remise sur pied. /ap

LA MÉTÉO DU JOUR

Hier à 13 heures

En Suisse

Bâle	très nuageux	20°
Berne	beau	18°
Genève	beau	18°
Locarno	beau	19°
Sion	beau	19°
Zurich	beau	18°

En Europe

Berlin	beau	16°
Lisbonne	beau	18°
Londres	très nuageux	13°
Madrid	peu nuageux	15°
Moscou	très nuageux	5°
Paris	très nuageux	19°
Rome	très nuageux	14°

Dans le monde

Bangkok	peu nuageux	29°
Pékin	beau	8°
Miami	beau	20°
Sydney	peu nuageux	20°
Le Caire	peu nuageux	20°
Tokyo	pluie	6°

Retrouvez la météo sur les sites www.lexpress.ch www.limpartial.ch rubrique meteo

Soleil Lever: 6h38 Coucher: 18h45

Lune Lever: 6h26 Coucher: 17h03

Vendredi 19 mars
Bonne fête aux Joseph
Ils sont nés à cette date:
David Livingstone, explorateur anglais
Serge Diaghilev, chorégraphe russe

Niveau du lac des Brenets 751,58 m

Niveau du lac 429,29 m

Vent: sud-ouest, 3 à 4 Beaufort

Température de l'eau 7° (Nid-du-Crô)

Map showing weather icons for various locations: Bâle, Zurich, Neuchâtel, Genève, Sion, Lugano, Coire, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, La Vue-des-Alpes, La Neuveville, Cernier, Neuchâtel, Boudry, Fleurier, Saignelégier, Saint-Imier.

Moins folichon

Situation générale. Une perturbation achève de traverser la région, elle met fin à un épisode sublime. Pas que cela, elle ouvre la porte à un chapelet d'autres bien musclées qui vont être entraînées par un fort flux d'ouest. Pire, vous allez avoir l'impression de retourner contre l'hiver malgré le changement de saison demain.

Prévisions pour la journée. L'acompte de nuages et de pluies était pour la nuit et les dernières gouttes tombent le matin. Les nébuleux sont nombreux dans le ciel et les rayons de soleil plutôt pingres. Le mercure fait le plongeon et culmine à 14 degrés en plaine et 10 à 1000 mètres.

Les prochains jours. Perturbé et de plus en plus frais.

Jean-François Rumley